



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ.
MINIMUM: -2°. MAXIMUM: 9°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

Les professionnels de la vision
Greiche & Scalf
OPTOMETRISTES
30 succursales 336-5330

MONTRÉAL, SAMEDI 18 OCTOBRE 1986, 102^e ANNÉE, N° 353, 220 PAGES, 14 CAHIERS

1 \$
Iles de La Madeleine: 1.50

■ Rentrée tardive de fonds

■ Sondages défavorables

Le désarroi gagne Dupras et son parti

■ Le chef du Parti civique, M. Claude Dupras, n'a obtenu qu'hier l'assurance d'avoir les fonds

GILBERT LAVOIE

nécessaires pour mener une vraie campagne de publicité sur les ondes de la radio et de la télévision.

Ses propres sondages confirment la

victoire du leader du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Jean Doré. Les stratèges de M. Dupras ont perdu le contrôle de leur campagne. C'est contre leur avis et sans les prévenir que le maire Jean Drapeau s'est lancé dans une campagne de dénonciation contre le chef du RCM.

La direction du parti est divisée en deux clans regroupant d'une part l'entourage de M. Dupras, et d'autre

part, les anciens ténors du parti, MM. Drapeau, Yvon Lamarre et Pierre Lorange en tête, qui continuent de tirer les ficelles de leur côté sans collaborer véritablement avec M. Dupras.

C'est ce qui ressort d'une série d'entrevues effectuées hier par LA PRESSE auprès d'une dizaine de personnes engagées dans la campagne du Parti civique.

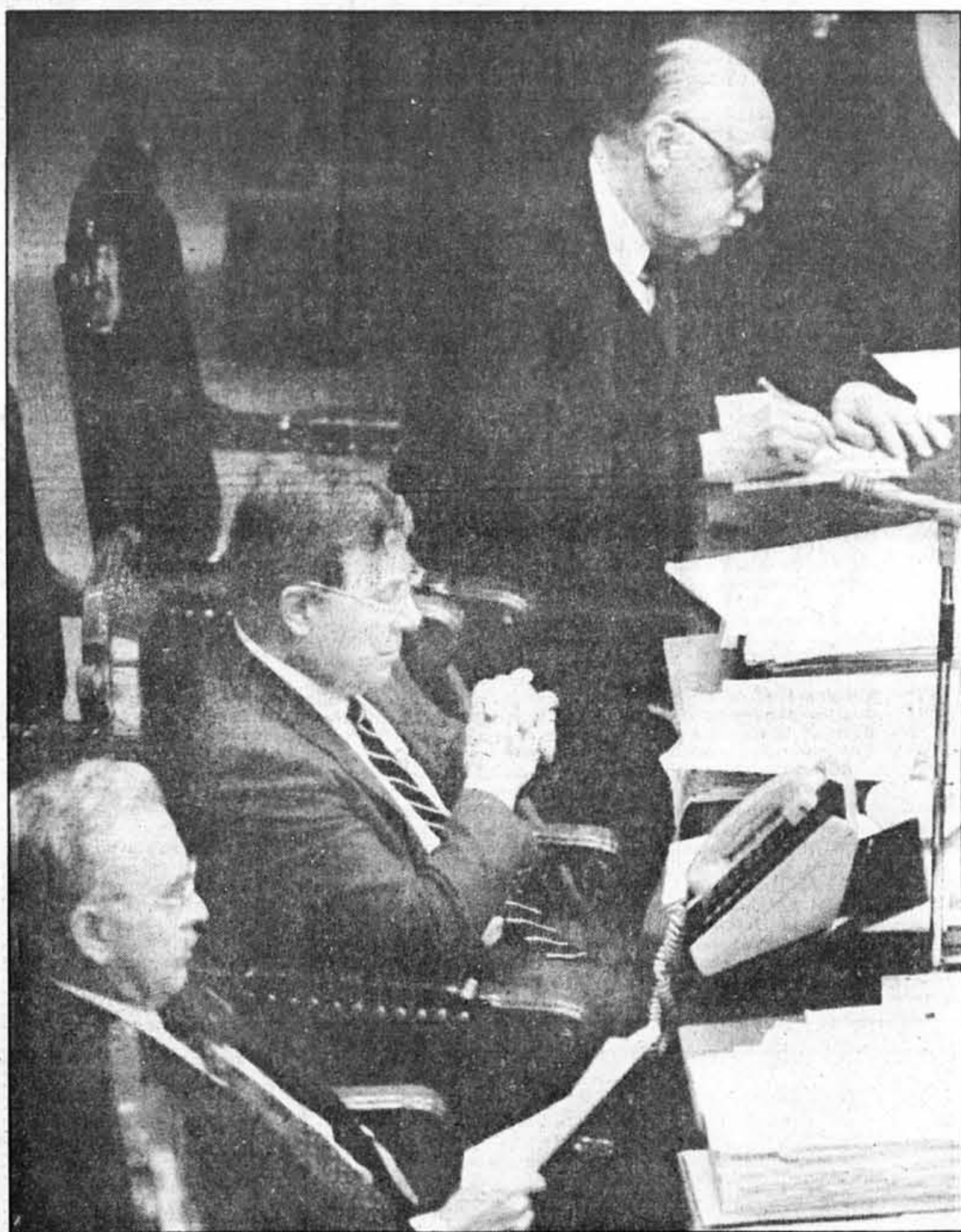
Les confidences recueillies mon-

trèrent une machine politique complètement erratique et profondément divisée à l'approche du scrutin du 9 novembre.

Dès la rentrée de septembre, le PCM a dû mettre les freins sur les dépenses, en constatant que les dons à la caisse électorale étaient trop minces et ne permettraient pas de finan-

voir **DÉSARROI** en A 2

Montréal annule son contrat avec Dupras



Après avoir façonné la vie politique de Montréal depuis au moins vingt ans, les trois principaux dirigeants de l'hôtel de ville ont assisté hier à leur dernière assemblée du conseil. MM. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif, Yvon Lamarre, président, et le maire Jean Drapeau mettent un point final à leur carrière politique.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Lamarre: les contribuables n'ont pas été doublement imposés

■ Les conclusions du vérificateur général sur le financement de l'achat de la carrière Miron, rendues publiques jeudi, ont suscité hier des mises au point de la part du contrôleur général de la Ville et du directeur des finances, ainsi que du président du comité exécutif.

MARIANE FAVREAU

Voulant dissiper la confusion qu'il a relevée dans les médias sur la transaction, M. Yvon Lamarre a démontré que la Ville n'a pas emprunté, ni payé un sou de plus que prévu pour l'achat de cette carrière. De plus, les contribuables n'ont pas été doublement imposés comme le disait la veille le vérificateur.

D'autre part, le candidat du Parti civique à la mairie, M. Claude Dupras, a obtenu du conseil municipal de mettre fin au contrat qui liait sa firme d'ingénieurs, Dupras, Ledoux et Associés, à la Ville. Il a également demandé un certificat de fin de mandat pour des travaux faits auparavant.

Il s'agit de la construction d'une bibliothèque à la Maison de la culture Mercier. Ce contrat constituait un obstacle à sa mise en candidature officielle, la loi ne tolérant pas qu'un candidat ait un lien d'affaires quelconque avec la Ville.

Ce faisant, M. Dupras s'est attiré les compliments d'un conseiller et les applaudissements du conseil. «C'est un geste magnanime qu'il pose là, un geste d'homme intègre», a dit M. Salvatore.

Dans un autre ordre d'idées, le chef du RCM a lancé un avertissement solennel à Mme Nicole Gagnon-Larocque qui l'interrogeait encore sur ses liens avec Francesco Piperno. Il l'a averti qu'elle pourrait «payer très cher ces insinuations malveillantes et fausses. Je ne tolérerai pas ce salissage, cette culpabilité par association et ces insinuations qui n'ont aucune espèce de fondement», a déclaré M. Jean Doré.

C'est sous les applaudissements nourris des tribunes remplies d'employés de Miron, mais avec la dissidence d'un conseil-

voir **LAMARRE** en A 2

AVANT LES FÊTES, COMME LE SOUHAITE BOURASSA Le leader du gouvernement doute de pouvoir faire amender la Loi 101

■ QUÉBEC — Amender la Loi 101 avant les Fêtes est «impossible» et modifier les règlements de-

MARIO ROY
de notre bureau de Québec

coulant de la loi est «aléatoire», a déclaré hier M. Michel Graton, leader parlementaire du gouvernement.

M. Graton a ainsi quelque peu

tempéré les récentes déclarations de son chef, M. Robert Bourassa, pendant que celui-ci affrontait, hier midi, une quarantaine de manifestants nationalistes.

Des affiches marquées, en dérision, de la phrase «Thank you, M. Bourassa», attendaient en effet le premier ministre en face de l'immeuble de CJMS, boulevard Dorchester à Montréal.

M. Bourassa a réagi en invitant le leader du Parti indépendantiste, M. Gilles Rhéaume, à entrer avec lui dans le studio où il devait être interviewé par l'animateur Gilles Proulx.

En ondes, cet échange à trois a, contre toute attente, été singulièrement empreint de modération.

Bref, à quatre jours de la rentrée parlementaire, M. Graton a fait savoir que la refonte de la Loi 101

pourrait être moins simple, et surtout moins rapide, que ne le laissait dernièrement entendre le premier ministre.

Le 2 octobre, M. Bourassa affirmait — et le quotidien *The Gazette* en faisait une manchette — sa volonté d'agir dès cet automne de façon à permettre l'affichage bilingue et à «mettre ainsi fin au traitement inac-

voir **LOI 101** en A 2

Arts et spectacles



Gauguin et les autres à Québec

page E 1

Vacances / Voyage



La sainte paix aux Saintes!

page I 1

Vivre aujourd'hui



Viellir heureux chez soi!

page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées .. D 8 à D 15, G 1 à G 8, H 6, H 11, H 12

Arts et Spectacles E 1 à E 24, F 1 à F 4

— Horaires E 16

Bandes dessinées I 19, I 20

Bricolage..... L 8

Bridge L 8

Carrières et professions J 1 à J 8, K 1 à K 5

Décès, naissances, etc. A 23

Economie H 1 à H 10

Êtes-vous observateur? D 11

FEUILLETON

Le sorcier K 6

«Genies en herbe» I 19

Habitat L 1 à L 14

Horoscope K 6

Jardinage L 7

Le monde..... A 22

Maisons d'enseignement D 6, D 7

Mots croisés G 8, K 6

«Mot mystère» G 2

Quoi faire en fin de semaine F 3

Restaurants F 5 à F 8

Sciences A 12

Sports C 1 à C 7

Télévision F 4

Timbres I 18

Vacances-Voyage..... I 1 à I 17

Vivre aujourd'hui D 1 à D 5

— Demain l'an 2000..... D 6

— Les animaux D 4

SPEC
ELECTRONIQUE

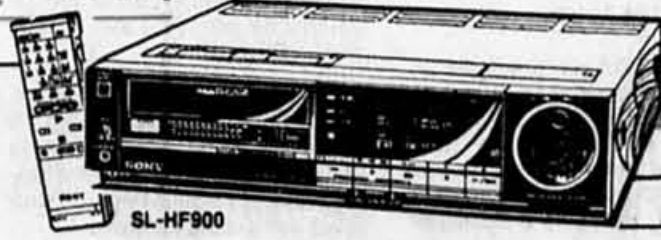
Autres SuperBeta Sony à compter de 469\$

Écoutez UN SuperBeta hi-fi ET VOYEZ LA DIFFÉRENCE

Magnéscope SL-HF900
● table de montage intégrée (type professionnel)
● toutes les avancées techniques révisées

1299\$

SONY



Dumoulin

8390, rue ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636/1122
5916, rue BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE) 256-7571

AUJOURD'HUI...

SAMEDI PLUS

GILBERT BRUNET: Nouvel affrontement en perspective entre l'État et ses 300 000 salariés. Le gouvernement Bourassa n'a pas l'intention de bouger. pages B 1 et B 6

LISA BINSSE: L'épineux problème des emplois dits « précaires » dans le secteur public: près de la moitié des employés du réseau des affaires sociales n'ont pas de sécurité d'emploi. pages B 1, B 6, B 7

LOUIS FALARDEAU: Le livre de l'ex-premier ministre René Lévesque, un récit passionnant qui ne nous apprend rien. page B 3

MICHEL VASTEL: En Saskatchewan, après 28 jours de campagne, les électeurs ne semblent pas encore avoir arrêté leur choix entre le revenant et le yuppie... page B 4

JONED KHAN: Reykjavik a démontré qu'un monde sans armes nucléaires est possible. La balie est maintenant dans le camp américain. page B 4

VICTOR CYGIELMAN: Shamir saura-t-il faire des compromis? « Ne vous en faites pas, dit son adjoint. Shamir sait accomplir l'impossible, même s'entendre avec Pérès. » page B 4

ROBERT LANDRY: C'est jour d'élection demain à Haïti pour choisir les 41 représentants à l'assemblée constituante qui rédigera la nouvelle constitution. Mais plusieurs ne voteront pas. Ils jugent les dés pipés. page B 4

PIERRE VINCENT: L'ONU n'a jamais traversé une crise aussi grave; elle est au bord de la faillite. Pourtant, dit Gérard Pelletier, « l'ONU, c'est tout ce que nous avons. » page B 5

LOUIS WIZNITZER: Se soumettant au vœu de la majorité, Perez de Cuellar reste à la barre de l'ONU pour cinq autres années. page B 5

CHASSE ET PÊCHE

PIERRE GINGRAS: Une chasse contrôlée des plus agréables à la réserve nationale de Cap Tourmente, parmi 4 200 « chanceux ». page C 3

LE VIN

JACQUES BENOIT: Quelques moyens d'échapper aux griffes de la SAQ. page F 7

ÉCONOMIE

FRANÇOIS BERGER: La nouvelle loi québécoise sur les forêts va enfin obliger l'industrie forestière à se préoccuper de conservation. Ce n'est pas trop tôt. Le Québec accuse un sérieux retard en sylviculture. page H 1

LE BRIDGE

ANDRÉE TRUELLE: Une équipe de la Rive-Sud a remporté les honneurs du « knockout », catégorie B, au récent Can-Am de Montréal. page I 18

PHILATÉLIE

DENIS MASSE: Il y a dans le timbre consacré à la mémoire de John Molson un message subliminal, un clin d'oeil à la bière. Le reconnaissez-vous? page I 18

HABITAT

ROBERT DUBOIS: Les Suédois produisent des maisons usinées à la fois étanches et esthétiques. Mais c'est en vain jusqu'ici qu'ils ont tenté de percer les barrières du marché canadien. page L 1

LAURIER CLOUTIER: L'acheteur qui ne choisit pas un notaire de la ville du vendeur risque de voir son offre refusée. page L 1

LE JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: Des tulipes à Pâques, des jonquilles à Noël, des potées de crocus sur le bord de la fenêtre en plein hiver? Bien sûr que c'est possible, avec la technique du « forçage ». page L 7

LE BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: Les coupe-froid sont nombreux sur le marché. Il faut savoir choisir le bon. page L 8

SCIENCES ET TECHNIQUES

CHARLES DAVID: Coup d'oeil sur la recherche à l'École Polytechnique en génie métallurgique, génie civil et génie biomédical. page A 12

La Quotidienne à trois chiffres **739** à quatre chiffres **8695**

LA MÉTÉO

Samedi 18 octobre
AUJOURD'HUI: Min.: -2° Max.: 9°
ENSOLEILLÉ



42-6-01

DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-5	7	Ensoleillé
Outaouais	-1	9	Ensoleillé
Laurentides	-2	9	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-1	9	Ensoleillé
Mauricie	-1	8	Ensoleillé
Québec	0	8	Ensoleillé
La-Saint-Jean	-4	6	Dégagement
Émoussé	0	3	Ensoleillé
Gaspésie	0	5	Nuageux
Bois-Corbeau	-1	4	Ensoleillé
Sept-Îles	-1	4	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	6	14	N.-Orléans	10	25
Buffalo	6	9	Pittsburgh	7	13
Chicago	8	14	S. Francisco	13	20
Atlanta	21	29	Washington	8	17
New York	10	16	Dallas	10	26

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	12	Madrid	10	19
Athènes	12	18	Moscou	8	13
Acapulco	25	34	Mexico	10	19
Berlin	10	16	Oslo	5	12
Buenos Aires	6	17	Paris	13	14
Copenhague	19	24	Rome	12	25
Genève	7	14	Séoul	6	15
Hong Kong	11	19	Stockholm	9	12
Le Caire	27	29	Tokyo	14	21
Liège	16	22	Trinidad	22	31
Lisbonne	18	27	Vienne	9	18
London	7	16			

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	4	12	Brumeux
Edmonton	1	21	Ciel clair
Regina	1	21	Averses
Winnipeg	1	14	Ciel clair
Toronto	7	10	Nuageux
Fredericton	3	10	Nuageux
Halifax	5	12	Averses
Charlottetown	3	9	Nuageux
Saint-Jean	4	10	Nuageux

LAMARRE

SUITE DE LA PAGE A 1

ler du Parti civique (M. Raymond Rail) et de l'ensemble du RCM, que le conseil a entériné la poursuite des travaux de la cimenterie de Miron jusqu'en septembre prochain.

L'extraction et le dynamitage sont terminés, a rappelé M. Lamarre. Le concassage prendrait fin entre mai et septembre prochains et le démantèlement des installations de Miron commencerait en septembre. C'est au nom de la sauvegarde des 700 emplois qu'on a décidé de prolonger les travaux malgré les inconvénients pour les citoyens qui habitent au pourtour. Le maire Drapeau a estimé pour sa part que cette solution « cause le moins de préjudice le moins longtemps ».

Autre décision contestée par le RCM: l'établissement de 750 abribus dans les rues de Montréal. Le contrat prévoit que la compagnie MédiaCom les ins-

talles et les entretienne à ses frais. Ceci apportera des redevances de \$27 à \$45 millions à la Ville pour une période de 20 ans.

Le RCM prétend qu'il faut laisser cette initiative à la STCUM tandis que l'administration municipale estime qu'elle a tout pouvoir de donner elle-même ce contrat, d'en faire bénéficier les Montréalais et de jouir des retombées financières.

Dans l'affaire du vérificateur, M. Lamarre assure « qu'il y a quelqu'un qui a fait une addition qu'il ne devait pas faire ». La veille, le vérificateur assurait que l'achat de la carrière Miron « a été et sera imposé aux contribuables pour une somme de \$66,5 millions alors que le coût n'en est que de \$48,8 millions ».

C'est là-dessus que la Ville réagit par les propos suivants: ■ les contribuables n'ont été

imposés ni en 1984, ni en 1985 à cet égard;

■ un emprunt de \$44,8 millions est le seul contracté pour cette acquisition. Les contribuables ne seront imposés que pour le service de la dette de ce montant;

■ lors de l'acquisition, le conseil prévoyait emprunter \$4,8 millions, puis, voyant que l'exercice 1984 allait se terminer avec un surplus, en a réservé une partie « pour prévoir le paiement » comptant de juin 1985;

■ en 1985, devant des dépenses imprévues (remboursement de taxes), il est revenu sur sa décision et a décidé d'emprunter le plein montant d'abord prévu;

■ si on n'avait pas prévu en 1984 le paiement de juin 85, on aurait eu un surplus de plus de \$17,5 millions à la fin de 1984, et il aurait été utilisé de toute façon en 1985.

DÉSARROI

SUITE DE LA PAGE A 1

cer une campagne dont on avait évalué les coûts à près de \$1 million. Au mois d'août, le parti avait lancé une grande offensive publicitaire, préparée par la firme Dumas, Bergen International, pour faire connaître M. Dupras aux Montréalais. La campagne a donné de bons résultats, mais elle a fait un trou dans la caisse du parti. « Nous étions partis en gros à la radio et à la télévision. Si nous avions su, nous aurions attendu à la fin », a raconté une source d'information. « Depuis ce temps-là, on coupe sans cesse et l'argent commence à peine à rentrer. »

Résultat, la firme des Communicateurs Associés, qui est responsable de la publicité du parti, n'avait pas encore réservé de temps d'antenne auprès des principaux médias de Montréal hier midi. « Il n'ont pas d'argent pour payer. Je n'ai jamais vu ça avec le Parti civique », a confié le porte-parole d'un média électronique. Il a ajouté qu'entre temps, la publicité est vendue ailleurs, et que M. Dupras devra « prendre les restes » lorsqu'il aura décidé des fonds alloués à sa campagne publicitaire. En dernière minute hier, les dirigeants du parti affirmaient avoir enfin obtenu des fonds pour faire un blitz publicitaire. « Ce n'est pas aussi fort que ce qu'on anticipait au début, mais ça nous permettra d'investir environ \$60 000 dans la publicité électronique », a-t-on expliqué.

Outre les finances, le plus grand problème de M. Dupras a été l'omniprésence des Jean Drapeau, Yvon Lamarre et Pierre Lorange dans la vie du parti depuis le début de la campagne. En termes clairs, M. Dupras n'est pas le chef du parti et il a dû constamment composer avec les vrais patrons.

Les exemples sont nombreux: ■ L'entourage de M. Dupras était opposé à la campagne antiféliciste et antisocialiste qu'a lancée M. Drapeau lundi. Les collaborateurs du candidat à la mairie étaient même réticents à l'entrée des anciens ténors du parti dans la campagne. Ce n'est qu'en lisant le journal, lundi, qu'ils ont pris connais-

sance des déclarations du maire. Loin de s'excuser de son initiative controversée, M. Drapeau s'est présenté devant le caucus mardi soir, pour informer les candidats qu'il venait de se lancer dans une autre charge contre M. Doré, dans une entrevue à Radio-Canada. C'est au cours de cette entrevue qu'il a rappelé le passé féliciste de Jacques Lanctot, éditeur du livre de M. Doré.

■ Le maire Drapeau est intervenu personnellement pour tenter de faire bloquer le projet de M. Dupras de publier un manifeste politique. « Il ne voulait surtout pas que l'on fasse campagne sur des promesses. Ses conseillers croyaient qu'il leur suffirait de faire campagne sur les réalisations passées. »

■ Dès le début, l'organisateur en chef de la campagne, M. André Bellerose, a été sommé de se rendre au bureau du maire pour justifier les dépenses engagées pour les fins de la campagne. M. Drapeau aurait effectué cette démarche après avoir entendu les doléances de certains vieux conseillers peu familiers avec les coûts et les contraintes d'une vraie campagne électorale. « Dans notre temps, on se contentait d'aller chercher nos pancartes à l'hôtel de ville deux semaines avant le jour du scrutin », a expliqué l'un de ces conseillers, en disant ne pas comprendre pourquoi on lui demandait de faire du porte à porte cette année.

■ L'entourage de M. Drapeau commence par ailleurs à blâmer l'organisateur en chef de M. Dupras, M. André Bellerose, d'être le responsable des problèmes actuels du parti. « On lui reproche son passé péquiste », a-t-on expliqué.

Toutes ces interventions ont jeté un froid entre l'entourage de M. Dupras et l'établissement du parti. On raconte d'ailleurs que MM. Drapeau et Lamarre ne sont pas chaleureux à l'endroit de M. Dupras et qu'ils se contentent de lui jeter des documents sous les yeux lorsqu'il fait appel à eux sur des dossiers municipaux.

Cette situation, associée aux déboires du parti dans les sondages, a complètement démoralisé l'organisation Dupras. Le candidat lui-même est d'une humeur exécrable. « Il est bête comme ses pieds et il est généralement de mauvaise humeur », a confié un membre de son entourage.

Le PCM a trois sondages en main, effectués par la firme Createc et son responsable, M. Grégoire Gollin, confirmant que son chef s'en va vers la défaite. C'est cette même maison de sondages qui testait l'opinion publique pour le compte du Parti libéral de M. Robert Bourassa lors des dernières élections provinciales.

La situation est telle que de nombreux candidats préfèrent faire cavalier seul, sans la présence de M. Dupras. « Si on leur en laissait le choix, la majorité des candidats feraient leur campagne seuls », affirme-t-on. Les dirigeants de l'organisation Dupras affirment pour leur part qu'il ne s'agit pas là d'une majorité.

Quoi qu'il en soit, on raconte que dès la publication du deuxième sondage de LA PRESSE confirmant l'avance énorme de M. Doré, de nombreux consultants extérieurs, attirés par un parti qu'ils croyaient riche, ont offert leurs services autant à M. Dupras qu'à M. Drapeau. Ainsi, c'est un certain Raymond Boucher, inconnu du comité de stratégie, qui aurait concocté avec M. Drapeau les déclarations récentes du maire contre M. Jean Doré. Il s'en est suivi un véritable chassé-croisé dans la stratégie du parti. C'est surtout à ce moment que M. Drapeau est revenu en scène, représenté au comité de stratégie par M. Jacques Bouchard, président de BCP. À partir de ce moment, la démarche du parti est devenue erratique. « C'est comme quand tu te couches la nuit et que tu changes constamment de côté en tentant de trouver une position confortable et que tu n'en trouves pas », a confié un proche de M. Dupras.

Hausse du prix des timbres?

■ OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement fédéral projette de majorer de deux cents le coût du service postal de première classe, qui passerait de 34 à 36 cents, a déclaré hier une coalition de syndicats représentant les employés de la Société canadienne des Postes.

Les porte-parole syndicaux ont dénoncé ce projet, qu'ils ont qualifié de scandaleux. Du côté de la Société des Postes, on a refusé de commenter ces informations au sujet d'une imminente hausse de tarifs.

Selon la coalition, Ottawa songerait également à offrir aux citoyens desservis par des boîtes aux lettres communautaires la possibilité d'obtenir le service de livraison à domicile, moyennant des frais spéciaux.

Encore aujourd'hui, les adjoints de M. Dupras ne sont pas sûrs des intentions réelles de M. Drapeau. « On se demande parfois s'il ne souhaite pas que le parti meure avec lui », a confié l'un d'entre eux. « J'ai l'impression que MM. Drapeau et Lamarre ne sont pas intéressés à voir le parti gagner », a confié un autre.

Du même souffle, on affirme que M. Pierre Lorange ne lève pas le petit doigt pour le parti. « Mais dès qu'il arrive au caucus, il fait de grandes envolées pour nous dire ce qu'il faudrait faire. »

De l'opinion de tous, la campagne à la mairie est perdue, et c'est dans les districts qu'il faut maintenant se battre, pour sauver des sièges de conseillers. Le 23 octobre, le parti lancera un quotidien, publié par M. Jacques Francoeur et reprenant les principaux éléments du manifeste. Une bonne partie du budget publicitaire ira dans les hebdomas de quartier pendant les trois dernières semaines avant le scrutin.

Ils sont de plus en plus nombreux parmi les conseillers sortants à déplorer que le maire Drapeau n'ait pas annoncé plus tôt sa démission pour donner plus de temps à son successeur. Ils sont également nombreux à faire valoir que M. Dupras n'était pas l'homme de la situation. Certains affirment que la situation est en grande partie imputable au retard du président et éditeur de LA PRESSE, M. Roger D. Landry, à annoncer qu'il ne serait pas candidat à la mairie. Interrogé à ce sujet, M. Landry a reconnu avoir été invité à se présenter il y a deux ans. Il a dit avoir encore eu des discussions avec M. Drapeau sur le sujet en février dernier et avoir servi un non catégorique au parti en mars ou en avril. Il nie cependant avoir entretenu les espoirs de ceux qui l'invitaient à se présenter, et il prend à témoin ses nombreuses déclarations publiques sur le sujet. « Que certains aient pensé que je serais candidat parce qu'ils le souhaitent, cela ne me surprend pas », a-t-il conclu.

LOI 101

SUITE DE LA PAGE A 1

ceptable infligé aux minorités au Québec.

Mercredi dernier, le premier ministre ajoutait que l'affichage bilingue pourrait être légalisé sans qu'il soit nécessaire d'en débattre à l'Assemblée nationale, par la voie d'amendements aux règlements de l'Office de la langue française régissant la langue du commerce et des affaires.

À CJMS hier, M. Bourassa a à nouveau parlé de cette possibilité.

Or, de l'avis de M. Gratton, (dont la tâche consiste précisément à alimenter les travaux de la Chambre) ces deux propositions font problème.

D'une part, dit-il, « il me semble impossible qu'on puisse légiférer avant les Fêtes sur ce sujet, compte tenu que le 13 novembre est la date limite pour déposer un projet de loi: c'est dans moins d'un mois! Alors, ce serait rêver en couleur de penser qu'on peut en débattre avant Noël. »

M. Gratton explique que des avant-projets de loi sont présentement sur la table. Mais le jugement de la Cour d'appel n'étant toujours pas connu, il n'existe pas de texte définitif susceptible de franchir les étapes du conseil des ministres, du comité de législation et du caucus.

D'autre part, le leader parlementaire parait sceptique devant la solution qui consisterait à passer par la voie réglementaire.

« On ne peut pas amender les règlements pour permettre l'affichage bilingue partout au Québec. On pourrait le faire seulement pour les cas d'exception. Je ne sais pas exactement ce que M. Bourassa entend par

cette proposition: ça n'a pas été discuté nulle part, donc ça reste très aléatoire quant à moi », a dit M. Gratton.

Curieusement, c'est une intervention de M. Gratton en commission parlementaire, en décembre 1983, que le premier ministre a évoquée en mettant cette possible procédure sur le tapis.

Quoi qu'il en soit, le leader parlementaire libéral s'attend à ce que le dossier de la langue fasse les beaux jours de la période des questions, l'opposition péquiste ayant déjà manifesté son intention de combattre toute modification à la Loi 101.

D'autant plus, ajoute M. Gratton, « que l'adaptation a été plus difficile pour les gens de l'opposition, mais ils ont maintenant réalisé qu'ils ne sont plus au gouvernement et on s'attend à ce qu'ils fassent leur travail et à ce que les échanges de vues soient maintenant plus virils. »

Dans la veine linguistique, soulignons que le gouvernement devra légiférer pour donner suite au rapport Lalonde, qui recommande la fusion des organismes chargés d'appliquer la Loi 101.

Cela mis à part, le leader parlementaire ne prévoit pas une session particulièrement spectaculaire du point de vue strictement législatif.

Quelque 25 projets de loi sont déjà au feuilleté et plus de 75 sont en gestation mais, dans la majorité des cas, il s'agit d'initiatives qui risquent peu de soulever des débats passionnés.

Retenons quand même:

■ le projet de loi 96 ayant notamment pour but de réglementer le fonctionnement des restaurants « Apportez votre vin », qui ont poussé comme des champignons, surtout à Montréal;

■ le projet de loi 92 destiné à adapter certaines lois en vigueur à la Charte des droits et libertés de la personne;

■ le projet de loi réformant en profondeur le Code de la sécurité routière;

■ des projets de loi abolissant un certain nombre de conseils consultatifs, en accord avec le rapport Gobeil. « Il y en a qui ne se sont pas réunis depuis 25 ans », commente M. Gratton;

■ le projet de loi destiné à modifier les dispositions régissant actuellement le zonage agricole;

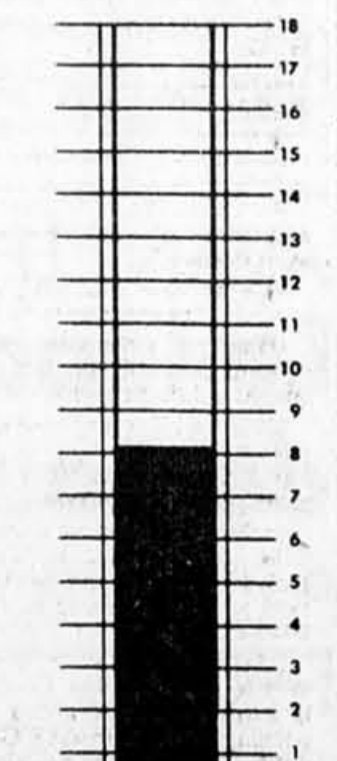
■ et le projet de loi (promis par le ministre du Travail, M. Pierre Paradis) sur l'abolition de la carte de classification dans l'industrie de la construction.

Ces deux derniers dossiers sont potentiellement plus explosifs, selon le sort que l'opposition entend leur réserver.

L'aile parlementaire péquiste a déjà prévu de harceler le gouvernement sur des dossiers allant de la privatisation de Québecair et de la Raffinerie de sucre, jusqu'à la réforme (promise puis remise à plus tard) de l'aide sociale, en passant par les trois rapports des comités de sages et, bien sûr, les négociations dans les secteurs public et parapublic.

« Ce sera évidemment le gros dossier de l'automne », a conclu M. Gratton.

Un peu d'entraide, ça fait du bien



8,250,000
Centraide

« Je ne me sens pas nostalgique »

— JEAN DRAPEAU

■ « Le rideau est tombé, mais je ne me sens pas nostalgique », a déclaré hier soir Jean Drapeau en quittant la salle du conseil municipal de Montréal pour la dernière fois.

PAUL ROY

Le conseil ne se réunira plus en effet avant l'élection municipale du 9 novembre prochain.

Devant les conseillers, quelques minutes plus tôt, le maire Drapeau avait dressé un bilan de sa participation à la chose municipale en plus de 30 ans à la mairie: « En terminant cette séance, se terminent pour moi un peu plus de 350 assemblées, bien au-delà de 1 000 séances du conseil et, en novembre, quand mon successeur aura été assermenté, j'aurai complété quelque 10 600 jours à la mairie! »

Son bras droit, Yvon Lamarre, lui a offert, avec l'assentiment unanime du conseil, une peinture de Marc-Aurèle Fortin qui était accrochée dans le bureau du maire, à l'hôtel de ville, depuis 1967. Le président du comité exécutif a souligné que pour M. Drapeau, l'hôtel de ville de Montréal avait été plus qu'un lieu de travail mais « une vraie maison, un domicile chaleureux et vivant où il a vécu plus de 30 ans ».

Le chef du Rassemblement des

citoyens de Montréal, Jean Doré, a pour sa part souligné l'amour que son adversaire politique vouait à Montréal et il a dit espérer qu'il termine sa carrière « dans la plus grande sérénité ».

Certains y ont vu une allusion aux attaques débridées portées par Jean Drapeau à l'endroit de M. Doré ces derniers jours. Mais monsieur le maire n'était pas de cet avis: « Je n'ai pas vu ça comme ça, a-t-il répondu aux journalistes en quittant la salle du conseil. La sérénité, c'est un souhait que je formule moi-même souvent à d'autres... »

M. Drapeau continuera-t-il ses attaques d'ici à l'élection? « Il (M. Doré) continuera de dire ce qu'il a à dire et je ferai de même », a répondu le maire, qui n'a cependant pas mentionné si Claude Dupras, le candidat du Parti civique, prendrait lui-aussi part aux échanges...

Regrette-t-il d'avoir attaqué la crédibilité de Jacques Lanctôt, l'éditeur de M. Doré, à cause de son passé felquistique? « J'ai été critiqué par certains journaux pour cela, de répondre M. Drapeau, mais j'ai également été loué par d'autres personnes. »

A-t-il l'intention de se rétracter, comme l'exige M. Lanctôt. « C'est ma dernière assemblée du conseil, ce soir, et je ne veux parler que de ça. Pas de politique! »



Le maire Jean Drapeau ferme la porte de son bureau emportant avec lui le tableau de Marc-Aurèle Fortin qui lui a été offert avec l'assentiment unanime du conseil.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Les Montréalais ne s'opposeraient pas à une taxe pour la conservation des espaces verts

■ Même s'ils doivent vivre avec la taxe « olympique » depuis près de 10 ans, 62 p. cent des Montréalais se disent en faveur d'une taxe spéciale destinée à conserver les espaces verts sur leur territoire.

PIERRE GINGRAS

Selon une enquête réalisée en décembre 1984 par le ministère du Loisir, de la Chasse sur l'intérêt du public de la région métropolitaine pour la faune et la nature, cette taxe spéciale serait approuvée par 69 p. cent de la population de Verdun et Lasalle et Lachine, 67 p. cent des Lavallois et par plus de 60 p. cent des citoyens de la Rive-Sud, du West-Island et de la région Oka-Rigaud. Sur la Rive-Nord de la rivière des Mille Îles et la région de Terrebonne, cette proportion atteint 59 p. cent alors qu'elle n'est que de 53 p. cent dans l'est de l'île de Montréal.

Les résultats de cette enquête dont on a imprimé en avril dernier qu'une vingtaine de copies, compte trois documents de plus de 150 pages. L'étude a été menée dans un territoire compris dans un rayon de 50 km du centre-ville de Montréal, là où on retrouve près de 3 millions de Québécois. Elle n'a jamais été rendue publique. L'enquête a d'ailleurs été réalisée dans le cadre du projet du parc de l'Archipel qui a été mis en veilleuse par le gouvernement Bourassa.

D'abord l'observation de la nature

L'enquête met en lumière que l'observation de la nature sous toute ses formes (promenade, parcs, jardins botanique et zoologique etc) est pratiquée par 56 p. cent des répondants. Curieusement, c'est à Laval (33 p. cent) et sur la Rive sud (41 p. cent) qu'on s'adonne le moins à cette activité. Ce sont dans les régions les mieux pourvues en espaces verts que la population a le plus de contact avec la nature. Une majorité de citoyens de Montréal qui pratique cette activité (58 p. cent) le fait dans les parcs.

On réalise par ailleurs que les observateurs de la nature

sont plus nombreux chez les 35 ans et moins, que toute proportion gardée, ils regroupent beaucoup plus d'anglophones que de francophones et l'allophones. Plus ils sont scolarisés et fortunés, plus ils s'adonnent à cette activité dont la pratique est souvent reliée à la possession d'une automobile.

Cette enquête démontre en outre que 41 p. cent des répondants pratiquent la cueillette (fruits cultivés, sauvages, champignons, fleurs etc), 29 p. cent s'adonnent à la pêche sportive et seulement 5,8 p. cent à la chasse. Pour leur part, plus de 45 p. cent des gens de plus de 65 ans ne font à aucune de ses activités (en incluant l'observation de la nature).

La majorité des répondants de l'échantillon scientifique de 1100 personnes estiment que vivre sur le bord de l'eau est toujours un avantage mais 69 p. cent affirment que de l'archipel de Montréal les eaux ne sont accessibles à personne. Par ailleurs les activités de plein air les plus en demande sont dans l'ordre: la baignade, la marche, la randonnée pédestre, les activités hivernales (ski, raquettes, glissades) le camping et les pique-niques.

Pratiquée par 29 p. cent de la population, la pêche sportive est une activité qui se pratique surtout à l'extérieur de l'archipel mais on constate que le nombre de voyages de pêche à « l'extérieur » étaient en régression durant la période 1981 à 1984. Par contre la pêche sur la glace était en nette progression. Ce sont surtout les gens de Montréal, Laval et de la Rive sud qui font de la pêche. Ils ont de 35 à 45 ans ou de 55 à 64 ans, et sont plus instruits que la moyenne.

Quant à la chasse (sauvagine et petite gibier seulement), à peine 9 p. cent de la population pratique ce sport. Ce sont surtout des hommes (plus de 98 p. cent), des résidents de l'est de l'île, Verdun, LaSalle, Lachine et la Rive-Nord, ils ont une scolarité de niveau secondaire (moins de 2 p. cent de diplômés universitaires chassent) et la plupart disposent d'un revenu annuel de \$30 000 à \$40 000.

UNE PREMIÈRE AU CANADA

Condamné à mort il y a 15 ans, Réal Chartrand demande sa libération

■ Il avait épuisé tous les recours permis par la loi. Il s'était même adressé en vain à la Cour suprême du Canada, où on l'avait conduit, menottes au poignet et sans avocat parce qu'il n'en voulait plus, pour plaider

JOYCE NAPIER

sa cause devant le tribunal le plus haut du pays. Il avait essayé de convaincre les neuf juges qu'il était fou au moment du crime. On rejeta son sursis à l'unanimité.

On avait fixé au 15 juillet 1976 la date de sa pendaison pour avoir abattu le policier Gabriel Labelle, de Sainte-Thérèse, cinq ans auparavant.

Mais le Parlement devait demander qu'on reporte l'exécution du condamné, Réal Chartrand, reconnu coupable de meurtre au premier degré en novembre 1972, en attendant

qu'on se prononce sur la question de la peine capitale.

Le 26 juillet 1976, Chartrand avait déjà passé cinq ans et sept mois dans l'aile des condamnés à mort d'un pénitencier, et cette journée-là, la nouvelle loi abolissant la peine capitale devait entrer en vigueur et la sentence contre Chartrand devait être commuée en une peine de 25 ans fermes de prison.

Judi dernier, après avoir purgé 15 ans de sa sentence, Chartrand, 43 ans, est devenu d'après ses avocats, Mes Robert Sacchitelle et Michel Marchand, le premier détenu au Canada, condamné à la prison à perpétuité pour un meurtre prémédité, à demander une libération conditionnelle.

Dans sa requête présentée au juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Alan B. Gold, le détenu demande à être entendu par un jury, afin qu'on revise

son cas et qu'on confirme qu'il est, comme il le maintient lui-même, un homme change, un converti qui demande un dernier sursis.

« Je ne suis plus une personne violente, ni un danger pour la société », dit-il dans son document en ajoutant que les objectifs de réhabilitation de sa détention ont été atteints et si sa requête est accordée il ne demande pas mieux que de réintégrer peu à peu cette société qui voila 15 ans ne voulait plus de lui.

En logeant ce dernier appel, le détenu déclencherà un processus qui promet d'être laborieux. Une libération conditionnelle doit être non seulement méritée mais encore, doit-elle porter la signature de plusieurs personnes.

Lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE, Me Sacchitelle, un avocat de l'aide juridique, a



Réal Chartrand, en 1981 photothèque LA PRESSE

noté que le juge Gold devra nommer un juge de la Cour supérieure pour entendre la requête du prisonnier. Avant même une audition préalable, ce juge devra aviser le Procureur général du Québec, le Solliciteur général du Canada, et le directeur de l'Institut Leclerc, à Laval, où l'accusé est maintenant détenu. Le Solliciteur désignera une personne pour rédiger un rapport complet sur Chartrand, assorti d'une évaluation psychiatrique approfondie. Ce rapport sera soumis au juge qui présidera les procédures et par la suite, après maintes discussions juridiques et si les conclusions du rapport le permettent, un jury sera choisi pour entendre encore une fois l'homme au casier judiciaire chargé qui a fait feu sur un policier de 23 ans le 12 octobre 1971 alors qu'il avait obtenu un congé temporaire de l'Institut Philippe Pinel, centre de détention psychiatrique pour criminels.

Ce jury ne devra pas, comme dans toutes les autres causes criminelles, rendre un verdict unanime. Si deux tiers des jurés décident que Chartrand est vraiment un repentant, il pourra finalement enjamber la clôture.

Me Sacchitelle espère obtenir une décision d'ici la fin de l'année.

Depuis l'âge de 14 ans, Chartrand, un délinquant condamné à des peines d'emprisonnement 10 fois avant d'abattre le policier, s'est promené d'un pénitencier à un autre, emportant avec lui cette rage contre la vie, une haine qui s'est assouvie à force de travail, de soins psychiatriques et de volonté.

En 1981, lors d'une entrevue avec un journaliste, il avait dit: « Donnez-moi le bénéfice du doute j'ai changé. » Plus tard il devait lui confier: « J'ai envie d'être bon, tendre et amoureux ».

PROCÈS DES HELL'S ANGELS

Coulombe est bien content que Lachance soit devenu délateur

■ Gerry « Le Chat » Coulombe, qui en était hier à sa neuvième journée de témoignage au procès des quatre Hell's Angels de Sorel accusés du meurtre de cinq Hell's de Laval, a dit avoir été heureux d'apprendre que Gilles « Le Nez » Lachance avait témoigné pour la Couronne à l'enquête préliminaire des Hells, à Sherbrooke.

GERMAIN TARDIF

Contre-interrogé par Me Léo-René Maranda, avocat de la défense, le « collaborateur de police » Coulombe, qui refuse de se faire appeler délateur, a dit qu'il ignorait ce que Lachance avait déclaré.

« Ça ne vous inquiétait pas de penser qu'il pouvait vous contredire? », a demandé l'avocat. « Tant pis, a répondu Coulombe. Mais j'étais content de savoir que je ne serais pas le seul à dire ce qui s'est passé. »

Quand a-t-il connu Lachance? Il n'est pas sûr, peut-être en 1984. Où? Au local des Hell's de Laval. Combien de fois l'a-t-il vu avant le 23 mars 1985? Pas souvent.

« Une fois, je l'ai vu dans un party à Valleyfield, durant les régates. J'étais alors membre du club des SS. Je ne sais pas si on s'est parlé. Plus tard, je l'ai vu à Sorel, au party du 5 décembre 1984. »

Le témoin dit l'avoir vu au local de Lennoxville le 24 mars 1984. Coulombe montait alors la garde. Lachance arriva dans sa voiture en compagnie de « Brutus » Geoffron. Coulombe dut reculer la sienne pour le laisser passer.

Il ne se souvient pas cependant de lui avoir parlé ce jour-là, ni de l'avoir vu partir. Il ne se rappelle pas avoir discuté avec lui au sujet de l'élimination du « chapitre » de Laval avant l'après-midi du 24 mars.

Il a dit avoir vu les quatre accusés, Jacques Pelletier, Luc Michaud, Robert Richard et Ré-

jean Lessard, à Lennoxville, le 24 mars, date présumée de l'assassinat des cinq motards lavallois.

Richard est celui qui a ramené sa voiture au local de Sorel. Quant à Michaud, il n'aimait pas la bande de Laval et aurait dit à Coulombe en 1984 qu'à un moment donné, « on va les coincer, eux autres ».

Lessard est celui qui a ordonné à Coulombe d'escorter le camion au quai de Saint-Ignace-de-Loyola.

Me Maranda a nommé une vingtaine de personnes que Coulombe affirme avoir vues. Le témoin n'a cessé toutefois de répéter qu'il ne se souvenait pas si c'était à l'intérieur ou à l'extérieur du local, si c'était avant, pendant ou après les coups de feu, s'ils étaient assis ou debout, s'il leur a parlé, comment ils étaient vêtus, ce qu'ils faisaient, ou s'il s'était déjà entretenu avec eux de l'élimination des « gars de Laval ».

Coulombe a dit qu'après les coups de feu qui ont tué Guy-Louis Adam, la porte du garage s'est ouverte de l'intérieur à la demande de « Bull » Tremblay. C'est ce dernier qui, toujours selon le témoin, aurait fait feu sur Adam qui tentait de fuir. Coulombe dit avoir vu un corps dans la porte ouverte entre le garage et le local. Il n'a vu ni les pieds ni la tête, mais le milieu du corps.

Me Maranda lui a rappelé alors la déclaration écrite qu'il a faite à la police, dans laquelle il affirmait avoir vu trois ou quatre corps à l'intérieur du garage.

« Qu'est-il survenu, a demandé l'avocat, pour vous permettre, entre juillet et octobre 1985 (date de l'enquête préliminaire), de diminuer le nombre de corps? »

Coulombe a fini par admettre qu'il s'était trompé.

Ajourné pour la fin de semaine, le contre-interrogatoire doit reprendre lundi.

Cahier SPECIAL

AUJOURD'HUI
DANS
la presse

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La semaine de la santé et de la sécurité au travail (troisième semaine d'octobre) en est à sa deuxième année d'effort commun, à la grandeur du Québec, pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Le cahier traite de quatre secteurs: les soins hospitaliers, le transport et l'entreposage, les bureaux, la construction.

TAXE DE 15 % SUR LE BOIS-D'OEUVRE CANADIEN

Pat Carney est réconfortée par l'appui des provinces

OTTAWA — La ministre du Commerce international, Mme Pat Carney, a déclaré, hier, aux Communes, qu'elle était réconfortée par l'appui que les gouvernements provinciaux, l'industrie du bois d'oeuvre et les syndicats lui donnaient dans le contentieux qui l'oppose au département du Commerce américain.

pour avoir le privilège d'entreprendre des négociations avec les États-Unis sur le libre-échange, la ministre a vigoureusement répondu sur un ton qui ne cachait pas son mépris pour de tels propos.

« Afin de renseigner le député, a-t-elle lancé, sur ceux qui font confiance au gouvernement fédéral, je vais lui donner une liste: le ministre libéral québécois des Ressources, M. Pierre MacDonald, M. McCambly de la Fédération canadienne du travail, Jack Munro du Syndicat international des travailleurs de l'industrie du bois, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Peter Vander Zalm, le premier ministre du Nouveau-Brunswick Richard Hatfield et M. Mickle Apsey, un porte-parole de l'industrie, sont tous d'accord avec notre point de vue.

« Toutes les parties impliquées dans la discussion, a-t-elle poursuivi, sont derrière le gouvernement du Canada et je suis choqué de voir que l'opposition libérale ne l'est pas. »

Par contre, selon le libéral de Winnipeg, Lloyd Axworthy, toutes les raisons militent en faveur de l'abandon des négociations sur le libre-échange puisque la question des droits compensatoires, pour les Américains, n'est pas négociable.

La ministre a répliqué à son adversaire que s'il avait des accusations à lancer sur l'intégrité et la bonne foi du gouvernement des États-Unis il était libre de le faire. « Mais, a-t-elle ajouté, ce n'est pas notre position qui est plutôt celle de négocier un accord de libre-échange qui nous donnera à long terme cette sécurité d'accès au marché américain, ce qui nous fait défaut aujourd'hui. »

A Steven Langdon du Nouveau Parti démocratique qui se demandait, hier, si le fait d'avoir offert de négocier un tarif avec l'industrie américaine au beau milieu du processus quasi-judiciaire, il y a deux semaines, ne représentait pas pour le Canada une admission que les droits de coupe fixés par les provinces étaient une forme de subvention, Mme Carney a rétorqué qu'elle avait agi à la demande de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'industrie et des syndicats.

À une question de la députée néo-démocrate de Vancouver Est, Mme Margaret Mitchell, la ministre a finalement fait le point sur toute cette affaire.

« Je suis contente, a-t-elle dit, que le droit compensatoire (15 p. cent) est plus bas que 32 p. cent comme ce fut demandé par les producteurs américains et qu'il est plus près de ce que nous avions demandé (soit 10 p. cent). Mais la n'est pas la question. Le problème que nous avons devant nous est que la nature de la décision annoncée dans ce cas-ci, et qui renverse un décision préalable rendue selon d'autres règles, peut mettre en péril d'autres industries canadiennes.

« La seule façon, a poursuivi Mme Carney, de solutionner ce problème est de s'asseoir à la table de négociation et de conclure un traité à long terme qui empêchera ce genre de bouleversement.

« Nous avons dit, a-t-elle conclu, qu'il s'agissait d'une décision déplorable et, je veux être clair là-dessus, si les provinces décidaient, comme elles ont le droit de le faire, de régler la question en acceptant les conditions américaines, les problèmes occasionnés par la décision au Canada, à l'industrie et aux travailleurs seraient toujours présents et c'est cela que les négociations sur le libre-échange sont susceptibles de changer à long terme. »

CONTRAT D'ENTRETIEN DES F-18

La décision sera politique, prévient Monique Vézina

OTTAWA — Mme Monique Vézina, ministre fédérale des Approvisionnement et Services, s'est défendue hier d'être intervenue dans la procédure des appels d'offre pour l'obtention du contrat d'entretien des avions de chasse F-18.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

« Le processus formel des soumissions a été respecté et il n'y a pas eu de tripotage », a affirmé Mme Vézina, alors qu'elle était interrogée par les journalistes à sa sortie de la Chambre des communes.

Le réseau CBC a affirmé jeudi soir dans une émission télévisée que Mme Vézina, de même que son prédécesseur au ministère des Approvisionnement et Services, Stewart McInnes, avaient fait modifier la recommandation de leurs fonctionnaires, qui allait en faveur du groupe Bristol de Winnipeg.

Tout en niant avoir posé un tel geste, la ministre Vézina a laissé entendre toutefois hier que le cabinet fédéral pourra

avoir une recommandation autre que celle présentée par les fonctionnaires du gouvernement. « Les fonctionnaires sont à notre service dans mon ministère pour nous supporter dans les opinions techniques. Nous comme politiciens, nous sommes là pour prendre des décisions politiques et c'est ce que nous allons faire », a-t-elle déclaré.

Le contrat est évalué à plus de \$1 milliard sur une période de 20 ans. Trois groupes ont présenté des soumissions, Canadair de Montréal, Bristol de Winnipeg et IMP de Halifax.

L'émission *The Journal* dit avoir des informations selon lesquelles les fonctionnaires de deux ministères, celui de la Défense nationale et celui de Mme Vézina, ont proposé d'accepter l'offre de Bristol, mais que des pressions politiques venant du milieu québécois tentent de changer la décision.

Plus tôt cette semaine, le président du syndicat des employés de Canadair, Norman Cherry, donnait une tout autre version du dossier. M. Cherry a affirmé que la société Bristol a

joué de privilèges qui lui ont permis de modifier son offre à la baisse une fois les délais prescrits écoulés, ce qui lui vaut maintenant d'être le plus bas soumissionnaire.

Hier, la ministre Vézina a rejeté ni plus ni moins ces allégations en disant que « l'intégrité de la compétition a été respectée ». Sans donner de détails, elle a ajouté que la décision sur les F-18 sera rendue dans les prochains jours.

Initialement, la décision devait être prise au printemps dernier. Mais, selon des sources dans l'industrie aérospatiale canadienne, le gouvernement Mulroney a commis une erreur en reportant son choix. Le délai, disent ces personnes, a permis aux pressions politiques de se développer, ce qui fausse le processus de la compétition et celui des appels d'offre. Hier, dans une annonce parue dans le quotidien *The Globe and Mail* de Toronto, le consortium Bristol laisse entendre que le gouvernement conservateur n'a pas respecté le principe des soumissions et qu'il accordera le contrat suivant des pressions politiques.

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

Au lendemain de la victoire de l'industrie américaine du bois qui a obtenu l'imposition d'un tarif douanier de 15 p. cent sur les importations de bois d'oeuvre canadien, la ministre a repoussé toutes les insinuations de l'Opposition qui l'accusait de s'être mis à genoux devant l'administration américaine.

Pour clouer le bec à ses détracteurs qui lui ont suggéré de se retirer des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis pour bien démontrer que le gouvernement canadien n'est pas heureux de la décision américaine, Mme Carney a dressé une liste partielle de ses appuis qui lui suggéraient le contraire.

Au critique libéral Lloyd Axworthy qui laissait entendre que le gouvernement canadien avait secrètement concédé l'industrie du bois d'oeuvre aux Américains

Le Conseil canadien pour le développement social prône le revenu minimum garanti

EDMONTON — Le Conseil canadien pour le développement social lance une campagne à l'échelle nationale pour l'instauration du revenu minimum garanti en même temps que la réforme fiscale majeure promise par le gouvernement.

Toutefois, les hommes d'affaires préoccupés par le déficit canadien soutiennent que la réforme de la fiscalité sera plus efficace si elle met l'accent sur la création de nouvelles richesses en stimulant l'activité économique.

Porte-parole du Conseil de planification sociale d'Edmonton, M. Peter Faid considère la campagne comme une réponse aux lobbies des milieux d'affaires qui souhaitent que le gouvernement fédéral réduise ses dépenses.

« Depuis quelques années, le

concept même de l'État-providence a été la cible d'attaques », a déclaré M. Faid, hier.

La notion de revenu minimum garanti devra cependant être assortie de programmes supplémentaires, a expliqué M. Faid au cours d'une entrevue.

« La pauvreté constitue un problème majeur constamment en croissance au pays », souligne la publication de l'organisme d'une étude annonçant le lancement de la campagne.

Gaspillage

Même si les groupes de pression des milieux d'affaires « perçoivent le gaspillage dans les programmes universels », le système actuel est insuffisant, soutiennent les auteurs du document.

« L'existence de soupes populaires, des banques d'aliments et

des refuges temporaires constitue une preuve de l'échec de ces programmes gouvernementaux. »

Président de l'Organisation des petites entreprises, M. Dan Horgan affirme de son côté qu'il faut faire preuve d'une prudence extrême en abordant cette idée.

« Un revenu minimum garanti tue toute motivation à sortir de chez soi pour aller se chercher un emploi, croit-il. La nature humaine étant ce qu'elle est, il y aura des gens qui refuseront de sortir pour occuper un emploi au salaire minimum. »

Il a souligné que la pauvreté étant l'absence de richesse, la réforme fiscale proposée devrait contribuer à stimuler l'activité commerciale en vue de créer cette richesse.

— Presse Canadienne

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

TOUT POUR LES SOINS DU MALADE À LA MAISON

★ VENTE
★ LOCATION
★ REPARATION

HEURES D'AFFAIRES
LUN. au VEN. 9H00 à 18H00
SAM. 9H00 à 16H00

Régent St-Pierre
4338, ST-DENIS, MTL
849-2407 ou 288-1984
EXT. SANS FRAIS: 1-800-361-5146

ÉTUDIEZ LA MÉDECINE CHINOISE

ou meilleur collège de médecine chinoise connu en Amérique du Nord, affilié au Collège Médical de Chine, de Taiwan, République de Chine (niveau universitaire).

- Nous sommes:**
- Connu à travers le monde
 - Diplôme et adhésion reconnus dans 64 pays
 - Hôte du Congrès International de Médecine Chinoise et Pharmacologie
 - 78 cliniques réputées à travers le Canada

- Nos normes:**
- Limite de 10 étudiants par classe
 - Entraînement intensif en acupuncture et en médecine chinoise pour personnes avec connaissances médicales
 - Le seul collège bilingue de médecine chinoise au Canada
 - Le seul collège au Canada autorisé à envoyer des étudiants gradués à l'Hôpital de Médecine Chinoise et Culturelle de Taiwan pour avancement et pratique
 - Programme sous la supervision du Dr David D. W. Liou, membre officiel du comité d'administration gouvernemental de la santé nationale, République de Chine

Pour renseignements: 288-2871
Collège de Médecine Chinoise et Culturelle
Ordre des Acupuncteurs du Québec
3565, rue Berri, suite 230, Montréal, Qc H2L 4G5

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial		Tirage du 86-10-17	
NUMEROS LOTS		6 9 15 23 27 33	no complémentaire 7
456725	500 000\$	GAGNANTS LOTS	Mise-tôt
567625	50 000\$	6/6 1	305 399,00\$
67625	1 000\$	5/6 + 10	5 429,30\$
7625	100\$	5/6 255	266,10\$
625	25\$	4/6 6 454	38,90\$
25	10\$		251 199,20\$
		Ventes totales:	1 318 049,00\$
		Prochain gros lot	200 000,00\$ approx.

Quotidienne		NUMEROS LOTS	
Semaine du: 86-10-11		475066	50 000 \$
SAMEDI	417 0617	75066	5 000 \$
LUNDI	032 5237	5066	250 \$
MARDI	811 7855	066	25 \$
MERCREDI	777 3009	66	5 \$
JEUDI	878 0056	Tirage du 86-10-17	
VENDREDI	739 8695	475066	1 000 \$
		4750	100 \$
		475	10 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

VOUS PASSEZ UN TIERS DE VOTRE VIE AU LIT. NE MÉRITIEZ-VOUS PAS CE QUI SE FAIT DE MIEUX?

Les deux meilleurs matelas Posturepedic de Sealy

«Overture» de Sealy Posturepedic

Une nouvelle collection de qualité suprême vous donne un confort de luxe inégalé.

	Ord.	Solde
Ensemble simple	1165\$	599 ⁹⁵ \$
Ensemble double	1335\$	699 ⁹⁵ \$
Ensemble «Queen»	1665\$	899 ⁹⁵ \$
Ensemble «King»	1950\$	1099 ⁹⁵ \$

«Celestial» de Sealy Posturepedic

La collection de qualité haut de gamme

	Ord.	Solde
Ensemble simple	835\$	499 ⁹⁵ \$
Ensemble double	1000\$	599 ⁹⁵ \$
Ensemble «Queen»	1250\$	749 ⁹⁵ \$
Ensemble «King»	1585\$	949 ⁹⁵ \$

NOUVEAU «BACKSAVER SUPRÊME»

ÉCONOMISEZ 50%

	Ord.	Solde
Ensemble simple	760\$	379 ⁹⁵ \$
Ensemble double	940\$	469 ⁹⁵ \$
Ensemble «Queen»	1130\$	564 ⁹⁵ \$

Le meilleur matelas à ressorts non recouverts de Sealy

ÉCONOMISEZ 40%

ÉCONOMISEZ 40%

«MONTE CARLO DELUXE»

ÉCONOMISEZ 50%

	Ord.	Solde
Ensemble simple	580\$	289 ⁹⁵ \$
Ensemble double	700\$	349 ⁹⁵ \$
Ensemble «Queen»	840\$	419 ⁹⁵ \$

GRATUIT AVEC CHAQUE ACHAT: SUPPORT DE SOMMIER

NOTRE POLITIQUE DE PRIX GARANTIS DURANT TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respecterons ce prix et nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

LINEN CHEST

Boutique & Magasin à rayons.

CENTRE ROCKLAND 341-7810



Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a confirmé hier le gel des frais de scolarité jusqu'en juin 87, ajoutant toutefois qu'il faudra revoir le financement des universités prochainement. Par ailleurs, un récent sondage démontre que si les frais de scolarité doubleaient, 13 p.cent des étudiants universitaires devraient abandonner leurs études.

photo Robert Mailloux

Il semble que la grève des étudiants n'aura pas lieu

Il semble bien que le débrayage de l'ensemble des étudiants Québécois prévu pour mardi prochain n'aura pas lieu dans les collèges et universités du Québec, même si certaines petites organisations étudiantes estiment avoir un « mandat de principe » pour déclencher des grèves locales.

FRANÇOIS FOREST

Rappelons que l'enjeu de cette mobilisation qu'a lancée l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) tend à convaincre le gouvernement Bourassa de maintenir le gel des frais de scolarité à l'université, la gratuité de l'enseignement collégial et de rendre plus généreux le régime des prêts et bourses.

Hier, deux associations étudiantes, celles des universités de Sherbrooke et du Québec à Montréal qui techniquement pourraient avoir, lundi, le mandat de leurs membres (20 000 étudiants) de déclencher la grève, ont accusé leurs collègues des autres universités de « ne pas prendre le train quand il passe ». En même temps cependant, les étudiants de l'université Laval a

Québec annonçaient qu'ils ne suivront pas le mouvement de grève illimitée proposée par l'ANEQ.

Selon les leaders étudiants de Sherbrooke et de l'UQAM, l'exécutif des autres regroupements étudiants est indolent et a décidé, dans certains cas, qu'il n'y avait pas « urgence » de déclencher des assemblées et de débattre « démocratiquement à la base » des acquis gagnés depuis 20 ans. Ils reprochent en fait à la « coalition des modérés » qui regroupent officiellement les associations étudiantes universitaires du Québec (RAEU) dont celles de McGill, Concordia, de l'Université de Montréal et des constituantes en province de l'université du Québec d'empêcher leurs membres « de décider démocratiquement quels moyens ils veulent (...) pour défendre l'accessibilité à l'éducation ».

Manon Bouchard, étudiante en histoire à l'université de Sherbrooke qualifiée de « complètement bureaucratique » l'indifférence des leaders étudiants. « C'est une politique d'autruche; ces leaders se disent: quand le gouvernement annoncera le dégel des frais de scolarité, on bougera. Ce ne sera plus le

temps de bouger, tout sera coulé dans le béton. C'est le temps ou jamais de le créer ce rapport de force ».

Bertrand Loisel, étudiant de sciences juridiques et responsable de la mobilisation à l'UQAM ajoute: « Ce n'est pas en juillet prochain qu'il faut déclencher la grève générale, mais immédiatement: la réforme des prêts et bourses est déjà entamée sans consultation. Le dégel des frais scolaires, c'est le ticket modérateur à l'éducation ».

Selon ces deux associations, la « coalition des modérés » se berce d'illusion en croyant possible de flechir le gouvernement Bourassa par de simples manifestations ou grèves rotatives.

Cela dit, hier huit cégeps: La Pocatière, Vieux-Montréal, Sept-Îles, Gaspé, Îles de la Madeleine, Baie-Comeau, Rosemont et Thetford Mines avaient voté pour la grève générale et trois dont le cégep Limoulou avaient refusé. Ce qui a fait dire à Philippe Boileau de l'UQAM « ça ne m'étonnerait pas que les modérés envoient les cégeps au front pour voir ce qui se passe ».

Entre-temps, sur les ondes d'une émission d'affaires publiques, hier, le ministre de l'Édu-

cation, Claude Ryan confirmait le gel des frais de scolarité jusqu'en juin 87, mais ajoutait qu'il faudra revoir le financement des universités prochainement. « Au Québec, nos frais de scolarité sont deux ou trois inférieurs à ce que l'on retrouve dans les autres provinces canadiennes. Par ailleurs, la population étudiante a augmenté de 15 p. cent depuis neuf ans, mais les universités travaillent avec 30 p.cent de moins en ressources financières. Enfin, l'aide financière que l'État accorde à ses étudiants est 70 p.cent plus élevée que celle que l'on retrouve dans les autres provinces ». En juin 87, a-t-il ajouté, le déficit des universités québécoises atteindra \$100 millions.

Un sondage réalisé par l'U de M démontre récemment que si les frais de scolarité doubleaient, 13 p.cent des étudiants universitaires devraient abandonner leurs études et 27 p. cent devraient les compléter à temps partiel. « Nous tâcherons, a précisé le ministre, de ne pas pénaliser les étudiants moins fortunés. Il est réaliste de penser que les frais seront peut-être modulés (ajustés). Il est sûrement plus coûteux de former un médecin qu'un avocat, par exemple ».

CRÈCHES DE NOËL

Un Noël magique avec CITADELLE

20% RABAIS VENTE D'OUVERTURE

Noël, c'est aussi la fête du cœur! Placez au pied de votre arbre une de nos magnifiques crèches de Noël.

valable jusqu'au 9 novembre 1986

Noël

CENTRE CITADELLE

DÉTECTIVE

PIERRE D. MASSUE

DEPUIS 1949 387-8757

« Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec »

Licencié par la Cité de Montréal

- Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
- enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance de employés
- filature • toutes preuves pour la cour

CONFIDENTIEL - DISCRETION ASSURÉE

TRAITEMENT MÉDICAL DE L'OBÉSITÉ ET DES VARICES

Clinique médicale et esthétique des docteurs Dupuy, Thomas & Associés

(Médecins omnipraticiens)

Longueuil	50, rue St-Charles ouest	670-7220
Montréal	1117 A, boul. St-Joseph est	277-6799
Pte-aux-Trembles	14311, rue Notre-Dame est	642-6946
Pointe-Claire	189, boul. Hymus, suite 505	695-0865
Sherbrooke	2021, rue King Ouest	1-819-563-4646
St-Léonard	5700, rue St-Zotique	254-5279
Laval	2927, boul. de la Concorde est	661-6696
Ste-Thérèse	519, boul. Labelle, Blainville	434-1911
St-Hyacinthe	2780 Raymond	774-6467

SELON L'ASSOCIATION DES HÔPITAUX DU QUÉBEC Les réductions budgétaires vont bientôt faire mal aux citoyens

« Il faut arrêter de dire que les compressions budgétaires imposées aux hôpitaux ne pénalisent pas les citoyens. La vérité, c'est qu'une douzaine d'hôpitaux, parmi les plus im-

portants, en sont maintenant réduits à couper dans les services directs à la population. »

HUGUETTE ROBERGE

L'Association des Hôpitaux du Québec n'a pas tardé à réagir vivement aux propos tenus plus tôt cette semaine par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, voulant que les hôpitaux puissent maintenant joindre les deux bouts sans que la qualité des soins ne soit diminuée.

Tout en reconnaissant les efforts importants consacrés par le gouvernement actuel pour assainir le financement des hôpitaux, le président de l'AHQ, M. Charles Chamard, a qualifié hier ces efforts d'insuffisants, particulièrement en ce qui touche le taux d'indexation des dépenses et le coût de système consenti au réseau hospitalier. A son avis, le problème des hôpitaux du Québec ne vient pas de la façon dont ils sont administrés, mais de l'argent qui manque, et seulement de la.

« Nous ne voulons en aucune façon jouer les alarmistes ou amener indument l'opinion publique, dit M. Chamard. Mais nous croyons nécessaire d'enoncer les faits tels qu'ils se présentent. A l'heure actuelle, nos établissements font face à un véritable dilemme: fonctionner avec un budget ferme... et une demande ouverte de soins et de services. »

La situation, aujourd'hui

A l'heure actuelle, selon

l'AHQ, 120 hôpitaux totalisant un déficit de \$20 millions n'ont pas soumis de plans de redressement budgétaire parce qu'ils ont décidé de résorber ce déficit, somme toute assez minime, à même leur budget régulier et sans affecter les services à la clientèle.

Trente-cinq autres hôpitaux, enregistrant un déficit total de \$10 millions, ont présenté au ministère des plans de redressement qui n'affectent pas directement les services aux usagers, mais proposent, par exemple, de réduire le taux d'occupation ou de reporter le programme d'entretien préventif des immeubles...

Des 25 hôpitaux qui restent, 13, dont les déficits additionnels atteignent \$15 millions, ont soumis des plans de redressement proposant des mesures de fermetures de services, mais sur une base temporaire. Les douze derniers, qui comptent parmi les plus importants par la taille ou le niveau de spécialisation, n'ont d'autre choix pour effacer leurs déficits totalisant \$25 millions que de présenter des plans de redressement qui vont faire mal à la population: coupures de services, fermetures de départements et de lits.

Le cœur du problème

« Les hôpitaux atteindront l'équilibre budgétaire si les hypothèses ou prévisions avancées en début d'année par le Ministère, quant au taux d'accroissement (indexation) et au coût du système, s'avèrent justes. Or, force nous est de constater que ces hypothèses ou prévisions du

ministère semblent, après six mois d'opération, bien en-deca de la réalité. »

En d'autres mots, les prévisions sur lesquelles le gouvernement se fonde pour établir le coût de système, et donc le taux d'accroissement des budgets des hôpitaux, sont irréalistes, selon l'AHQ, parce qu'elles ne tiennent pas compte de l'augmentation substantielle des dépenses des hôpitaux, venue par la suite, et souvent par décision gouvernementale!

M. Chamard cite, par exemple, l'augmentation des taux de cotisation imposés par la CSST, de l'assurance-chômage, de la régie des rentes, du financement des programmes de santé, les coûts des droits parentaux, de l'assurance-salaire, la nouvelle taxe sur le gaz naturel, la hausse du prix des orthèses, prothèses, fournitures de laboratoire et de certains médicaments. Toutes augmentations susceptibles de gonfler à court terme le passif des hôpitaux.

D'autre part, ce qu'on appelle le coût du système correspond aux coûts engendrés par le vieillissement de la population, qui influe directement sur le nombre d'admissions, les durées de séjour. Mais aussi, aux coûts du développement technologique (disponibilité de médicaments plus efficaces, par exemple, mais beaucoup plus coûteux). Pour la première fois cette année, le gouvernement a reconnu ce coût de système, qu'il a évalué à 0,4%, alors que les hôpitaux l'estiment à 2%, soit une différence de quelque \$35 millions.

L'opposition accuse Thérèse Lavoie-Roux de se livrer à la « désinformation »

Le député de Gouin, Jacques Rochefort, critique de l'Opposition officielle en matière de santé et de services sociaux, a dénoncé verbalement hier

HUGUETTE ROBERGE

ce qu'il appelle « la tentative de désinformation à laquelle s'est livrée cette semaine la ministre Thérèse Lavoie-Roux, en laissant croire que le gouvernement libéral a investi cette année \$975 millions de dollars neufs pour améliorer la qualité des services de santé et de services sociaux au Québec. »

M. Rochefort souligne que les \$105 millions consacrés à la solution du problème des urgences, inscrits par la ministre au « bilan » de cette année, s'évaluent en vérité sur trois ans, et qu'il aurait fallu parler plus modestement de \$45 millions.

Il ajoute que les \$250 millions versés à l'effacement du déficit

accumulé des hôpitaux, ne sont en réalité qu'un transfert de dettes, du dos des administrateurs d'hôpitaux à celui... des contribuables pour les quatre prochaines années, et ne se traduisent donc aucunement par de nouveaux services à la population ou l'amélioration des services déjà disponibles.

Quant aux \$133 millions ajoutés au budget des hôpitaux, à titre de coût de système, et aux \$235 millions consentis au chapitre des immobilisations, la critique de l'Opposition officielle rappelle qu'une bonne partie de ces sommes, dont il est impossible de préciser l'importance, a été gelée pour forcer les hôpitaux à établir des plans de redressement, jusqu'à ce que ces plans soient approuvés par le ministère, ce qui n'est pas encore fait pour les hôpitaux-problèmes, qui sont aussi les plus importants.

« Nous nous inscrivons donc

en faux contre les affirmations de Mme Lavoie-Roux et nous la sommons de remplir maintenant en totalité les engagements pris au cours de la dernière campagne électorale par elle et sa formation politique, engagements réitérés à l'occasion de l'étude des crédits de son ministère en avril dernier, soit de faire cesser toute compression budgétaire dans le réseau de santé et de services sociaux.

« En conséquence, nous demandons à la ministre de débiter les sommes requises pour que, contrairement à ce qui se déroule actuellement dans l'opération de redressement budgétaire des hôpitaux, il n'y ait aucune fermeture de lits, aucune coupure de services à la population, et aucune coupure de poste. Pour que soit maintenue, dans les faits, la qualité et la quantité des services de santé et de services sociaux auxquels les Québécois et Québécoises ont droit. »

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Comprenant plusieurs beaux objets provenant d'une collection montréalaise, de plusieurs successions, de nombreux particuliers, et/ou de notre propre compte.

VISITE

Vendredi 24 oct. 10 h - 21 h	ENCAN
Samedi 25 oct. 10 h - 17 h	Lundi 27 oct. 19 h
Dimanche 26 oct. 10 h - 17 h	Mardi 28 oct. 19 h
Dimanche 2 nov. 11 h - 13 h	Mercredi 29 oct. 19 h
(Desole, enfants non-admis)	Jeudi 30 oct. 19 h
	Dimanche 2 nov. 13 h

MEUBLES: Mobilier de salle à manger 9 mcs, en acajou style géorgien, splendide mobilier de chambre à coucher 4 mcs, style Louis XV, commode Marie-Antoinette au dessus de marbre et à garnitures de bronze datant du XIX^e, portemanteau victorien, samovar ancien style Boule, deux fauteuils club en bois doré, petit bureau au dessus de cuir style Heppelwhite, mobilier de salle à manger en marqueterie 7 mcs, style Louis XV, mobilier de salle à manger 9 mcs, style Chippendale, mobilier de chambre à coucher 4 mcs, style géorgien, mobilier de salon victorien 4 mcs, en noyer, fauteuils victorien en style Louis XV, au dessus de marbre, commodes d'acajou style géorgien, mobilier de salon en bois doré style Louis XV, bureau à cylindre en chêne massif, commodes en palissandre style Louis XV au dessus de marbre, commodes d'acajou style géorgien, mobilier de salon en bois doré style Louis XV, bibliothèque ancienne en acajou, mobilier de salon victorien 4 mcs, en noyer, fauteuils victorien en style Louis XV, bureau de directeur en acajou lambrissé style Louis XV, petite table chinoise ancienne à 2 niveaux en acajou style Chippendale, table de salle à manger circulaire en palissandre style Louis XV, table-vitrine ouvrente en palissandre style Louis XV, buffet-secrétaire ancien 2 corps en acajou style géorgien, banquette en acajou style Chippendale, miroir de vestibule style florentin, chaises victoriennes, deux chaises anciennes en noyer à haut dossier style Jacques Ter, beau secrétaire ancien en acajou et mersier, commode en laque noire au dessus de marbre style Louis XV, bibliothèque à bobelots victorien au devant arqué, paravent victorien pliant à 3 panneaux, vitrines à bibelots Louis XVI sculptées en bois doré, semainier en mersier style Chippendale, bureau-piant ancien de France style Empire, table à écrire style Boule.

ART: Tableaux de Eric Riordon, Thomas Garaidé, Adam Sherriff-Scott, Henri Masson, Marie Claire Saint-Bernard, Pierre Richard, R. W. Burton, Arthur Villeneuve, Oscar Delat, F. Constantinneau, Marcel Favreau, Ron Simpkins, N.G. Norwell, Albert Rousseau, R. Gagnon, F. Labelle, S. Dal, A. Soly, J. P. Jerome, Jerome Paradis.

OBJETS ORIENTAUX: Piedestaux en palissandre à motifs sculptés et ajourés, boîtes de porcelaine octogonales et hexagonales avec couvercle, fauteuils de coin en palissandre, tabourets de jardin en porcelaine à décor bleu, table-aufel en palissandre et nacre, deux jardinières en porcelaine Famille Noire, collection de netsukes en ivoire, porte-parapluies médaillons roses, tennaux de bois laque sculptés à la main, lanterne ancienne en métal et en forme de pagode, deux jardinières en porcelaine orange plaie, figurines orientales en ivoire sculptées à la main, paravents chinois à 4 et à 8 panneaux, vase médiation rose de 36" approx., deux vases Iman, paravent pliant sculpté aux panneaux ornés de tentures de soie.

LAMPES, PLAFONNIERS ET LUSTRES: Magnifiques lampes style Tiffany avec abat-jour en vitrail, lustre à 9 branches style Watford en cristal de Bohême taille à la main, lustre à 8 branches style Louis Philippe en cristal taille européen et en bronze doré, lampe genre lanterne en similor à 4 ampoules style Louis XV, lampe suspendue à 8 branches en similor style Louis XV, lanterne de navire ancienne en laiton, deux candélabres muraux art nouveau en bronze, deux lampes de tables en laiton massif et en forme de cor de chasse, lampadaire à 3 branches en bronze doré.

CRISTAL: Carafes et verres en cristal européen taille à la main, articles anciens en verre, carafe à vin et verres à champagne en cristal de Bohême taille et soufflé à la main, gobelots à vin en cristal européen surfin.

PORCELAINES: Superbe urne en porcelaine de cobalt européen décorée à la main, avec couvercle et anses en similor, bol Meissen, urne en cobalte de Severs, grande figurine ancienne Meissen servant de milieu de table, vase de Severs datant du XVIII^e siècle, service de vaisselle Wedgwood de 116 mcs.

OBJETS DE COLLECTION: Cloche d'école en laiton massif, bol amérindien en poterie noire, barre de navire en laiton massif, de petits bronzes art nouveau et art déco.

ARGENT STERLING ET ARGENT PLATINE: Splendide service à thé et à café Sheffield 8 mcs, plaqué argent style Reine Anne, couteillerie internationale, en argent sterling, couteillerie Wallace de 72 mcs en argent sterling, service à thé anglais de 3 mcs en sterling, plusieurs services à thé à café victoriens plaqués argent.

TAPIS ET TISSUS ORIENTAUX: Beau choix de tapis Ardabil, Meshed, Bokikabad, Hamadan, Sarouk, Tabriz, Kerman, Shiranbas, Khorassan et Heriz.

MONNAIES RARES: Pièces de monnaie canadienne de choix et rares à l'effigie de la reine Victoria, du roi Edouard et du roi George, pièces canadiennes et étrangères, collection de dollars américains, qualité vie de choix, 1878 à 1921.

UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE SUR LE PRIX D'ACHAT DE TOUS LES ARTICLES ACHETES À NOTRE VENTE AUX ENCHÈRES. Consignations toujours acceptées. Nous gardons une commission de 15% pour toute vente de moins de 500\$ et une commission de 10% pour toute vente de plus de 500\$. Frais minimum de 25\$, qu'il y ait vente ou non.

ENCANS

5500, rue Paré, Montréal

(514) 737-6586 (514) 737-5343

EMPIRE

CHALET

BAIN TOURBILLON

VUE DU LAC - foyer

75\$ par jour

Pres de Sainte-Agathe

Auberge Manoir des Pins

DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT

1-819-326-1625

« Lac de goudron »: les travaux commencent lundi

Le ministère de l'Environnement du Québec a annoncé hier qu'il a émis un certificat d'autorisation permettant de procéder, dès lundi matin, au nettoyage de la lagune de goudron et autres résidus du pétrole qui polluent l'environnement de Rivière des Prairies. L'équipement de nettoyage, a dit un porte-parole du ministère, sera mis en place dès ce weekend et les travaux d'extraction commenceront dès lundi. On sait que la compagnie Esso et une autre compagnie à numéro se sont engagées à défrayer, jusqu'à concurrence de \$1 million, le coût de cette opération. Les travaux seront exécutés par la société d'ingénierie Cartier (Monenco).

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES DÉCLARATIONS DE DRAPEAU SUR LES « FEMMES DE MÉNAGE »

Si Drapeau a dit cela, c'est qu'il a ses raisons

— Claude Dupras

Le candidat à la mairie du Parti civique de Montréal, M. Claude Dupras, pense qu'il n'a pas à commenter la déclaration du maire sortant sur « les femmes de ménage qui ont fait de la prison ».

GILLES ST-JEAN

Interrogé à ce sujet hier, M. Dupras a déclaré à LA PRESSE qu'il n'a pas à dire à M. Jean Drapeau ce que ce dernier doit faire.

« M. Drapeau a l'avenir de Montréal à cœur et les gens le savent. S'il a fait une telle déclaration, il devait avoir ses raisons », a-t-il toutefois noté.

Rappelons que le maire sortant avait comparé M. Jacques Lanctôt, éditeur de *Pour Montréal*, le livre-programme du chef du RCM Jean Doré, à « une femme de ménage qui a fait de la prison et à qui plus personne ne peut faire confiance ». M. Lanctôt a purgé une peine de prison pour ses activités à l'époque où

il appartenait au Front de libération du Québec.

L'éditeur a d'ailleurs annoncé son intention de poursuivre M. Drapeau pour atteinte à sa dignité, en vertu de la Charte des droits et libertés.

Pour sa part, M. Dupras a réaffirmé son désir de mener une campagne d'idées, « une campagne positive ».

Emplois pour les jeunes

Du reste, au cours d'une visite dans le Plateau Mont-Royal, M. Dupras a déclaré au moins à deux reprises, hier, que le Parti civique voulait créer des emplois pour les jeunes.

« Je dévoilerai un programme à cette fin d'ici à quelques jours », a-t-il assuré à LA PRESSE.

« Le climat économique de Montréal est bon actuellement, et il faut en profiter pour créer des emplois pour nos jeunes », a déclaré en substance M. Dupras, au cours d'une rencontre avec des partisans, puis avec des ci-



Claude Dupras, en compagnie du candidat du PCM dans le Plateau Mont-Royal, Guy Campion. Photo Robert Mailloux, La Presse

toyens âgés dans une résidence de la rue Gilford.

« Quand on lui a demandé si la création d'emplois ne relevait pas des gouvernements québécois et canadien, M. Dupras a répliqué que son programme démontrerait la possibilité pour les municipalités d'agir dans ce domaine.

« Il est temps que je sensibilise les Montréalais au problème du chômage des jeunes ; le manque

de sensibilisation de la population est une facette importante du problème », croit l'aspirant-maire.

Qualité de vie

Par ailleurs, M. Dupras a soutenu que le Parti civique avait apporté plusieurs améliorations à la qualité de vie des Montréalais et qu'il ne s'arrêterait pas là.

Il a assuré à ses partisans, pour le répéter aux personnes âgées,

qu'un gouvernement du PC subventionnerait les logements dits sociaux.

« Plutôt que de construire des unités de HLM qui seraient insuffisantes, de toute façon, nous subventionnerions les gens pour qu'ils restent dans leur logement actuel », a déclaré M. Dupras, rappelant que plus de 12 000 personnes attendaient des places en HLM, souvent depuis plusieurs années.

Ce que dit la Charte

La Commission des droits de la personne a tenu à faire une mise au point hier concernant les précédents judiciaires à la suite de déclarations faites dans le cadre de la campagne électorale à Montréal.

L'organisme a rappelé que le refus d'embaucher une personne en raison de ses antécédents judiciaires, si l'infraction reprochée n'a aucun lien avec l'emploi ou si la personne en a obtenu le pardon, constitue de la discrimination et vient en contrevention à la Charte québécoise des droits et libertés.

La Commission a affirmé avoir reçu plusieurs appels de citoyens à la suite des commentaires du maire Jean Drapeau concernant le passé du directeur de la maison d'édition VLB, Jacques Lanctôt. Cette maison d'édition a publié le livre du chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et candidat à la mairie, M. Jean Doré.

L'éditeur a mis M. Drapeau en demeure de retirer ses propos à défaut de quoi des poursuites judiciaires seraient intentées.

TOUT EN LOUANT LES QUALITÉS ARCHITECTURALES DE L'ENSEMBLE Doré déplore que l'aménagement Angus ne soit pas plus accessible

L'aménagement du nouveau quartier de Rosemont (les anciens terrains des usines

JEAN-PIERRE BONHOMME

Angus), dans l'est de la ville, est assez réussi sur le plan de

l'architecture, de la trame des rues et du design en général, mais il y aurait lieu d'apporter certains correctifs sur le plan des modalités d'accès à la propriété afin de favoriser un meilleur accès aux ménages démunis.

Le candidat à la mairie de Montréal Jean Doré a exprimé

cet avis hier à l'occasion d'une conférence de presse réunissant certains candidats du Rassemblement des citoyens de Montréal de l'est de la ville, dont Léa Cousineau et Claire Martin ; et André Lavallée, Michel Lemay et Hervé Pilon.

En accord avec le candidat

André Lavallée, M. Doré a souhaité que les modalités d'accès à la propriété et d'accès au logement locatif, dans ce nouveau quartier, reflètent davantage que maintenant la diversité des classes sociales des zones limitrophes, c'est-à-dire les ménages de faible ou de moyen revenus.

Pour infléchir la politique à cet égard, M. Doré a promis que les 300 unités de logement destinées, par la municipalité, à devenir du logement coopératif « à capitalisation », c'est-à-dire permettant aux sociétaires d'obtenir un titre de propriété plus direct, soient transformées en unités de type coopératif ou municipal en location ordinaire dont l'accès serait limité aux démunis (les ménages dont les revenus sont inférieurs à \$20,000 par année).

M. Doré a dit qu'il ne voulait pas, par cette politique, créer, dans ce nouveau quartier, un « ghetto pour les pauvres », mais seulement lui permettre de mieux refléter le contexte environnant.

Les porte-paroles du RCM ont rappelé que le gouvernement et la municipalité ont conjointement décidé que 700 des 2000 habitations nouvelles de ce quartier de Rosemont seraient accessibles à des ménages dont les revenus ne dépasseraient pas \$20,000. Ils ont exprimé l'avis que les loyers actuels, qui atteignent parfois \$500 pour un logement d'une chambre à coucher, sont hors de la portée de cette catégorie.

Les mêmes porte-paroles ont enfin annoncé leur intention d'offrir aux habitants de ce nouveau quartier certains avantages temporaires (un bureau des plaintes notamment) destiné à réduire les désagréments de la phase de construction.

M. Doré enfin s'est dit satisfait de constater que les responsables de la construction ont « fait des efforts » pour donner aux demeures un design « acceptable », pour respecter la hauteur des bâtisses environnantes et pour s'enligner avec la grille des rues des quartiers limitrophes.

gens n'osent pas trop exprimer leur allégeance. Mais on nous parle abondamment des problèmes reliés à la vie quotidienne », ajoute le maire Aubertin.

Une question est toutefois en train de cristalliser l'opinion publique à Boucherville : les édifices en hauteur. Seul le candidat Saint-Germain s'est engagé à étudier l'hypothèse de modifier le règlement, qui limite présentement la hauteur des édifices à trois étages et demi.

Les deux autres s'y opposent farouchement, surtout M. Dubois, qui soutient que « les édifices en hauteur ne refléteraient pas l'image que les gens se font de Boucherville ». En définitive, une belle lutte à surveiller à Boucherville, le soir du 2 novembre prochain.



Eric Sharp

SAINT-LAMBERT

Un « conflit d'intérêts »?

Eric Sharp, candidat à la mairie de Saint-Lambert, accuse son adversaire Michèle V. Lortie d'avoir manqué de jugement en acceptant la candidature de l'architecte Donald K. Laflamme. À son avis, ce dernier représente « un cas éventuel de conflit d'intérêts ».

PIERRE BELLEMARE

Associé à la firme Dionne et Laflamme de Longueuil, M. Laflamme a obtenu le mandat de la ville de Saint-Lambert, en août 1985, de préparer les plans et devis pour des travaux, en cours, à un centre culturel.

Le 19 septembre dernier, M. Laflamme annonçait sa candidature, dans l'équipe Lortie.

Profitant cette semaine d'une séance spéciale du conseil, que présidait pour la dernière fois le maire Michel Gratton, l'architecte Laflamme a demandé aux élus de mettre fin prématurément au contrat le liant à Saint-Lambert.

« Les travaux sont actuellement complétés dans une proportion de 88 p. cent, faisant remarquer hier le maire Gratton. Il ne reste qu'à appliquer une couche de peinture et à poser les tapis. Nous avons donc reçu favorablement la demande de la firme d'architectes Dionne et Laflamme. »

Cependant, le maire Gratton, qui abandonne son poste pour se consacrer à ses affaires personnelles, a clairement indiqué que la firme de Longueuil demeure entièrement responsable de tout vice de construction, le cas échéant, au cours des cinq prochaines années.

L'équipe Sharp estime donc que, dans l'hypothèse où le candidat Laflamme était élu conseiller, l'administration municipale prêterait flanc à un possible conflit d'intérêts.

« Qu'il survienne éventuellement un problème de construction avec le centre culturel, M. Laflamme serait alors juge et partie. Ce qui est inacceptable », soutient M. Sharp.

Le principal intéressé rétorque que la ville aurait dû lui signifier plus tôt que son mandat était déjà terminé, sans qu'il ait lui-même à le demander cette semaine aux actuels élus municipaux. « C'est tout simplement un oubli technique stupide », affirme l'architecte Laflamme.



Les candidats du RCM : Michel Lemay, Claire Martin, Jean Doré, André Lavallée, Léa Cousineau et Hervé Pilon. Photo René Picard, La Presse

Boucherville: un premier candidat va se montrer

En cette période automnale, les trois candidats à la mairie de Boucherville font présentement la chasse aux indécis, qui sont fort nombreux parmi les 21 380 électeurs conviés aux urnes, le 2 novembre qui vient.

PIERRE BELLEMARE

Deux raisons principales expliquent cette valse-hésitation. D'une part, les Bouchervillois doivent trouver un successeur à Jean-Guy Parent, maire durant huit ans et maintenant député péquiste de Bertrand. Ils tiennent, pour l'instant, à se familiariser avec les trois candidats en lice, qui sont Hugues Aubertin, Jacques Saint-Germain et Guy Dubois.

D'autre part, le programme de chacune des formations n'est

pas encore connu. Il apparaît donc difficile de faire un choix, avant de savoir ce que l'on mettra au menu électoral.

M. Dubois, leader du Parti civique, tracera la voie aux deux autres, lundi prochain, en dévoilant une bonne partie de son programme, à l'occasion d'un souper-bénéfice, auquel 150 personnes sont attendues.

Le maire par intérim et chef du Parti municipal, M. Aubertin, l'imitera trois jours plus tard, lors d'un happening partisan qui devrait, là aussi, rassembler plusieurs militants.

Enfin, M. Saint-Germain, conseiller sortant qui s'est dissocié du Parti municipal pour fonder l'Action municipale, dressera la table à environ une semaine de l'élection du 2 novembre.

Cependant, le candidat Dubois a eu gain de cause en organisant, le 27 octobre prochain, un débat à l'émission « L'Agora », qu'anime Jean Cournoyer, sur les ondes de CKVL, entre midi et 14h.

« Je suis particulièrement heureux que mes adversaires aient accepté de participer à ce débat, qui nous permettra de nous situer, les uns par rapport aux autres », a confié hier M. Dubois.

Celui-ci affirme d'ailleurs que « M. Aubertin multiplie les sondages, ces jours-ci, pour raffiner sa stratégie électorale. Ses huit candidats, aux postes de conseiller, travaillent plus pour faire connaître M. Aubertin que pour eux-mêmes », poursuit M. Dubois.

Cet ingénieur civil a été défait

à la mairie, en 1982, par l'ex-maire Parent, dans une proportion de 43-57. Selon son organisation, le Parti civique serait assuré, d'ores et déjà, d'une majorité au conseil.

Édifices en hauteur

Les deux autres candidats parlent, à peu près le même langage. « Nous allons fournir un effort maximal au moment du sprint final », déclare M. Saint-Germain, dont le curriculum vitae sera bientôt distribué auprès de la masse des électeurs.

M. Aubertin, se conformant à un porte à porte systématique, observe un haut taux de satisfaction des citoyens à l'égard de l'actuelle administration qu'il dirige depuis près d'un an.

« C'est évident, dit-il, que les

Au générique

Tout un party! le génie canadien a 100 ans

Si le programme des activités se déroule tel que prévu par **Bernard Lamarre** et **Léopold Nadeau**, respectivement président et coordonnateur général de la Commission du centenaire, les participants au Congrès du centenaire du génie canadien, présenté à Montréal du 19 au 22 mai 1987, seront choyés. En plus des séances techniques habituelles d'un tel congrès, présentées par des experts et des sommités en la matière, M. Lamarre et son équipe ont prévu: une visite de l'exposition **Leonardo da Vinci** au Musée des beaux-arts, un concert spécial de l'Orchestre symphonique de Montréal, une exposition scientifique et technique, des visites techniques spéciales (Voie maritime du Saint-Laurent, Recherche Bell Northern, Spar Aérospatiale, CAE Electronics, Pratt & Whitney, Régie des installations olympiques, metro de Montréal, Institut de recherches d'Hydro-Québec, et même la baie James, pour ne mentionner que celles-là) et des visites touristiques de Montréal. Les conférenciers seront **Brian Mulronev**, premier ministre du Canada, lors du déjeuner de clôture; **Robert Bourassa**, premier ministre du Québec, lors du déjeuner d'ouverture; et **Camille Dagenais**, l'un des fondateurs du groupe SNC.

Ronald W. Osborne, président de Maclean Hunter, annonce la nomination de **Jean Paré** au poste de vice-président, publications — Québec. M. Paré conservera toutefois le poste de directeur général de *L'Actualité*.

Jean-Yves St-Laurent, directeur du secteur de la Criminalité de la Communauté urbaine de Montréal, tente de retrouver tous les membres du conventum 1961 du collège Sainte-Marie, dont il est le président. Ce conventum célébrera son 25e anni-

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard

versaire le vendredi 28 novembre à l'hôtel Sheraton de Laval. Tous les membres du conventum et les finissants de 1963 sont invités à s'inscrire auprès de **Jacques Durette** en faisant le (514) 729-1831, ou en lui écrivant au 1100, boulevard Crémazie est, suite 5000, Montréal, Québec H2P 2X2.



Dans le commerce de l'auto

Alexandre Riccio, propriétaire de Chomedey Ford Limitée, a été élu président national de la Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles du Canada, lors du congrès de la fédération, à Halifax. Cette fédération regroupe 3 200 membres.

La réunion annuelle des anciens du collège Jean-de-Brebeuf aura lieu à 18 h le vendredi 31 octobre à l'Auditorium du pavillon Lalemant. Pour informations: (514) 342-1312.

Une inversion malheureuse m'a fait dire que **M. Kader Fall** était le nouvel ambassadeur du Canada au Sénégal. Les lecteurs auront évidemment compris

qu'il est le nouvel ambassadeur du Sénégal au Canada.

Claude Lamarche, qui allie ses talents de sculpteur à ceux de photographe depuis 15 ans déjà, présente son spectacle **Photon: Phase III**, ce soir à 20 h, au Centre international d'art contemporain de Montréal, 3575, avenue du Parc. La musique originale sera interprétée par ses compositeurs, **Marie-Claude Dechevigny** et **Pierre Dostle**.

Musica Camerata Montréal inaugurer sa 17e saison ce soir, à 20 h, à la salle Redpath, 3459, rue McTavish. **Marie Laferrère**, mezzo-soprano, sera l'invitée spéciale au programme.

Hans W. Schanz, de la Chambre de commerce canado-suisse, rappelle que le prochain déjeuner-causerie aura lieu le mercredi 29 octobre, à l'hôtel Quatre-Saisons, à 11 h 45. **Mathias Caballavetta**, directeur général de l'Union des banques suisses,

prononcera une conférence intitulée **Une revue globale de la situation économique et monétaire**. Pour réservations, joindre **Monique Gouzopoulos** au (514) 878-1515.

Christiane Dubé, gérante à la promotion de LA PRESSE, est fière de son coup. En effet, Radio-Cité, Location Pierre Lafleur Limitée et LA PRESSE offriront aux dirigeants de pme la chance de gagner l'utilisation d'une Mercedes 300D pour une période de trois ans. Pour participer, il suffira de remplir le coupon de participation publié dans LA PRESSE du 18 au 26 octobre, et de le déposer au Salon ou à LA PRESSE accompagné d'une carte d'affaires. Le Salon de la pme aura lieu du 24 au 26 octobre, au Palais des congrès de Montréal.

Le groupe de recherche sur la fibrose kystique du West Island présentera son traditionnel bazar de Noël les 24 et 25 octobre, à la salle Stewart, 176, Bord-du-Lac, à Pointe-Claire. Le bazar sera ouvert de 19 h à 21 h le vendredi, et de 10 h à 16 h le samedi. Les recettes iront au profit de la fibrose kystique. Pour informations: (514) 631-9927 ou 695-0197.



L'achat d'un livre le mène à Disney World

En achetant un livre des éditions Héritage au cours de l'été, **Eric Lanoix** ne s'attendait sûrement à ce que son goût pour la lecture lui permette de gagner un voyage à Disneyworld. C'est pourtant ce qui est arrivé quand son nom fut choisi au hasard le 16 septembre dernier. Sur la photo, on peut apercevoir, de gauche à droite, **Jean-Pierre Wallers** et **Madeleine Valliquette**, des éditions Héritage, **Claudia Lanoix**, **Lise Brochu-Lanoix**, mère du gagnant, le jeune **Eric**, et **Gaëtan Hamel**, gérante de la librairie Raffin, de Repentigny, où il a acheté le livre chanceux.

Louise Roy a été récemment élue présidente de la Corporation du Tour de l'île de Montréal, organisation sans but lucra-

tif vouée à la promotion du vélo. On sait que Mme Roy est l'une des 52 candidates au titre de **Personnalité de l'année** de LA PRESSE, titre qui sera remis lors du gala **Excellence 86** de LA PRESSE, le dimanche 16 novembre, sur les ondes de Radio-Canada.

Chrys Goyens et **Allan Turawecz** procéderont bientôt au lancement de leur livre apologétique consacré au Club de hockey Canadien (c'est son officiel, mais on persiste malheureusement à dire « Les Canadiens », même au Forum !) et intitulé **Les Canadiens de 1910 à nos jours**, publié chez Les éditions de l'homme et Prentice-Hall Canada Inc. Le lancement se fera au restaurant **La mise au jeu** du Forum, le vendredi 24 octobre, à midi. En version anglaise, le volume porte le titre de **Lions in Winter**.

Ronald Davidson, agent de liaison d'Unicef Québec, est fier de la rapidité de la réaction du groupe Unicef lors du tremblement de terre au Salvador.

Jacques Galleau, relationniste de la station CKVL, prépare fébrilement les activités qui marqueront le 40e anniversaire de fondation de la station, le 3 novembre prochain. CKOI-FM, la station soeur, célèbre pour sa part sa 10e année d'existence.



Gaëtan Boucher pour une bonne cause

Le patineur de vitesse **Gaëtan Boucher**, triple médaillé olympique et Personnalité de l'année de LA PRESSE en 1984, participait la semaine dernière au lancement d'une étude sur l'influence du calcium alimentaire sur la masse osseuse, menée par l'Hôtel-Dieu de Québec, grâce à une subvention du Bureau laitier du Canada, en se prêtant à des tests réalisés avec un nouvel appareil d'ostéodensitométrie. Sur la photo, on peut apercevoir le Dr **Jacques Brown**; le Dr **Vic Amer**, vice-président principal du Bureau laitier; **Jacques Desmeules**, président de la Fondation de l'Hôtel-Dieu; **Monique Breton**, chef diététicienne; le Dr **Juan Friede**, chef de médecine nucléaire; et Gaëtan Boucher.

A demain

Salon SUPRA

SUPER SPÉCIAL

FOYERS MARLY & CHAMBORD

MARLY super spécial \$1685
(Hotte blanche) (prix rég. \$1985)
(autres modèles à partir de \$1485)

Spécial à partir du 17 oct. et pour un temps limité seulement

N'ACHETEZ PAS SANS AVOIR VISITÉ UN SALON SUPRA ET VU NOS AUTRES SPÉCIAUX

Distribué par Powmatic du Canada Ltée, Montréal, Québec, Ottawa

MONTRÉAL-NORD À LA BONNE BRAISE LTÉE 10334, boul. St-Michel Tél.: 327-1717	BOUCHERVILLE LA BÛCHE QUI FLAMBE 250, Fort St-Louis Tél.: 655-1340	JOLIETTE MAISON CHALEUR & CONFORT 1060, rue Visitation Tél.: 759-1686
REPERTIGNY MAISON CHALEUR & CONFORT 267, rue Notre-Dame Tél.: 562-0912	MONTRÉAL FOYER UNIVERSEL INC. 2301, boul. Rosemont Tél.: 727-5358	VILLE ST-LAURENT NERGIFLEX INC. 3710, Côte-Vertu Tél.: 332-5230
TERREBONNE MAISON CHALEUR & CONFORT 1085, boul. Des Seigneurs Tél.: 482-2054	SHERBROOKE DUBREUIL INC. (Poêles et foyers) 1151, King Est Tél.: 562-3891	LONGUEUIL LA BOUTIQUE CHALEUR 470, boul. Roland-Therrien Tél.: 463-1870

Les marchands suivants exposent le Marly & Chambord seulement:
MONTRÉAL (NORD-EST): Cheminée & Poêle à Bois Néron Inc.
11870 Rivière des Prairies, Tél. 648-6681
ST-HUBERT: Boutique L'Attisée Ltée, 2800 Montée St-Hubert, Tél. 445-0041

POUR LE PLAISIR

SEULEMENT 45\$ PAR MOIS JUSQU'AU 27 OCTOBRE!

Pour le plaisir d'être en forme et de se retrouver entre amis, pour la qualité supérieure et les prix abordables, **le Sporting Club du Sanctuaire** est votre meilleur choix. Il vous offre une vaste gamme de programmes de mise en forme et de prévention, dans un cadre dynamique et distinctif.

Musculation. Notre salle d'entraînement comprend 28 appareils Nautilus, 10 appareils Keiser et plus de deux tonnes de poids et haltères.

Conditionnement physique. Si vous êtes un adepte de la mise en forme globale, vous pouvez suivre l'un de nos nombreux cours d'exercices, de danse aérobique, de yoga ou d'expression corporelle, donnés par des moniteurs hautement qualifiés. Nos studios sont tous équipés de planchers suspendus très sécuritaires.

Entraînement cardio-vasculaire. Vous travaillez à votre rythme sur un circuit composé d'appareils très sophistiqués: 14 bicyclettes d'exercices Heartmate, 5 machines à ramer, 4 tapis roulants et une piste de jogging de 261 mètres inclinée, coussinée et dotée de repères lumineux.

Activités aquatiques. Si vous préférez une approche plus rafraîchissante à la forme physique, nous vous proposons un choix complet d'activités en piscine. Notre centre d'eau comporte également des bains tourbillon et des saunas où vous pouvez vous détendre après l'entraînement.

Sports. Nous vous offrons l'occasion de vous mesurer à d'autres dans des tournois amicaux de volleyball, de badminton et de basketball, qui se tiennent dans un gymnase spacieux et particulièrement bien aménagé. Vous pouvez aussi améliorer votre golf sur nos aires de pratique intérieures.

Que pourriez-vous demander de plus?

Un stationnement intérieur pratique, une garderie, un bistro et des vestiaires élégants et confortables, peut-être.

Cette offre prend fin le 27 octobre 1986. N'attendez pas que nos prix augmentent!

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire à notre programme-santé, passez dès maintenant au **Sporting Club du Sanctuaire**, au 6100, Chemin Deacon, en bordure ouest d'Outremont, ou téléphonez au 737-0000.

LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

LE RAPPORT FORGET SUR LA SELLETTE

Mulroney essuie les critiques des provinces de l'Atlantique

MONCTON — Même s'il refuse d'en discuter, le rapport Forget soulève protestations et inquiétudes sur le passage du premier ministre Brian Mulroney dans les Maritimes.

Hier matin, c'était le premier ministre de Nouvelle-Ecosse,

GILLES PAQUIN envoyé spécial de LA PRESSE

John Buchanan, qui s'élevait contre les propositions explosives de la Commission Forget. En soirée, c'était au tour de l'Union des pêcheurs des Maritimes de brandir le spectre d'une deuxième déportation des Acadiens.

« Ils ne peuvent se permettre de couper dans l'assurance-chômage, ce serait un retour en arrière pour les provinces de l'Atlantique », a dit M. Buchanan.

Dans un rapport qui n'a pas encore été déposé au Parlement mais dont les journaux ont publié de nombreux extraits ces dernières semaines, la commission Forget recommande de profondes réformes du système d'assurance-chômage canadien. Elle suggère, entre autres, l'élimination progressive des pêcheurs autonomes du régime d'assurance. Selon la Commission, le gouvernement pourrait

ensuite leur assurer un revenu minimum garanti.

« Nous venons lui servir un avertissement », a lancé le directeur de l'Union des pêcheurs des Maritimes, Jules Thériault. « Les propositions de la Commission Forget amèneront un désastre chez les pêcheurs », a-t-il dit.

Une cinquantaine de représentants du Syndicat ont fait du piquetage devant l'hôtel où M. Mulroney prononçait un discours à la tribune du Conseil économique du Nouveau-Brunswick. Ils ont en vain demandé à rencontrer le premier ministre.

« Si Mulroney songe sérieusement à couper l'assurance-chômage, il y aura un grand soulèvement ici. C'est une insulte de payer \$8 millions pour un rapport comme ça », a poursuivi M. Thériault.

« C'est une manière de faire disparaître les petits pêcheurs, ceux qui sont les plus pauvres, et en particulier les Acadiens », a dit M. Thériault.

Pour les pêcheurs, l'assurance-chômage procure au moins un moyen de survivre qui ne leur serait pas garanti autrement. « Il faudrait qu'ils nous expliquent ce qui la remplacera », a dit le chef syndical.

« Nous n'attendons pas d'être

placé devant le fait accompli », a conclu M. Thériault. « Nous allons nous organiser et nous assurer qu'il ne restera plus un député conservateur ici au lendemain des prochaines élections ».

Le 25 août dernier, lors d'une visite à Fredericton au Nouveau-Brunswick, M. Mulroney avait essuyé la colère de plus de 1 000 travailleurs du Canadien National de Moncton.

Protestant contre la disparition prochaine de leurs emplois, ils s'étaient rendu dans la capitale pour obtenir l'appui du premier ministre. Leur démarche est demeurée vaine et une centaine d'entre eux ont été mis à pied mercredi dernier.

« Nous n'avons plus aucun espoir en lui », a dit un porte-parole du syndicat des machinistes du CN. « Il ne fera rien pour nous ».

Plus tôt dans la journée, M. Mulroney s'est inspiré du général Charles de Gaulle pour rallier les gens à sa campagne en faveur du libre-échange avec les États-Unis.

S'adressant à un groupe d'hommes d'affaires à Charlottetown au déjeuner, M. Mulroney a tenté de les rassurer face à l'avenir tout en répliquant à certaines critiques.

« Il y a des gens qui perçoivent là un défi à notre intégrité culturelle », a dit M. Mulroney. « Laissez-moi vous dire une chose. Charles de Gaulle, le grand général et président de la République Française, a amené la France dans le Marché commun européen ».

« Pensez-vous que Charles de Gaulle aurait entraîné la France dans un marché risquant de mettre en péril sa langue, ses traditions ou son identité culturelle? Il n'y a aucun risque ».

D'après M. Mulroney, le Canada ne prend pas plus de risques et ne pourra que se retrouver dans une position commerciale renforcée à l'issue des négociations sur le libre-échange. « Or nous avons absolument besoin de ce marché », a-t-il dit.

Plus tard dans la journée M. Mulroney a discuté pendant quelques heures de la création prochaine d'une Agence de développement des provinces de l'Atlantique.

En collaboration avec elles, Ottawa définira sous peu son rôle et ses méthodes d'intervention afin que le nouvel organisme fonctionne dès le printemps prochain.



De passage à Charlottetown, hier, le premier ministre Brian Mulroney est intervenu personnellement afin d'empêcher que ces deux fillettes ne se fassent bousculer par les cameramen. téléphoto CP

ASSURANCE-CHÔMAGE AUX PRÉ-RETRAITÉS

Ottawa pourrait revenir sur sa décision si la Commission Forget le recommande

OTTAWA — Si la Commission Forget le recommande, le gouvernement pourrait revenir sur sa décision de ne plus verser de prestations d'assurance-chômage aux pré-retraités, a laissé entendre hier le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoit Bouchard.

fait de revoir et d'évaluer l'ensemble de la situation concernant les pré-retraités.

« Il y a dans ce débat, a-t-il poursuivi, des éléments d'une certaine valeur, mais on attendait la recommandation Forget ».

A une question du député libéral Jean-Claude Malépart, qui lui rappelait en Chambre que c'était le président du conseil du trésor Robert de Cotret, en novembre 1984, qui avait décidé de priver 50 000 pré-retraités de prestations d'assurance-chômage, le ministre Bouchard a parlé de campagne de peur.

« On a tenté de faire peur aux gens, mais aujourd'hui les documents démontrent qu'on est beaucoup plus positif ».

« On a toujours dit, a poursuivi

vi le ministre, qu'au moment où serait déposée la recommandation concernant la question des pensions, que le gouvernement reprendrait rapidement ».

Au chapitre sept du rapport de la Commission Forget qui sera déposé le 30 novembre, on pourra lire la recommandation suivante: versement rétroactif des prestations aux retraités qui les ont perdues par suite des modifications apportées aux règlements l'an dernier et, à l'avenir, les prestations aux retraités devraient être basées sur la différence entre les gains maximaux assurables et le revenu de retraite.

Un peu plus tard, au cours de la période des questions, le député libéral George Baker a tenté de faire repeter par le ministre Bouchard les déclarations de son collègue des Transports

John Crosbie qui affirmait, jeudi, que si les modifications au programme d'assurance-chômage étaient celles dont les médias parlaient depuis quelques jours, elles étaient inacceptables.

« Je vais aller un peu plus loin, a précisé M. Bouchard, je vais dire que je pense que toutes les mesures qui devront être prises, lorsqu'on aura à travailler le plan d'assurance-chômage, devront l'être de façon à améliorer les programmes en place et de les rendre plus efficaces en fonction des besoins des personnes sans emplois ».

« C'est ce que le ministre des Transports (John Crosbie) a dit, a poursuivi M. Bouchard. Tout ce qui permettra d'améliorer la qualité des services de l'assurance-chômage sera considéré acceptable et nous allons sûrement les appuyer ».

«CE N'EST PAS VRAI, C'EST UN BOBARD»

Juneau nie l'existence d'un «trou» de \$57 millions à Radio-Canada

HULL — Il n'existe pas de trou de \$57 millions dans les finances de Radio-Canada, il n'y a qu'un problème de comptabilité.

MARIE TISON de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a affirmé hier le président de la Société Radio-Canada Pierre Juneau, en marge du troisième jour de comparution de la société de la Couronne devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), afin de faire renouveler les licences de ses réseaux anglais et français de télévision.

« Ce n'est pas vrai, c'est un bobard, il ne manque pas \$57 millions », a soutenu M. Juneau en entrevue.

Des députés conservateurs ont réclamé jeudi la suspension du président de Radio-Canada et la mise en tutelle du conseil d'administration de la société jusqu'à la tenue d'une enquête, invoquant un trou de \$57 millions dans ses états financiers.

« C'est un mensonge pur et simple ou une interprétation simpliste et amateur d'un problème comptable beaucoup plus complexe que ça, et ça prendrait un plus haut niveau d'intelligence pour le comprendre », a déclaré M. Juneau.

Le chiffre avancé par les députés provient d'un rapport préparé en septembre dernier par le Vérificateur général Kenneth Dye, indiquant que le système financier de Radio-Canada avait perdu les détails relatifs à \$57 millions en transactions.

Le vice-président aux Finances de la société de la Couronne, M. Steve Costman, a expliqué que ces transactions ne consistaient pas seulement en dépenses, mais aussi en entrées de fonds, et que la somme nette en cause, une

fois les recettes soustraites aux dépenses, ne se montait qu'à \$3,5 millions.

Légitimes

« Selon nos vérifications, chaque transaction était appropriée et avait été effectuée pour des raisons légitimes, qu'il s'agisse du paiement de salaires ou d'achat d'un programme », a déclaré M. Costman.

Le problème est situé au niveau de l'enregistrement de ces transactions, a-t-il soutenu.

Radio-Canada a entrepris en 1985-86 la mise en place, au coût de \$3,5 millions, d'un système

comptable informatisé, le Système financier national, destiné à uniformiser ses méthodes comptables.

Ce système a cependant fait défaut dès le début et a eu pour effet de brouiller les codes des transactions classées temporairement dans des comptes en suspens, a expliqué M. Costman.

Il devenait par la suite virtuellement impossible de retracer les raisons de ces transactions et, à plus forte raison, de les reclasser dans les comptes appropriés, a-t-il ajouté.

Ottawa accepterait de financer la CBC sur une base triennale

HULL — Le gouvernement pourrait accepter de financer Radio-Canada sur une base triennale, et non plus sur une base annuelle.

Le conseil du Trésor a accepté

MARIE TISON de la Presse Canadienne

en principe l'idée d'un plan de financement triennal, a déclaré hier le président de la Société Radio-Canada, M. Pierre Juneau.

Un tel plan de financement constituerait une première pour Radio-Canada, présentement soumise au régime annuel.

« Mais ce n'est pas la première fois qu'on le propose, ça fait 50 ans que c'est proposé », a déclaré M. Juneau.

Radio-Canada, créée en 1936, célèbre son cinquantième anniversaire cette année.

La décision de principe du conseil du Trésor, prise au cours de l'été, ne porte cependant pas

sur le contenu du plan de financement, a indiqué le président de Radio-Canada.

Il reste à savoir si cette décision sera maintenue et quel sera le contenu du plan, a-t-il ajouté.

M. Juneau n'a pas voulu se prononcer sur les chances qu'un financement triennal soit officiellement accepté, invoquant le nombre de facteurs qui entrent en ligne de compte.

« Il y a une disposition sympathique », a-t-il simplement commenté.

Plan

Radio-Canada a remis au conseil du Trésor et à la ministre des Communications Flora MacDonald un plan d'entreprise couvrant les cinq prochaines années pour fins de discussions. Il repose cependant sur l'hypothèse d'un plan de financement triennal étant donné les dispositions favorables du Conseil du Trésor.

« Je ne sais pas si la ministre voudra approuver ce plan ou

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

Dans le rapport annuel 1984-85 de Radio-Canada, M. Dye a indiqué qu'en raison des problèmes éprouvés par la société au niveau de la comptabilité, il lui était impossible d'exprimer une opinion sur la fidélité de ces états financiers et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

Dans le rapport annuel 1984-85 de Radio-Canada, M. Dye a indiqué qu'en raison des problèmes éprouvés par la société au niveau de la comptabilité, il lui était impossible d'exprimer une opinion sur la fidélité de ces états financiers et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

« Nous savons que les fonds ont été dépensés et ils sont enregistrés, a déclaré le vice-président aux finances. Ils ne sont certainement pas perdus. Ce sont des dépenses légitimes ».

Un comptable au Palais des congrès

Sitôt reparti pour Paris, Yves Michaud, controversé ex-président-directeur général du Palais des congrès de Montréal, a un successeur « par intérim ».

Une nomination qui fera du bruit, présume le bureau du premier ministre Bourassa, suffisamment pour souligner le « par intérim » dans le communiqué qui annonçait la nouvelle hier.

Comptable agréé dans la trentaine, Michel Auclair vient donc remplacer, pour le moment, le nouveau délégué de Lavalin en France, aussi ex-délégué général du Québec à Paris, ex-directeur du journal péquiste Le Jour et... ex-compagnon d'armes de René Lévesque, ci-devant auteur de best-seller.

Le mandat de M. Auclair est vaste: examiner la mission du Palais des congrès de Montréal, en déterminer les besoins actuels et futurs et... « élaborer le profil du futur président-directeur général ». Pas de précision quant à la durée de ce mandat.

Depuis 1983, M. Auclair était adjoint au président de la très imposante firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés (RCMP).

Auparavant, il était vice-président aux finances de la Brasserie Labatt, dont un autre vice-président, Mario Bertrand, est le tout nouveau chef de cabinet du premier ministre.

Comme dit la publicité de la petite Chevrette de GM: « le monde est petit... qui s'en soucie? »

Mesdames d'abord...

Des huit autres personnes nommées hier par le premier ministre, cinq sont des femmes. Comme M. Auclair, quatre sont dans la trentaine. Il s'agit de:

Ginette-Hélène Labrosse, qui devient membre de la Commission des affaires sociales. Elle était, depuis neuf ans, procureur de la Couronne à la Cour municipale de Montréal;

Elisabeth Pinard, aussi avocate mais à Sillery; spécialiste en droit du travail, elle devient membre du Comité de révision des médecins omnipraticiens;

Agnès Jarnuszkiewicz, nouvelle sous-ministre adjointe au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, nommée hier au conseil d'administration de SOQUIA, la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires;

au même conseil accèdent, concurrence oblige, Francine Boulais, propriétaire d'un marché Provigo à Rimouski, et Mitzi Dobrin, fille de feu Sam Steinberg, devenue vice-présidente de Steinberg Inc.

Madeliépêche privatisée

La privatisation de Madeliépêche - quatre usines, huit bateaux et 1 000 employés -, société publique dont le nom indique bien la raison d'être et l'emplacement géographique, sera officiellement annoncée lundi matin, aux Îles-de-la-Madeleine.

Les ministres délégués à la Privatisation, Pierre Fortier, et aux Pêcheries, Robert Dutil, seront sur place pour annoncer ce qu'ils espèrent être une « bonne nouvelle » pour les Madelinots.

Impossible, hier, de savoir quels pourraient être les acquéreurs éventuels. La réponse était classique: « Ça c'est une bonne question... »

La seule déclaration antérieure de M. Dutil qui soit susceptible de fournir un indice: « Il ne faut pas concurrencer mais encourager les initiatives locales. On a toujours sous-estimé la capacité administrative et financière des gens en place ».

Outre ces « gens en place », la coopérative Purdel, du Bic, et deux compagnies des Maritimes, National Sea Products et Usen Fisheries, ont déjà manifesté leur intérêt pour une acquisition complète ou partielle de Madeliépêche.

Quebecair: le point

La société aérienne Quebecair a été vendue aux actionnaires de Nordair-Métro, mais il reste l'étape de la ratification par la Commission canadienne des transports.

Louise Harel (PQ-Maison-Neuve) s'est réjouie hier de ce que 52 organismes et individus aient demandé à la Commission de les entendre sur le sujet. De nombreuses municipalités, dont Val-d'Or, Chicoutimi et Sept-Îles, des Chambres de commerce et des syndicats sont donc, pour une fois, d'accord.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, le vendeur dans cette transaction controversée, fera « le point » de la situation la semaine prochaine.

Marc-Yvan Côté (Transports) et Pierre Fortier (Privatisation), les deux ministres qui annonçaient le 31 juillet, la vente de Quebecair au groupe Nordair-Métro, proche des Lignes aériennes Canadien Pacifique, reviendront devant la presse pour répliquer aux critiques qui se succèdent depuis, en régions périphériques notamment.

Subventions hors Québec

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec vient en aide aux francophones hors Québec. L'ordre de grandeur de ces subventions dépasse le demi-million de dollars annuellement.

Quand on dit « hors Québec », il ne s'agit pas uniquement des autres provinces canadiennes. Ainsi, pour la promotion des études québécoises aux États-Unis, le ministre des Relations internationales, Gil Rémillard, vient de verser \$10 000 (US) à l'American Council for Quebec Studies, dont les 300 membres viennent se réunir en congrès à Québec en fin de semaine prochaine.

Puisque que M. Rémillard est aussi ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, il annonce du même coup trois subventions, totalisant \$101 000, à autant d'organismes ontariens, dont \$75 000 à la bien connue ACFO (Association canadienne-française de l'Ontario).

GILBERT BRUNET

René Lévesque est accueilli chaleureusement à Québec

■ **SAINTE-FOY** — La région de la Vieille capitale a réservé un accueil enthousiaste hier à René Lévesque et à son livre. Près de 500 personnes ont fait la queue, pendant près de deux heures, dans l'espoir de se retrouver face à face avec l'ancien premier ministre qui se prêtait à une séance de dédicace dans un centre commercial.

« Y a pas tant de monde que ça à la messe. — Mais c'est mieux qu'une messe », échangeaient deux compères du troisième âge qui observaient la scé-

ne, d'un oeil amusé, admirant la patience des gens. Environ 300 personnes ont réussi à faire autographier le bouquin qu'elles venaient d'acheter.

La première qui a obtenu la dédicace de l'auteur, Mme Collette Barrietas, s'était « postée » dans la librairie 90 minutes avant l'heure fixée pour le début de la séance. Comme les autres, elle a toutefois dû attendre 15 minutes additionnelles, car, fidèle à son habitude, M. Lévesque était en retard.

« Je ne voulais pas manquer cette occasion unique, pour moi et pour mon fils Miguel, qui a 20 ans et qui voue une admiration sans bornes à René Lévesque. Quant à moi, j'observe René Lévesque depuis le début de sa carrière publique, comme journaliste et comme politicien. »

Le deuxième en file, M. Jean-Baptiste Hudon, avait préparé ce jeu de mots pour M. Lévesque: « Je vous admire depuis point de mire ». Et ce dernier, du tact au tact, lui répond: « Ça ne nous rejoint pas tous les deux. »

Lui aussi, il aurait bien aimé retrouver dans cet ouvrage des anecdotes « croustillantes », mais il a quand même acheté le livre.

Une autre admiratrice est sortie de la librairie, avec le livre autographié sous le bras, et l'assurance qu'elle avait bel et bien rencontré l'ancien premier ministre. — PC

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

ENCAN

AÉROPORT INTERNATIONAL DE MIRABEL
TAPIS PERSANS, AFGHANS

Antiques, semi-antiques, neufs, usagés

- Nous avons été chargés de liquider pièce par pièce au plus haut enchérisseur
- Les ballots seront ouverts à 13 heures, ils comprennent des pièces du Pakistan, de l'Inde, de Perse, des pièces de Boukhara, etc.
- Aucun autre détail

DIMANCHE 19 OCTOBRE 1986 À 14 HEURES PRÉCISES
Inspection à partir de 13 heures

LE CHÂTEAU DE L'AÉROPORT

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

Informaticiens chevronnés...
Rassasiez votre appétit professionnel!

Voyez les pages Carrières et professions pour un menu des plus invitants.



Steinberg Inc.

BOULES DE NOËL
20% RABAIS VENTE D'OUVERTURE


Un choix de boules de Noël, comme vous n'en avez jamais vu. Et comme vous n'en verrez nulle part ailleurs! Une sélection incomparable.

Valable jusqu'au 9 novembre 1986



NOËL
CENTRE CITADELLE

COLLECTION HENRI VEZINA




La Collection automne/hiver... un must

Afin de recevoir notre magnifique brochure, communiquez avec nous au 844-1971.

LES MAÎTRES MERCIERS POUR L'ULTIME-HOMME

920, rue Sherbrooke ouest
MONTRÉAL H3A 1G4
844-1971

243-A, boul. des Laurentides
LAVAL H7G 2T7
669-1751



CASSINA
BRUNATI
SAPORITI
B & B ITALIA
ZANOTTA
INTERLUBKE

LE CHÂTEAU D'AUJOURD'HUI VOUS FAIT UNE OFFRE DES PLUS INTÉRESSANTES

3 MOIS SANS INTÉRÊT

Voici comment profiter de notre offre sur les pièces de collections des grands maîtres du design contemporain:

- achetez vos pièces préférées entre le 25 septembre et le 25 octobre 1986;
- effectuez un versement de seulement 30% du montant de votre achat;
- ne payez aucun intérêt sur le solde de votre compte dans les trois mois suivant la date d'achat.*

De plus, nous vous invitons à exiger votre carte Château d'aujourd'hui pour effectuer tous vos achats en profitant des meilleures possibilités de financement à long terme. L'offre est valable sur tous les meubles en échantillonnage et en stock.

TOUTES NOS COLLECTIONS SONT GARANTIES 5 ANS.

* **Aucun intérêt sur votre solde avant le 12 février 1987.**

du 25 septembre au 25 octobre 1986

JUSQU'À 30% DE RABAIS SUR PLUSIEURS DE NOS COLLECTIONS



LE CHÂTEAU D'AUJOURD'HUI

1125, boul. Saint-Martin LAVAL (Québec) H7S 1M8 Téléphone: 382-4710 Télex: 055-61580	6370, rue Saint-Hubert MONTRÉAL (Québec) H2S 2M2 Téléphone: 273-7258	6375, rue Saint-Hubert MONTRÉAL (Québec) H2S 2L9 Téléphone: 273-7788	Complexe Desjardins MONTRÉAL (Québec) H5B 1B8 Téléphone: 288-4191
--	---	---	--

Aujourd'hui à 11h., COSINUS vous offre plus.

BONSAÏ à Rockland

Tout en découvrant notre mode automne-hiver, venez rencontrer un maître dans l'art de la culture des bonsaïs, ces arbres nains de grande valeur qui inspirent la sagesse et le respect. Aujourd'hui, à Rockland seulement, imagination, confort et clinique bonsaï de 11 h à 14 h.

SUSHI à Fairview

Tout en découvrant notre mode automne-hiver, profitez de l'opportunité de voir un chef Sushi exécuter cette cuisine japonaise. Aujourd'hui, à Fairview seulement, imagination, confort et dégustation Sushi de 11 h à 14 h. Informez-vous sur le concours Bonsaï




COSINUS

Centre Fairview 694.9053	Centre Rockland 341.3270
-----------------------------	-----------------------------

LA CARRIÈRE MIRON RECEVRA DES DÉCHETS JUSQU'EN L'AN 2000

Le golf s'envole... en poussière

On leur avait promis un parc et un golf. Ils se retrouvent avec de la poussière de ciment, des odeurs de déchet et le bruit incessant des camions.

ANDRÉ NOËL

On leur avait dit que les cheminées cesseraient de cracher leur fumée le 1^{er} octobre. Ils devront laver leurs fenêtres deux fois par mois pendant encore un an.

On leur avait fait croire que les enfants pourraient aller jouer dans un vaste espace vert d'ici peu. Mais avant que l'herbe et les arbres poussent en face de chez eux, les enfants auront 20 ans.

« On était même supposés recevoir des balles de golf dans nos fenêtres! », a dit cette semaine Denise Sunderland, 27 ans, qui a quitté la campagne en mai dernier avec son mari et ses trois garçons pour s'installer dans le Domaine Saint-Sulpice, sur la rue Papineau, en face de la carrière Miron.

Au début d'octobre, les Sunderland et leurs voisins ont appris qu'aucune balle de golf ne traversera la rue Papineau avant l'an 2000. Si un jour les balles de golf remplacent les odeurs de déchets, ce sera au 21^e siècle.

« Toute cette histoire me fait penser aux ventes de terrains en Floride, au beau milieu d'un marécage », a laissé tomber Stéphane Sunderland, un graphiste de 35 ans.

Le terrain, ici, abrite l'un des développements les plus importants de l'opération 20 000 logements, ce vaste programme lancé par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, Yvon Lamare, et qui fait la fierté de l'administration municipale.

En mai 1984, au cours d'une conférence de presse en présence du maire Jean Drapeau, M. Lamare annonçait l'achat de la carrière Miron par la ville de Montréal, au coût de \$45 millions.

« Dans un avenir rapproché, avait-il alors déclaré, ce sont les activités liées à l'exploitation de la carrière et à la production de ciment et autres produits qui cesseront, puis celles touchant l'enfouissement sanitaire.

« La plus grande partie du site deviendra un immense espace vert d'une superficie de 261 acres dont une partie recevra un parcours de golf de 18 trous. Il s'agira du quatrième plus important parc à Montréal.

« Pour le nord de Montréal et principalement pour les gens du quartier Saint-Michel, ce sera un élément exceptionnel qui modifiera complètement la qualité de leur milieu. »

La fin des travaux de la cimenterie avait été prévue pour le 1^{er} octobre de cette année. D'ici là, la compagnie Miron devait avoir trouvé les moyens d'employer ses 700 ouvriers dans d'autres usines.

Mais, sur recommandation du comité exécutif, le conseil municipal a décidé hier soir de permettre à Miron d'exploiter la cimenterie pendant encore un an. Seul le dynamitage a cessé.

Aux calendes grecques

Quant à l'aménagement du parc et du golf, la Ville l'a renvoyé aux calendes grecques. M. Lamare a affirmé cette semaine qu'il n'avait jamais donné de date précise.

Pourtant, chacun pensait que « l'avenir rapproché » voulait dire avant l'an 2000.

Or, pendant que la Ville distribuait dans les journaux les plans du parc et du golf, M. Lamare avertissait la Communauté urbaine de Montréal que l'enfouissement des déchets dans la carrière allait continuer au moins jusqu'en 1998, a confié un responsable de la CUM au cours d'une entrevue récente.

L'arrêt de l'enfouissement et l'aménagement d'un parc dans un avenir rapproché, « c'est strictement inexact », a affirmé Maurice Vanier, président de la commission d'environnement de la CUM et conseiller du Parti civique dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

« Lorsqu'on demande le plan de gestion des déchets à la ville, à chaque fois, on nous répond officiellement qu'il y a de la place dans la carrière Miron jusqu'à l'an 2000 », a souligné M. Vanier, qui n'a pas caché ses critiques envers l'administration Drapeau-Lamarre.

« La Ville fait encore des subtilités à propos du site d'enfouissement, a-t-il ajouté. Le citoyen de Saint-Michel peut penser qu'il n'y en aura plus, alors que c'est faux. »

Lucille Gadoury, mère et grand-mère, pensait elle aussi que la carrière et le dépotoir allaient être bientôt transformés en parc lorsqu'elle a payé \$225 000 pour une maison de cinq logements dans le Domaine Saint-Sulpice, en décembre dernier.

« Les promoteurs avaient affiché un article qui nous annonçait ça dans leur bureau de vente, a-t-elle raconté cette semaine. Moi, je comptais là-dessus. Je me suis dit que ma maison prendrait de la valeur avec le parc. Je me suis dit aussi que ce serait agréable de vivre là. »

Aujourd'hui, les promoteurs sont plus prudents. Lorsqu'un reporter s'est rendu au bureau de vente de la compagnie «106507 Canada Limitée» sur la rue Papineau en se montrant intéressé à acheter une maison, le vendeur a dit qu'un golf serait créé à l'endroit même des cheminées, à l'angle de Papineau et Larry.

« Avec la Ville, on ne sait jamais, a cependant précisé Roger Poirier. Ça va sûrement se faire avant l'an 2000. Mais ça peut prendre quelques années. »

La colère gronde dans Saint-Michel

Les citoyens des nouveaux développements à l'ouest de la carrière ne cachent pas leur surprise. Mais la colère gronde surtout au sud et à l'est, dans le quartier Saint-Michel, alors que les vents dominants charrient poussières et mauvaises odeurs.

« Miron: 40 ans, ça suffit! », titre le *Nouveau Journal de Saint-Michel* à la Une de sa dernière édition. L'éditeur, Léo Bricault, a souligné hier que la population du quartier est excédée de se voir promettre d'année en année la fin des travaux de la cimenterie.

« Non seulement, ça n'arrête pas, mais le service de gestion immobilière de la Ville vient de permettre à Désourdy d'installer une usine d'asphalte sur un terrain qu'on avait réussi à protéger contre le dynamitage de Miron, juste à côté d'un parc », a-t-il souligné hier.

Il a été impossible d'obtenir des informations au service de gestion immobilière ou chez Désourdy. Marcel Chouinard, porte-parole de l'administration municipale, a affirmé que l'usi-



Denise et Stéphane Sunderland avec leurs enfants, Patrick, cinq ans, un petit voisin, Sébastien Blanchet, trois ans, Mathew Sunderland, trois ans, et son petit frère James, un an. « On était supposé recevoir des balles de golf dans nos fenêtres! »

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

ne est temporaire, mais personne ne le croit dans le quartier.

Le propriétaire d'un garage situé en face de l'usine, Aldo Pucella, a amené un reporter et un photographe sur les lieux cette semaine, à l'angle de Larry et la 2^e Avenue. Des ouvriers avaient bloqué en partie la rue pour installer d'immenses tuyaux de ciment pour le drainage de l'eau de surface.

« À mon avis, c'est impossible que Désourdy s'installe là juste pour l'hiver, a dit M. Pucella. En tout cas, ils investissent beaucoup juste pour quelques mois. »

Un résident de la 1^{re} Avenue, Adélard Babin, 57 ans, est outré. « Je me suis dit : cette année, je rénove, puisque Miron s'en va. J'ai dépensé \$15 000 pour rénover mon triplex cet été. Et je viens d'apprendre que la cimenterie reste là, et en plus il y a Désourdy qui installe son usine d'asphalte.

« Regardez la poussière comment ça magane une maison », a-t-il dit, en montrant son balcon tout neuf qui semble vieux de 10 ans.

« Les camions font tellement de bruit que ça nous empêche de dormir », ajoute-t-il.

Le personnel de l'hôpital Saint-Michel, sur la 9^e Avenue, se plaint aussi. « On est déçus, a dit hier André Rivard, directeur des finances de l'hôpital. C'est dur au niveau du bruit : il y a une circulation épouvantable. C'est difficile d'envoyer nos patients dehors. Il y a tellement de poussière et de pollution. »

Le taux de poussière en suspension dans le quartier est de 347 microgrammes par mètre

cube, soit plus de deux fois la norme provinciale fixée à 150.

Crissements de dents

La décision de la Ville de laisser Miron exploiter sa cimenterie pendant encore un an, et de permettre à Désourdy d'installer une usine a été critiquée non seulement par le Rassemblement des citoyens de Montréal, mais aussi provoqué des crissements de dents au sein du Parti civique.

Ernest Roussille, conseiller du Parti civique dans le district de Jean Rivard, a remis une pétition de 22 pages à la Ville pour s'opposer à l'usine d'asphalte.

« Dans le passé, l'administration s'est opposée aux activités néfastes de la carrière Miron concernant le plan de ciment qui salissait et endommageait et les voitures et les propriétés.

sans parler du dynamitage et du dépotoir », souligne M. Roussille dans une lettre.

« On recommence avec le plan d'asphalte qui va causer des inconvénients tels que : senteurs d'asphalte, poussière des tas de pierre et des tas de sable », ajoute-t-il.

Son confrère, Raymond Rail, conseiller dans Saint-Michel, a ouvertement manifesté son irritation. Les travaux doivent cesser, a-t-il dit.

« C'est inacceptable de la manière que ça se fait avec les inconvénients que ça crée. On est drôlement déçus... C'est une décision administrative du comité exécutif », a-t-il dit au cours d'une entrevue.

« Pour moi, ce soir, c'est plutôt triste, a-t-il ajouté au conseil municipal hier soir. J'étais fier depuis quelque temps de dire que c'était fini, les travaux de la cimenterie. Je n'ai pas d'autre choix que de voter contre la résolution du comité exécutif (de prolonger les travaux). »

Même le candidat du Parti civique à la mairie, Claude Dupras, s'est montré agacé par la question, lorsqu'on lui en a parlé le week-end dernier.

« Ce n'est pas moi qui a été assermenté pour administrer la ville de Montréal, c'est d'autres personnes, a-t-il dit. C'est à eux de prendre leurs responsabilités : qu'ils le fassent. »

M. Lamare a expliqué hier soir que, selon lui, être responsable dans ce dossier, c'est de trouver une solution qui protège les emplois des 700 ouvriers.

« Ce n'est pas de gaieté de coeur que l'administration apporte ce dossier au conseil municipal, a-t-il dit. Mais c'est un cas de conscience. Nous y avons pensé longtemps. Il faut penser aux 700 chefs de famille, qui ont une famille à faire vivre, alors qu'il y a tant de chômage dans l'Est. »

Le président du comité exécutif a indiqué qu'il établissait un échéancier avec Miron pour remplacer les travailleurs dans d'autres usines.

Quant à M. Drapeau, il a déclaré qu'il comprenait « la situation psychologique dans laquelle se trouve la population de Saint-Michel ».

Mais « en pesant la balance des inconvénients », il faut reconnaître que 700 emplois sont plus importants que les difficultés causées par la cimenterie à la population locale, a-t-il affirmé.

Le RCM a cependant enregistré sa dissidence. La critique du parti en matière d'environnement, Michael Fainstat, a fait valoir que Miron a eu deux ans pour préparer son déménagement.

« L'administration utilise les travailleurs pour excuser sa maladministration et sa malhonnêteté intellectuelle, a-t-il accusé. L'administration a délibérément trompé la population. »

Mais, peu importe le parti qui prendra le pouvoir, le problème de la gestion des déchets restera entier. Pas plus le RCM que le Parti civique n'ont l'intention d'arrêter l'enfouissement dans un avenir rapproché.

D'ici l'an 2000, Montréal continuera d'avoir ce douteux honneur d'être une des seules grandes villes au monde à avoir dans son centre géographique un immense dépotoir. Les enfants Sunderland ont le temps de voir bien des camions d'ordures avant de ramasser des balles de golf...

71 ANCIENS EMPLOYÉS ARRÊTÉS

Importants dommages causés au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic

POINTE-AU-PIC (PC) — Les anciens employés du Manoir Richelieu avaient envahi cet établissement hier, y causant d'importants dommages matériels. La police a été appelée sur les lieux et 71 personnes ont été arrêtées.

Les manifestants, qui réclament d'être réembauchés par les nouveaux propriétaires de l'hôtel, ont pénétré à l'intérieur du hall d'entrée de l'établissement et ont saccagé des meubles et des tableaux, a fait savoir un porte-parole du Manoir, M. Jocelyn Tremblay.

Selon la police, les dommages se chiffrent à \$20 000.

Propriétaire déterminé

Malgré la manifestation d'hier, à Pointe-au-Pic, et les nombreuses autres, le mystérieux incendie de sa voiture, les feux de joie des syndiqués sur le chemin du Manoir Richelieu, le saccage du terrain de golf et la campagne de boycottage de la chaîne Universelle, l'homme d'affaires Raymond Malenfant

a la ferme intention de continuer d'opérer le Manoir.

« J'ai assez mis d'ouvrage là-dessus. Sur les \$12 millions d'investissements promis, il me reste \$2 millions à mettre sur la piscine intérieure, la salle de réception et la résidence à loger sise derrière l'hôtel. En trois mois, j'ai réparé plus que n'importe qui en 20 ans ici. Les syndiqués n'auront pas la chance de voir fermer l'hôtel », a affirmé hier M. Malenfant dans un flamboyant discours sur l'entrepreneuriat.

Les dirigeants de l'hôtel, tout comme les policiers, ne se sont guère montrés surpris du geste syndical. Dans le milieu, on en jaseait déjà depuis 15 jours mais personne ne savait réellement quand ça éclaterait.

L'événement

L'événement s'est produit au moment où l'hôtel de 350 chambres s'appretait à recevoir quelque 1 200 délégués à un congrès religieux.

Les travailleurs avaient prévu de tenir une manifestation au-

jourd'hui, mais la police n'était pas certaine qu'un permis leur serait accordé.

Le conflit a débuté en décembre dernier, lorsque le gouvernement provincial a vendu cette propriété à l'homme d'affaires Raymond Malenfant. Ce dernier a refusé de reconnaître le Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu, affilié à la CSN, qui regroupe les employés de l'hôtel, et a engagé de nouveaux employés, à un salaire deux fois moins élevé que celui que recevaient les travailleurs syndiqués.

Selon M. Malenfant, la CSN est là pour tout détruire. « Avec elle, on peut s'attendre à n'importe quoi. C'est sa tactique de tout briser quant elle n'a pas ce qu'elle veut. Moi, j'ai acheté un bâtiment. Je n'ai chassé personne puisque la CSN n'y était pas. Que les ex-travailleurs retournent avec la famille Dufour s'ils veulent travailler. Je ne négocie plus avec des gens qui veulent me détruire », dit-il.

M. Malenfant précise que des annonces ont été diffusées dans

les journaux et que tout le monde avait la chance d'appliquer. « Y'a 60 ex-syndiqués assez intelligents qui sont venus et on les a embauchés. On opère aujourd'hui avec 200 employés au lieu de 350. Je ne veux rien savoir des autres parce que, moi, je respecte les lois. Il est trop tard. Ça fait longtemps que le vase a débordé. »

Une dizaine d'injonction ont été émises depuis le début de la guérilla entre les anciens travailleurs et l'homme d'affaires, afin d'éloigner les piqueteurs du terrain. Hier, les policiers ont répété aux dirigeants du Manoir qu'ils pouvaient difficilement bloquer le passage sur le terrain puisqu'il s'agissait d'une cause civile et qu'il incombe aux propriétaires de se protéger.

Le président de la CSN, Gérard Larose, a déclaré que l'incident d'hier est le fruit de « dix mois de frustration » et a réclamé une intervention du premier ministre Robert Bourassa dans ce conflit.

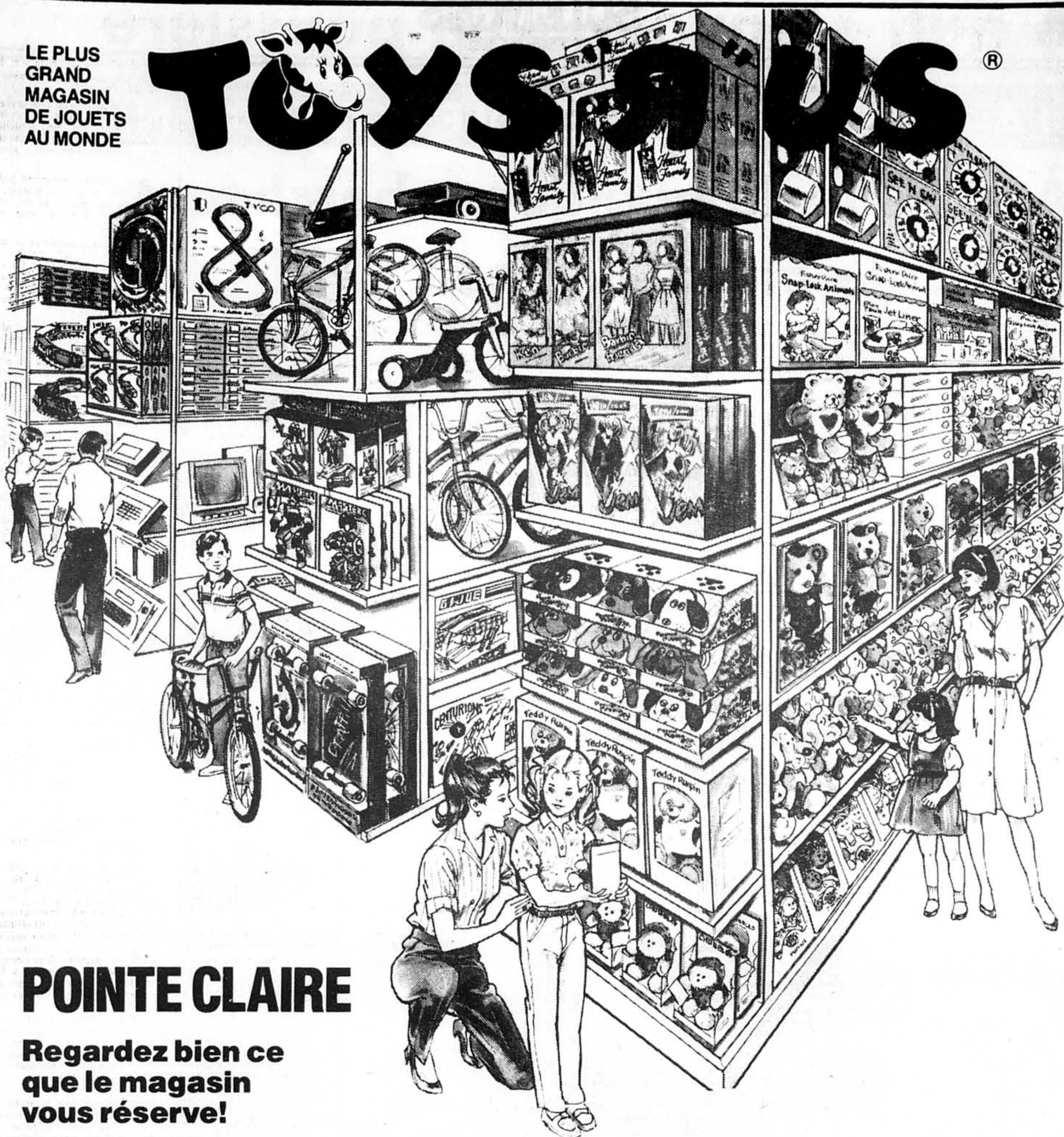


L'escouade anti-émeute de la SQ a dû intervenir au Manoir Richelieu pour évacuer les manifestants. Plusieurs dizaines d'arrestations ont été effectuées.

laserphoto PC

LE PLUS
GRAND
MAGASIN
DE JOUETS
AU MONDE

TOYS R US®



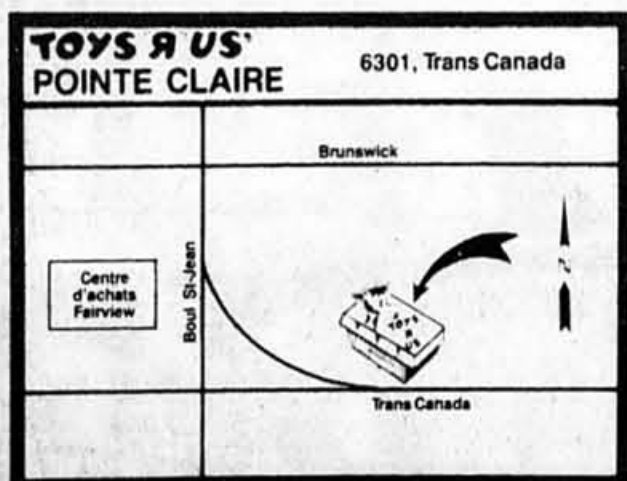
POINTE CLAIRE

Regardez bien ce
que le magasin
vous réserve!

Tout ce qu'il y a de plus nouveau, de plus récent, de plus "mode". Vous trouverez les meilleurs jouets D'ABORD chez Toys "R" Us, la preuve étant nos 100 millions d'acheteurs par année, à travers le monde entier. Mais il y a plus encore! Si votre enfant désire quelque chose en particulier, ou a besoin de quelque chose, vous saurez vite que nous avons ce quelque chose et en plus grand nombre que partout ailleurs.

Vélos, poupées, articles de sport, articles de bébé, jeux et objets électroniques, et même vêtements jusqu'aux tailles 6X et 7, en plus du plus grand choix de jouets au monde. Le tout à un super bas prix chaque jour pour que vous et vos enfants n'aient jamais à attendre une "vente spéciale". Un magasin Toys "R" Us a ouvert ses portes près de chez vous.

OUVERT



Vous trouverez mille fois plus que les jouets les plus demandés dans le monde entier!

- ★ BICYCLETTES ET JOUETS-PORTEURS!
- ★ VÊTEMENTS D'ENFANTS!
- ★ MOBILIERS D'ENFANTS!
- ★ COUCHES ET FORMULES DE BÉBÉ!
- ★ JEUX ET LIVRES ÉDUCATIFS!
- ★ FOURNITURES SCOLAIRES!
- ★ ORDINATEURS, PÉRIPHÉRIQUES!
- ★ JEUX VIDÉO!
- ★ CASSETTES VIDÉO VHS!
- ★ RADIOS ET LECTEURS DE CASSETTES!
- ★ ARTICLES DE SPORT!
- ★ ACCESSOIRES DE FÊTE!
- ★ CHOCOLATS ET BONBONS!

Déjà ouvert!
BROSSARD
6855, boul Taschereau

Ouverture prochaine!
LASALLE LAVAL
125, Boul Newman 2500, Boul Daniel Johnson

LUNDI-MERCREDI 9 h 00 à 18 h 00

JEUDI et VENDREDI 9 h 00 à 21 h 00

SAMEDI 9 h 00 à 17 h 00



LA RECHERCHE À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

À propos de quelques chercheurs...

En génie métallurgique

■ Reflet du dynamisme de l'École Polytechnique de Montréal, Gilles L'Espérance, directeur du laboratoire de Génie métallurgique, n'a nullement la tête de l'emploi, c'est-à-dire du chercheur à la Tournesol qui, entre deux bouffées de pipe, vivrait entre ciel et terre. N'en déplaise aux autres, ce chercheur de haute volée, tout juste âgé de 30 ans, se présente plutôt comme un jeune cadre, débordant d'activité, qu'on ne soupçonnerait nullement à le voir, qu'il passe, le plus clair de son temps, à fouiner dans une série d'appareils sophistiqués pour y résoudre des problèmes de matériaux.

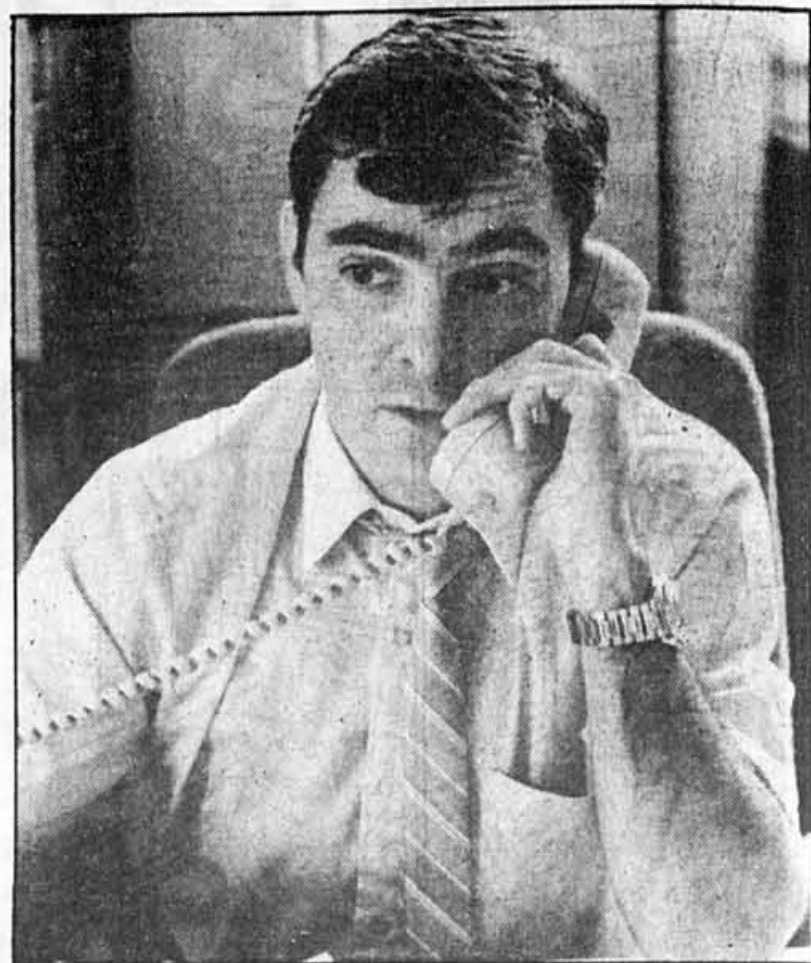
CHARLES
DAVID

D'ailleurs ce spécialiste en caractérisation microscopique est reconnu, par ses pairs, comme l'un des chefs de file de sa discipline. À preuve, appuyé fortement par une trentaine de chercheurs universitaires et centres de recherches gouvernementaux et industriels au Québec, Gilles L'Espérance vient de décrocher la timbale.

Il s'est vu, en effet, accorder récemment une subvention d'installation spéciale évaluée à \$728 041 du Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie (CRSNG) pour l'achat d'un microscope électronique en transmission analytique à voltage

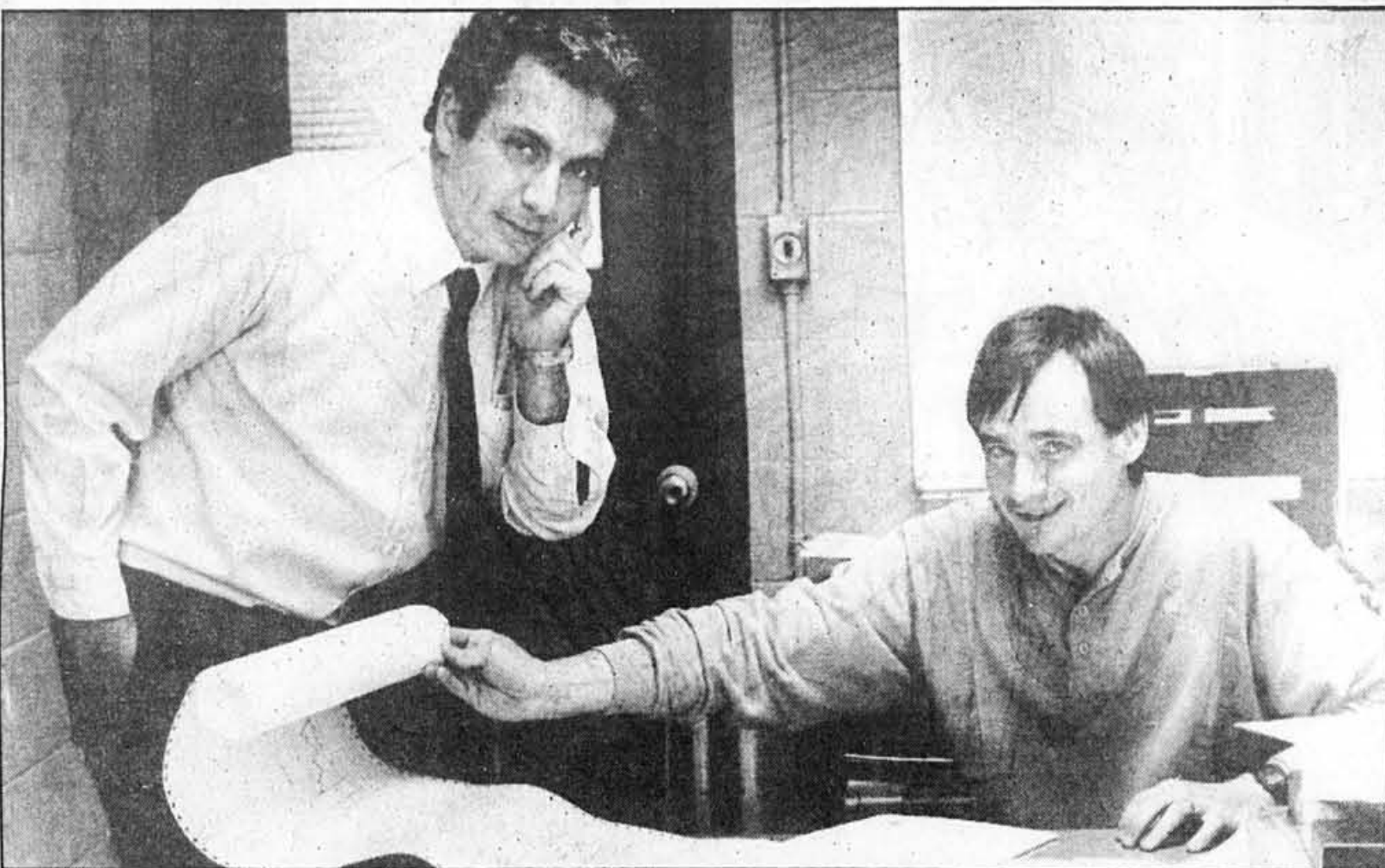
moyen. Cet appareil — qui va décupler les possibilités du laboratoire de caractérisation microscopique des matériaux — se distingue « par son pouvoir élevé de résolution et des capacités analytiques aptes à faciliter la découverte de nouvelles informations sur la structure de l'atome et la réalisation d'analyses chimiques quantitatives de volumes extrêmement petits ».

Malgré le vaste potentiel d'utilisations de cet appareil — qui pourra servir tant aux chercheurs qu'à l'industrie, reculant devant le coût d'un tel équipement —, Gilles L'Espérance est formel : « Ce microscope va servir, en priorité, à la recherche fondamentale et à nos 50 chercheurs universitaires parce que cet appareil est non seulement unique au Québec, mais au Canada. Il sera utilisé pour compléter nos travaux en recherche fondamentale, élément prioritaire pour lever une hypothèque sur l'avenir, car la non-recherche dans le domaine vital de la technologie de pointe conduit à une dépendance économique et finalement à une dépendance politique... »



Gilles L'Espérance, un des chefs de file de la nouvelle génération de chercheurs québécois.

Photos Armand Trottier, LA PRESSE



Deux des animateurs du projet Castor, René Tinawi (à gauche) et Claude Marche.

En génie civil

■ Recherche fondamentale certes, mais aussi débouché et application dans l'industrie. Là encore, un groupe de chercheurs de l'École Polytechnique, appartenant au département de Génie civil, a réussi une percée majeure dans le cadre d'un programme conjoint universités-industrie.

L'équipe du projet Castor — conception assistée par ordinateur — regroupant des chercheurs pluridisciplinaires et coordonnée par René Tinawi, Claude Marche et Michel Soulié, professeurs à l'École, grâce à une subvention de 2.22 millions de dollars, répartie sur trois ans, travaille sur un projet axé sur les aménagements hydrauliques.

Ce projet — qui vise à développer un système assisté par ordinateur destiné aux aménagements hydrauliques à l'usage des industries — tend, dans ses objectifs, « à réduire le temps de conception des aménagements multidisciplinaires, d'augmenter l'optimisation et la fiabilité du projet et enfin de relever la compétitivité des entreprises canadiennes participantes sur le marché international ».

L'inédit et l'important dans cette « recherche pratique » demeure la participation de neuf partenaires industriels — parmi les plus importants dans l'industrie — qui collaborent sur tous les plans. Le risque ? Que l'Université soit d'abord « une succursale du grand capitalisme » ?

La réponse jaillit immédiatement : « Le danger n'est nullement évident car les grandes entreprises ne viennent pas pour résoudre leurs problèmes à court terme. Par contre, dans ce cas, le moteur économique permet de développer non seulement la capacité d'ingénierie et de fouetter la recherche fondamentale. C'est l'exemple type de recherche générique comportant des applications pratiques à retombées économiques ».

En génie biomédical

■ Dans le domaine de la recherche à l'Institut de Génie Biomédical, nous entrons dans le troisième volet de la recherche à l'École Polytechnique : la collaboration entre différentes facultés. L'Institut de Génie Biomédical se présente, en effet, comme l'enfant naturel de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et de l'École Polytechnique.

Dans cette atmosphère de laboratoire y règne un air de médecine tempérée par la machinerie chère aux ingénieurs. La planche de dessin, les ordinateurs et autres instruments rappellent incessamment que « la pratique de la médecine est de plus en plus tributaire de la mise en oeuvre de moyens technologiques sophistiqués pour faire face aux impératifs socio-économiques ».

Tout ici démontre que « l'électronique, l'informatique

et d'autres technologies de pointe sont largement utilisées dans les hôpitaux et les centres de recherche pour la mesure de paramètres physiologiques, le monitoring, le traitement de données, la gestion de l'information et l'aide au diagnostic ».

Avec Michel Bertrand, c'est l'imagerie biomédicale qui prend le dessus. D'abord « parce que nous sommes à la fine pointe et parce que nos recherches nous situent dans le peloton des dix centres les plus avancés au monde ». Les résultats sont probants. « La médecine clinique utilise aujourd'hui, de façon courante, soulignait-il, des techniques de traitement d'images qui, il y a quelques années, étaient réservées à des centres privilégiés ».

Ce programme de recherche a notamment fait avancer le diagnostic dans différentes pa-

thologies de la thyroïde. Ainsi, à partir de l'analyse par ordinateur des images échographiques correspondantes, il est possible de déterminer si une tumeur thyroïdienne est de nature bénigne ou maligne. Actuellement, ce projet se poursuit dans le domaine de la cardiologie.

Dans le laboratoire de Génie Biomédical, Michel Bertrand (à gauche) surveille les travaux d'un étudiant.



Un bassin de chercheurs

■ À l'École Polytechnique de Montréal, fondée en 1873, — si l'on se base sur l'énoncé de principe du Conseil d'administration qui décidait, en 1984, de « favoriser de façon marquée le développement des études supérieures et de la recherche dans les secteurs prioritaires »; et la volonté affichée par le directeur de l'École, M. Roland Doré, qui veut amener « le « Poly » au rang des grandes institutions

mondiales » — l'objectif fondamental est d'associer intimement « études supérieures et recherche ».

Selon les statistiques de l'institution, environ 20 p. cent des étudiants inscrits postulent un grade supérieur, avec pour résultat que l'École Polytechnique décerne, bon an mal an, une quinzaine de diplômes de doctorat et plus de 100 de maîtrise, créant ainsi un véritable bassin de chercheurs. Les effec-

tifs de recherche se composent d'environ 250 professeurs, chercheurs, associés de recherche et techniciens, secondés par les étudiants de doctorat et de maîtrise.

Parmi les principaux groupes de recherche, on trouve :

- le Centre de Recherche en calcul thermochimique (CRCT)
- le Centre d'ingénierie nordique de l'École Polytechnique (CINPE)

- le Groupe d'Analyse nucléaire (GAN)

- le Groupe de recherche en ergonomie-biomécanique (GREB)

- le Groupe de recherche en ingénierie des polymères (GRIP)

- le Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GRCM)

- le Groupe de recherche en plastiques et composites (GRPC)

- le Groupe de recherche et transfert technologique en aménagements hydrauliques (GRETTEH)

- le Groupe pour l'analyse des composantes mécaniques (GACM)

- l'Institut de recherche en exploration minière (IREM).

Forcément, dès qu'on parle de recherche, on évoque les gros sous et les...subventions. Dans le cas de l'École Polytechnique, cette demande de res-

sources financières est considérable. En 1985, par exemple, les fonds de recherche dépassaient allégrement les \$13 millions. Outre les budgets de l'institution et les contrats avec l'industrie privée et des organisations diverses, les subventions viennent, en majeure partie, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR).

Certains montrent de l'intérêt pour votre capital.

Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt.

L'épargne à terme.

10 1/4%*

Par sa nature même et par la mission qu'elle s'est donnée, votre caisse populaire Desjardins veille à l'intérêt de ses membres de plus près que toute autre institution financière ne pourrait jamais prétendre, en particulier dans le domaine de l'épargne. Avec le temps, votre caisse populaire Desjardins s'est dotée des outils les plus modernes et les plus efficaces, et ceci toujours dans votre intérêt. Expertise en conseils financiers, grande disponibilité du personnel, recherche de nouveaux produits répondant à vos besoins spécifiques, taux d'intérêt

concurrentiels, vous trouverez tout cela à votre caisse populaire Desjardins. C'est dans votre intérêt. Passez rapidement à votre caisse populaire, ou téléphonez, pour vous informer des avantages de l'épargne à terme Desjardins. Comme vous le voyez, notre taux d'intérêt se compare très avantageusement à celui de la concurrence. De plus, il existe une grande flexibilité dans les termes offerts ainsi que dans les modalités de versement des intérêts. Les conseillers de votre caisse populaire Desjardins se feront un plaisir de vous guider. Parce que pour nous, vous savez ce qui est capital. Votre intérêt!...

*Taux sujet à changement sans préavis. Terme de 5 ans. Intérêts versés annuellement. Disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

La caisse populaire  Desjardins

COMME LES QUÉBÉCOIS

Les Taiwanais se sont inventé une littérature

- 7 -

Pendant les 10 premières années du règne de Chiang Kai-shek à Taiwan, la littérature écrite dans ce bastion insulaire reste l'affaire des intellectuels émigrés de Shanghai et de Bei-



JULES NADEAU

Collaboration spéciale

jing. La production artistique doit servir les deux thèmes de l'heure : résister au marxisme-leninisme à la sauce de Mao et reconquérir le continent perdu.

En 1960, la Révolution tranquille «made in Taiwan» commence chez les autochtones — les Taiwanais de souche qui sont les descendants des premiers colons venus du Fujian d'en face il y a plus de 300 ans.

La revue *Littérature moderne* réunit des jeunes écrivains de talent dont plusieurs sont reliés à la prestigieuse Université nationale de Taiwan. Ce mensuel fait entrer des courants d'idées modernes et étrangères, avec Kaf-

ka, Sartre et Tolstoï, dans l'île aux trésors et joue un peu le rôle d'un *Cité libre* littéraire.

Comme le roman québécois qui s'est démarqué de la littérature française d'outre-mer, les lettres taiwanaises volent de leurs propres ailes. Les auteurs y décrivent une réalité et une identité essentiellement formosane.

Pour rencontrer le plus grand nombre d'écrivains possible, j'ai eu recours à toutes sortes de subterfuges : des travaux d'étudiants, la thèse d'un spécialiste français en la matière, des entrevues et messages entre amis. Résultat, je suis parvenu à rencontrer sept romanciers taiwanais et cinq autres nés sur le continent. Le Taipei pensant, ai-je découvert, est comme un grand quartier chinois où tous se connaissent.

De façon générale, dans un pays nouvellement industrialisé où «il est plus facile d'importer une paire de bottines qu'un film documentaire», comme me l'affirmait un jésuite québécois qui a son franc parler, rares sont ceux qui vivent de leur plume. Le travail créateur se fait parfois le soir après une journée harassante dans une petite entreprise de publicité. Malgré un taux



d'alphabetisation de 97 p. cent, la population de Taiwan achète peu dans les librairies.

A l'instar de William Faulkner qui décrit avec minutie le sud des États-Unis, avec des personnages reflétant bien les problèmes de ce coin de pays, plusieurs écrivains taiwanais ont décrit la vie dans les rizières, leur jeunesse, les mariages arrangés et l'époque de l'occupation japonaise. Bien que tous ne soient pas d'accord pour qu'on accolé l'étiquette de «littérature du terroir» à leurs oeuvres, il y a

eu un important courant de ce genre. Chez nous, nous dirions peut-être «du Maria Chapdelaine» ou «du Survenant»...

En 1977, le parti nationaliste — qui ne dort jamais que d'un oeil — sonne l'alarme. Un Wang Tuo parle de la vie des pêcheurs et de leurs problèmes. Un Chen Yingzhen s'enfonce un peu trop loin dans le réalisme social et refuse de chanter les bienfaits du miracle économique. Un autre, Yang Qingchu, peint crûment les problèmes des ouvriers.

Une campagne de dénonciation s'organise dans l'*United Daily News* et les épîtres officielles de Peng Ge suffisent à faire passer le message. Il n'y a pas d'arrestations mais les lettres se replient. Le régime a eu peur d'une littérature prolétarienne du style ouvrier-paysan-soldat comme ce fut le cas en Chine avec Lu Xun, le Maxime Gorki chinois des années 20.

L'influent Comité des affaires culturelles craint que cette production qui n'est pourtant pas si engagée mène à l'action politique ou du moins ne moule le nationalisme provincial taiwanais. En 1979, ont lieu les «événements de Gaoxiung» : à la suite d'une manifestation pour les droits de l'homme. Cette fois il y a des arrestations et après un procès bidon, les écrivains Wang Tuo et Yang Qingchu sont incarcérés pour quelques années. (Tout cela coïncide avec la condamnation retentissante des dissidents du Mur de la démocratie dans la capitale chinoise.) Chen Yingzhen, l'enfant terrible qui osait lire des ouvrages marxistes, est *vendu* à la police et ira au baigne de l'île Ludao, l'Alcatraz de Taiwan pour 7 ans.

Tous ne sont pas aussi politi-

sés. Bai Xianyong décrit dans *Gens de Taipei* la nostalgie des émigrants du continent en attente du grand retour à Shanghai. Ce professeur de Berkeley est lui-même le fils d'un ministre de la Défense. Il s'est aussi illustré en prenant la défense des homosexuels (faut le faire en pays chinois!) et lorsqu'on le rencontre, son identité sexuelle se laisse facilement deviner.

Wang Wenxing qui fut l'âme dirigeante de *Littérature moderne* est maintenant professeur de littérature à l'Université nationale de Taiwan. Il me raconte que son *Changement dans une famille* a d'abord été censuré parce qu'il s'attaquait à l'institution familiale, un pilier de la société chinoise.

Phénomène particulier à Taiwan, la page littéraire des deux quotidiens qui tirent à plus d'un million de copies, l'*United Daily* et le *China Times* sert de rampe de lancement pour les jeunes auteurs. Récemment, l'industrie cinématographique a porté plusieurs nouvelles au grand écran et laisse espérer que le cinéma pourra engraisser le compte de banque des gens de lettres installés dans cette province chinoise... pas comme les autres.

Huang Chunming et Chen Yingzhen, mes auteurs préférés

La discrète madame Huang Chunming m'attend au café Victoria : «Plus jeune, c'est ici que mon mari passait des heures à écrire avec ses amis. Ils oublièrent de manger. Ils payaient quand ils avaient de l'argent», me dit-elle avant de prendre un taxi vers son domicile.

L'appartement est moderne, chaleureux et décoré de quelques peintures de Huang Chunming qui exhibe ainsi son hobby. Huang est le gars simple et amical qui se sent à l'aise avec les ruraux de son repaire d'Ilan, une jolie petite ville située à 80 km à l'est de Taipei. Il me pose plusieurs questions sur le Québec et le parallèle que je lui trace entre ma province et sa province l'intéresse.

À table, l'homme de 47 ans se plaint de la piètre adaptation qu'a faite un cinéaste inexpérimenté de sa nouvelle qui a déjà été traduite en quelques langues dont le français.

Cet ex-responsable de la publicité des produits Adidas parle de son plus grand succès, l'ineffable *Sayonara, Zaijian* («Au revoir», en japonais et en chinois), le seul texte littéraire qui s'attache à l'important thème des rapports entre Taiwanais et Japonais.

L'intrigue raconte les aventures rocambolesques d'un jeune cadre d'une firme taiwanaise qui doit servir de guide à sept clients nippons qui sont venus faire des affaires et se font organiser une affaire avec des mercenaires du sexe dans cette ancienne colonie de l'Empire du «Sony» levant (Taiwan a été une possession japonaise de 1845 à 1945).

Dans un passage génial, l'assistant-gerant Ye sert d'interprète entre ces memes sept samourais bandards et un jeune étudiant chinois. Au lieu de leur traduire fidèlement les répliques polies de part et d'autre, il improvise du début à la fin et administre une bonne leçon d'histoire et de politique aux représentants des deux nations.

L'enfant terrible

Chen Yingzhen, un excellent ami de Huang Chunming, est plus passionné de politique,

idéaliste, sentimental, toujours prêt à plonger dans les grands problèmes du Tiers monde comme celui de la famine.

Son don des langues facilite nos rapports et c'est en anglais que nous discutons d'un reportage que je lui prépare sur un photographe septuagénaire de Shanghai qui m'a raconté sa vie mouvementée. Les images ultra-réalistes de son magazine *Renjian* dérangent beaucoup les autorités qui préfèrent les clichés à l'eau de rose du genre y'a-pas-plus-parfait-que-notre-île-a-cocotiers.

On le situe dans une des huit factions politiques de l'opposition, celle qui prône la réunification avec le continent et d'autres l'identifient avec une revue qui penche du côté socialiste, *Xiachao* : «Vous n'avez qu'à lire ce mensuel et vous verrez que ça lorgne vers la gauche», affirme Kang Ningxiang, un ex-député bien connu de l'opposition qui appartient à une faction différente.

Chaque fois que Chen me parle au téléphone avec sa voix grave qui me rappelle Yves Montand, c'est toujours le «Bonjour, monsieur, comment allez-vous?» Je l'appelle Philippe parce qu'une religieuse belge qui lui enseignait le français l'a ainsi baptisé. «J'avais choisi ce cours à cause de cette belle femme et j'ai abandonné la langue de Molière lorsque le professeur est parti», raconte en riant ce colosse légèrement obèse qui redoute l'approche de la cinquantaine, et muble les silences avec cette phrase : «Je ne vois plus rien sans mes lunettes».

Chen Yingzhen ne fait pas partie de l'intelligentsia possédante. Il partage son temps entre son nouveau magazine et une agence de publicité spécialisée dans les produits pharmaceutiques. Il avoue lui-même ne pas faire des millions avec ces deux jobs. Quoi qu'il en soit, les meilleurs écrivains et reporters de Taiwan se sont regroupés autour de lui pour publier *Renjian*.

Une autre fleur à son chapeau vient de ce qu'on vient de tourner sur le continent un film tiré de sa nouvelle intitulée *Le camion de nuit*.



photos LA PRESSE

Tous les auteurs taiwanais rêvent de voir leurs ouvrages publiés et vendus dans les librairies du continent comme celle-ci à Beijing mais le gouvernement de Taiwan continue à interdire tout rapport culturel avec l'ennemi du continent.

LES APPELS DE DENG XIAOPING AUX ÉCRIVAINS DE TAIWAN

L'attrait d'un milliard de lecteurs...

Dans la campagne de charité que mène Deng Xiaoping depuis 1980 en vue de réaliser l'unification de toute la Chine, (Hong Kong, Taiwan et Macao), le chant des sirènes dirige vers les intellectuels de Taiwan est une priorité.

Pour moi, le fait de connaître une douzaine d'auteurs taiwanais m'a permis de rencontrer avec grande facilité d'importants «taiwanologues» installés dans la province voisine et complémentaire du Fujian. Ces «Taiwan Watchers» se rongent les ongles parce qu'ils ne peuvent pas mettre le bout du gros orteil à Taipei et se contentent d'étudier par correspondance leurs auteurs préférés.

Ces promoteurs de la «réunification pacifique» sont quand même drôlement bien renseignés à propos de Taiwan sauf sur les derniers développements de l'actualité littéraire et sur les coulisses du monde de l'édition.

Parce que nous nous intéres-

sons tous les deux à l'enfant terrible qu'est Chen Yingzhen, je me lie d'amitié avec Tu Bi (se prononce comme dans *To be... or not to be*), un diplômé en lettres de l'université Xiamen qui a rédigé son mémoire de maîtrise sur ses recits : «Il a l'épine dorsale droite comme ça», me dit-il avec un geste rapide de haut en bas pour me signifier que Chen est un homme de principe.

C'est à Fuzhou (Fujian) que Tu Bi m'apprend que Chen Yingzhen est allé en prison parce qu'un «ami» journaliste l'a littéralement vendu à la «Gestapo» nationaliste. «Celui qui l'a dénoncé s'est acheté un *coffee shop* avec cet argent», me lit-il dans sa thèse en me citant la source. (J'ai retrouvé l'article à Hong Kong au local du magazine *The Nineties* et Chen m'a confirmé plus tard la véracité de cette vacherie.)

Tu Bi travaille dans une maison d'édition de Fuzhou qui publie et fait la promotion des

principaux romanciers de la province séparée. Notre première rencontre, en novembre 1984, est un peu formelle et on m'offre un banquet pour célébrer ce contact symbolique : «N'oubliez pas que ma province natale, c'est le Québec et... pas Taiwan», me suis-je senti obligé de leur dire au bout du dixième toast à l'alcool verdâtre parfumé au bambou.

À l'automne de l'année suivante, je passe quatre jours au bureau de Tu Bi de façon à ce qu'on puisse échanger nos points de vue sur ce qui se fait de part et d'autre et faire le point sur les relations plus ou moins clandestines entre le Fujian et Taiwan.

En juillet dernier, lorsque je repasse avec ma famille dans le pays de Tu Bi, je lui remets mes articles qui ont été publiés à Taipei sur des sujets qui nous intéressent et lui, me remet une copie d'un reportage photographique des îles Pescadores (si-

tues dans le détroit de Taiwan) qu'il m'a aidé à faire publier. Un autre de mes articles doit mettre en valeur le sculpteur moderne le plus renommé de Taiwan, le sympathique Zhu Ming, qui expose souvent à l'étranger. Pour faire diminuer l'état de tension entre les deux Chines, il est temps que l'information circule plus librement.

À Gulangyu, une île du continent située en face de Xiamen, j'ai appris avec étonnement que l'on a publié 80 000 copies d'un livre de Qiong Yao, la romancière à succès qui s'est rapidement enrichie avec des petits romans faciles et cinquante films basés sur ces derniers qui racontent les amourettes de lycéennes. Sur le continent, ils ne publient donc pas seulement les ouvrages des gens qui pensent comme eux et on court même le risque, jusqu'à un certain point, de voir les enfants de Mao se faire *taiwaniser* les idées au point de vue des fréquentations précoces.

J'ai apporté le résultat de cette petite enquête ainsi que la cassette d'une entrevue avec Yang Yun, le grand spécialiste de Qiong Yao, la principale intéressée. La riche dame qui vit dans une maison cossue a d'abord manifesté un enthousiasme sincère face à l'intérêt que soulèvent ses romans faciles sur le continent : «Ciel, il en sait plus long que papa sur ce que je rédige», a-t-elle lancé en écoutant la voix du septuagénaire Yang Yun.

Son mari qui roule en monstrueuse Cadillac, un véritable dragon à quatre roues dans les rues congestionnées de Taipei, m'a d'abord promis son aide pour la publication d'un article sur le second début de Qiong Yao. Une fois le texte terminé, pour des raisons politiques ou à cause du cachet à payer, ce couple de continentaux a changé d'avis. Répliquant que Qiong Yao est maintenant «dépassée», les quelques magazines que nous avons approchés à Taipei en vue de la publication de notre article ont répondu *bu Yao!* à notre article : non merci!

Madame Qiong Yao devient donc prophète dans le pays d'un milliard de lecteurs mais elle ne l'est plus dans l'île-refuge.

DEMAIN
Les Chinois ont le dernier mot

Un Gilles Vigneault taiwanais

Hou Dejian (à gauche, en compagnie d'amis), un chansonnier chinois né à Taiwan, qui a été vedette de la télévision locale d'État, a décidé dans un geste spectaculaire de demander l'asile culturel sur le continent. Au cours d'une entrevue à Shanghai, il a expliqué au reporter de LA PRESSE qu'il voulait faire des chansons pour la Chine toute entière et qu'il avait besoin de retrouver ses racines familiales dans la province du Sichuan. Son plus grand succès, le «Descendant du dragon» ressemble un peu à notre «Mon pays, ce n'est pas un pays...» de Gilles Vigneault.



L'écrivain Chen Yingzhen en compagnie d'Antoine Frayssé, un spécialiste français de la littérature taiwanaise.

Rupture consommée

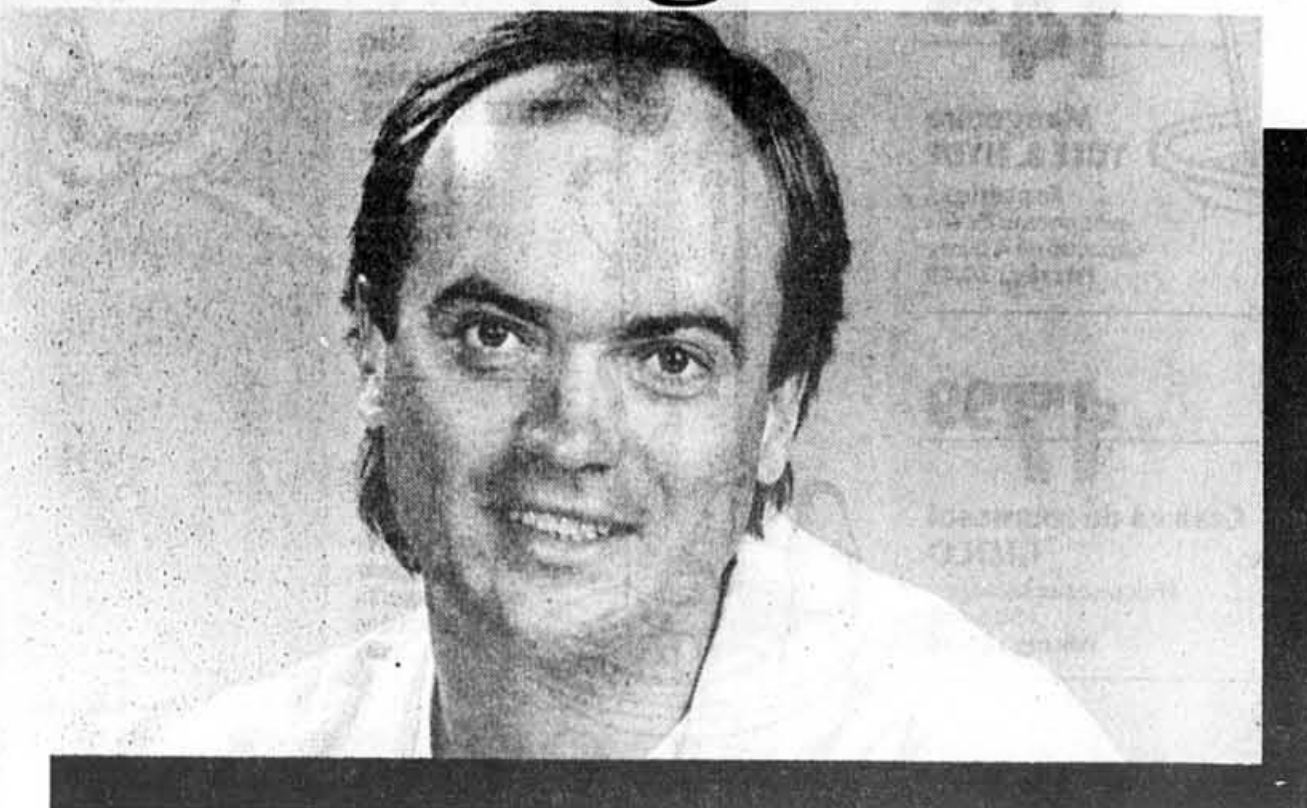
■ TORONTO (PC) — Le nouveau syndicat canadien des travailleurs automobiles a reçu hier un chèque de \$43,5 millions des mains de son ancienne maison-mère américaine, consommant la rupture amorcée il y a près de deux ans entre les deux organisations syndicales.

Le chèque représente une partie des cotisations payées au syndicat américain par ses membres canadiens au cours des années.

« Je crois qu'il s'agit d'une journée historique pour le mouvement ouvrier au pays », a déclaré, visiblement satisfait, l'artisan de cette scission, M. Bob White, ex-leader de la section canadienne des Travailleurs unis de l'automobile et aujourd'hui président du nouveau syndicat.

« Nous nous considérons en excellente santé financière », a-t-il ajouté en conférence de presse. Le chèque de \$43,5 millions porte à environ \$50 millions les fonds de la nouvelle organisation, qui portera le nom des Travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'équipement agricole du Canada.

Le Magazine



Un portrait vivant du Québec
 Animateur: Jean Bureau
 Producteur délégué: Jan van der Heyden
 Ce soir 19h

L'autre télévision



YOGA
 POUR LA DÉTENTE ET LA SANTÉ
 Cours spécial pour débutants
 5 semaines, à partir du 22 octobre
279-3545
 Centre Sivananda de Yoga Vedanta
 5187, St-Laurent, Montréal, Qc

Longs Séjours

ITALIE CALABRE

HÔTEL SANTA CATERINA **1517\$** par personne
 Départs: du 1er octobre au 31 mars
 VOTRE FORFAIT-VACANCES COMPREND
 27 nuits à l'hôtel, en occupation double, le transport aérien aller/retour, les transferts, les repas accompagnés de vin et autres.

ACTIVITÉS DU 15 SEPTEMBRE AU 15 JUIN

Le centre de villégiature SANTA CATERINA est l'un des seuls hôtels-villages ouverts à l'année. Le doux climat méditerranéen est idéal et nous permet de nous consacrer au bien-être et au plaisir des CLUBS DE L'ÂGE D'OR et aux étudiants. Nous organisons des activités telles des séances d'activités physiques, des cours de tennis, de bocce, des séances de danse, des fêtes costumées, cabaret, spectacles musicaux, des jeux, piano-bar, discothèque. Des bandes vidéo sont également disponibles.

«Pour vraiment profiter de l'Italie, vous pouvez combiner ces visites guidées en autocar à un autre forfait-vacances.»

ESPAGNE — COSTA DEL SOL

App. Bajondillo Imois **1099\$**
 Départs: 1er janvier au 31 mars

Cos Del Sol **1099\$ 4 sem.**
 incl. vol aller/retour transferts

PRIVAC IBERIA

APPARTEMENTS BAJONDILLO ***
 Paseo Marítimo Torremolinos Tél.: (952) 38.44.11

SITUATION: Sur la promenade maritime, face à la mer, proche du centre commercial de la ville.
 LOGEMENT: 400 studios, tous avec vue sur la mer, balcon, salle de bain complète, cuisinette équipée, radio, téléphone, intercom.
 SERVICES: Réception et conciergerie, service hôtelier complet, restaurant, cafetaria, bar, jardin, salon et salle de TV, coiffeur, stationnement.
 SPORTS ET LOISIRS: 2 piscines avec bar, salle de jeux, jardin et parc tropical, jeux nautiques à proximité. Animation et divertissements, activités nocturnes à proximité.
 NOTRE OPINION: Excellent complexe, endroit calme

Voyages Funfestique Ltée

AUTOMNE-HIVER 86-87

Treasure Tours Inc. Vacances CPAir

...ON SAIT MAINTENANT QUI CHOISIR! **NCL**

Croisières de 7 nuits dans les Caraïbes

à bord de l'un des paquebots suivants
 M/S Southward VOL SEULEMENT
 M/S Skyward Départs quotidiens de Dorval vers Ft. Lauderdale

Du 4 octobre au 7 décembre à partir de **1045\$** par pers. (2 personnes par cabine) Exemption 300\$ par couple

Du 3 novembre au 16 décembre 1986. Transport aérien Aller-retour (lundi au jeudi) Adulte **239\$** Enfant **209\$**

EN PLUS!
 DE LA RÉDUCTION

profitez d'une deuxième semaine gratuite à l'hôtel Sheraton Yankee Clipper de Ft. Lauderdale ainsi que d'une voiture de location.

Si vous optez pour le séjour en croisière d'une semaine seulement, vous aurez droit à un rabais additionnel de 100\$ par couple.

Les modalités et les conditions sont contenues dans la brochure croisière dans les Caraïbes de Les Voyages Treasure Tours Inc.

VENEZUELA

ISLE MARGARITA

HÔTEL BELLAVISTA

à partir de
 1 sem. **769\$** 2 sem. **1099\$**

SITUATION — HÔTEL BELLAVISTA Situé sur l'île Margarita, directement sur la plage de Porlamar. Pres du centre-ville et des restaurants, boutiques et boîtes de nuit.

HEBERGEMENT — Hôtel de 320 chambres. Les chambres, modestement meublées, sont complètes. Munies de 2 lits simples ou d'un lit double. Salle de bain avec douche. Téléviseur couleur, téléphone, balcon.

SERVICES — Piscine • restaurants • bars • carte-croûte • boîte de nuit • boutiques • sports nautiques disponibles sur la plage, moyennant supplément.

VACANCES WARDAIR

croisières

SS BRITANIS à partir de **769\$** DÉPARTS TOUS LES SAMEDIS DE MONTEGO BAY
 CROISIÈRE DE 7 JOURS Taxes portuaires — 50\$ CAN.

ITINÉRAIRE Montego Bay, Aruba, Cartagena, San Blas, Panama

SS AMERIKANIS à partir de **919\$** DÉPARTS TOUS LES JEUDIS DE LA BARBADE
 CROISIÈRE DE 7 JOURS Semaine supplémentaire à La Barbade à partir de 279\$ par personne Taxes portuaires 45\$ CAN.

ITINÉRAIRE A La Barbade - Ste-Lucie - Antigua - St-Maarten - San Juan - St-Thomas - La Guadeloupe

ITINÉRAIRE B (15 janv.) La Barbade - La Grenade - Ile Margartia - San Juan - St-Maarten - La Martinique

SS THE VICTORIA à partir de **899\$** DÉPARTS TOUS LES LUNDIS DE SAN JUAN
 CROISIÈRE DE 7 JOURS Semaine supplémentaire à San Juan à partir de 269\$ par personne Taxes portuaires 45\$ (5 janv. 90\$) CAN.

ITINÉRAIRE A (3-10 nov.) San Juan - St-Thomas - La Martinique - La Barbade - Ste-Lucie - Antigua - St-Maarten

ITINÉRAIRE B (17 nov.-20 avril) San Juan - St-Thomas - La Martinique - La Grenade - Laguaira - Curaçao

ITINÉRAIRE C (5 janv.) San Juan - Ochoiris - Cozumel - San Andres - Panama - Cartagena - Aruba - St-Thomas

COMPREND:
 • vol aller-retour en classe Wardair de Montréal
 • transferts entre l'aéroport à destination et le quai
 • hébergement
 • tous les repas, activités et spectacles à bord du bateau
 • services d'un représentant de Vacances Wardair

Sun spree

PORTUGAL ALGARVE

APP. TORALTA IMOIS **939\$** occ. double, incl. cuisinette

Novembre à mars **TOP AIR PORTUGAL**

COMPREND:
 • tarif aérien aller/retour
 • transferts aller/retour
 • 28 nuits d'hébergement

services d'un représentant québécois, Guy Lesage
 sac et documents de voyage
 JM SUN SPREE

AIR CANADA TOURAM

Vos vacances **TOURAM** comprennent:
 • le transport aérien aller-retour • les repas à bord • Service de bar gratuit en vol • les transferts aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel • l'hébergement • une séance d'information • les services d'un représentant local de Touram.

TOURAM

à partir de	1 sem.	2 sem.	à partir	1 sem.	2 sem.
Orlando	309	439	Ste-Lucie / Barbade	1179	
Fort Lauderdale	399	539	Antigua	769	959
Daytona	379	539	Cuba	579	749
Nassau	499	709	Guadeloupe	569	699
Freeport	399	539	République Dominicaine	499	629
Jamaïque	539	659	Cancun	399	529
Barbade	649	659	Acapulco	399	499
Ste-Lucie	689	849	P. Vallarta	379	399

Taxes et frais de service en sus.

TOURAM SKI EUROPE

à partir de	1 sem.	2 sem.	Kitzbuehel	899	1139
FRANCE			Mayrhoffen	859	1039
Chamonix	829	999	St-Anton	1179	1599
La Plagne	899	1069			
Les Arcs	999	1269	SUISSE		
Les Menuires	939	1119	Davos	1069	1419
Val d'Isère	1039	1299	St-Moritz	1219	1699
AUTRICHE			Zermatt	1069	1399
Innsbruck	939	1149			

COMPREND:
 • transport aérien aller-retour par vol gros porteur d'Air Canada
 • transferts aller-retour • assistance à l'aéroport à l'arrivée
 • hébergement pour 7 ou 14 nuits
 • petit déjeuner et dîner compris tous les jours tel qu'indiqué
 • frais de service
 • documents de voyage

*Les transferts par chemin de fer ou par autocar se font jusqu'à la gare de la station de ski. Les transferts gare-hôtel ne sont pas compris.

PARIS

VOL ALLER/RETOUR à partir de **389\$**

gratuit

CARTES DE MEMBRE ET ASSURANCE Valeur 30\$ par pers.

EXCLUSIF! EXCLUSIF! EXCLUSIF! EXCLUSIF! EXCLUSIF! EXCLUSIF!

LONG SÉJOUR SUNNY ISLES SEASHORE CLUB

Miami Beach
 Jan.-fév.-mars 87
1200\$ US MOIS / Condo 1 1/2
 DIRECTEMENT SUR LA PLAGE

FLORIDE À NOËL

Vol aller-retour Dorval-Fort Lauderdale
 Vol seulement: **322\$**
 Départ: 21 décembre 1986 — Retour: 4 janvier 1987
EASTERN
 Taxes en sus.

VENEZUELA

1 semaine **\$67900** p.p. en double
 Incluant: Avion aller-retour, hôtel de première classe et taxe d'aéroport can. et amér.
 Départs tous les jours entre le 1er nov. et le 13 déc. 86.
 Places limitées, réservez tôt.

TOURAM SKI CANADA

à partir de	1 sem.	2 sem.
Banff	589	888
Lac Louise	619	948
Whistler Resort	679	1008

VOS VACANCES SKIFARI À BANFF COMPRENNENT:
 • Transport aérien aller-retour au départ de la ville choisie (inclus au départ de certaines villes seulement)
 • Hébergement pendant 7 nuits à l'hôtel ou au motel choisi
 • Voiture compacte Avis équipée pour le ski pendant 7 jours (7 périodes de 24 heures) et kilométrage illimité OU transferts en autocar et utilisation d'un laissez-passer de Club Ski pour les transferts aux pentes de Sunshine, Mount Norquay et lac Louise pour 5 jours
 • Cocktail d'accueil Skifari le dimanche soir
 • LAISSEZ-PASSER DE REMONTE-PENTES VALABLE POUR 5 JOURS aux stations de Sunshine, Mount Norquay et lac Louise
 • Coupon repas du midi utilisable à Mount Norquay (valeur approx. de 5\$)
 • Un (1) laissez-passer de remontée-pentes complémentaire pour le ski de soirée à Mount Norquay (transfert (5\$) non compris)
 • Assistance d'une hôtesse Skifari à Banff

VOS VACANCES SKIFARI À WHISTLER COMPRENNENT:
 • Transport aérien aller-retour au départ de la ville choisie (compris au départ de certaines villes seulement)
 • Hébergement pendant 7 nuits à l'hôtel ou à l'appartement choisi
 • Le transport aller-retour entre l'aéroport de Vancouver et Whistler en autocar
 • Cocktail d'accueil et présentation des stations de Blackcomb et Whistler Mountain le dimanche
 • LAISSEZ-PASSER DE REMONTE-PENTES VALABLE POUR 5 JOURS à Blackcomb et Whistler Mountain
 • Taxe provinciale sur les ventes

RABAIS DE 30%



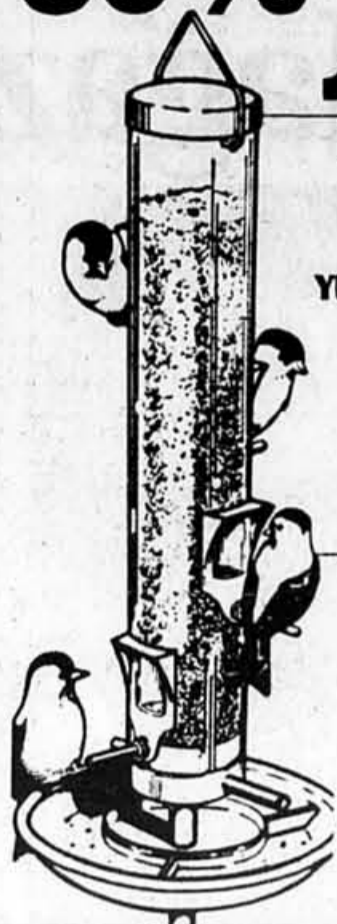
14³⁹

Mangeoire YULE & HYDE
En plastique, avec poteau de 6'. Capacité de 4 livres. Prix rég.: 20.49



17⁹⁹

Graines de tounesol GLOCO
Pour oiseaux sauvages. 50 livres. Prix rég.: 25.59



14⁹⁹

Silo tubulaire YULE & HYDE
Avec récupérateur de grains. Prix rég.: 21.49

Prix en vigueur jusqu'au 28 octobre 1986



PARTICIPEZ AU CONCOURS L'HALLOWEEN CHEZ BOTANIX



TROIS FAÇONS DE GAGNER

- 1 Citrouille la plus grosse
- 2 Citrouille de forme très bizarre
- 3 Citrouille la mieux décorée

Obtenez tous les détails en magasin.

BOTANIX

Les centres-jardins complets

BROSSARD — SAINT-LAMBERT
La Semence Supérieure Inc.
2051, rue Victoria
Saint-Lambert 672-5030

LAPRAIRIE
Les Entreprises J.F. Faucher Inc.
110, chemin de Saint-Jean
Laprairie 659-2222

REPENTIGNY
Pépinière Notre-Dame Inc.
325, rue Notre-Dame
Repentigny 585-3983 585-7402

SAINTE-JULIE
Pépinière Plantarium 2000 Inc.
2000, chemin Belle-Rivière
Sainte-Julie 649-2622

DORION-VAUDREUIL
Centre Jardin de l'Outaouais Inc.
607, rue Chicoutou
Donon-Vaudreuil 455-1603

PIERREFONDS
Jardin Cléroux et Frères Ltée
13 230, boul. Gouin Ouest
Pierrefonds 626-6040

SAINTE-JEAN
Centre de Jardinage Saint-Jean Inc.
669, boul. du Séminaire
Saint-Jean 348-7443

SOREL
Votre Centre de Jardinage et Pépinière
Comptoir Richeleu Inc.
355, rue du Collège
Sorel 742-9444

PORTES & FENÊTRES VERDUN L.TEE

ST-BASILE — 139, boul. Laurier, 653-2265
VERDUN — 4281, rue Verdun, 761-7895
MONTRÉAL — 2260, St-Clément, 255-6868
LAVAL — 4525, boul. Samson, 681-1547
VERDUN — 925, rue Hickson, 769-1725

STANLEY LES PORTES GARAGE DE
Avantage II
PORTE DE GARAGE SECTIONNELLE EN ACIER ISOLÉE
• Coupe-froid
• Grandeurs: 8x7 9x7 10x7
\$399 \$439 \$469

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
• Grandeurs: 32" et 34"
Modèle A-01
\$169

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
• Grandeurs: 32" et 34"
Modèle B-02
\$249

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
• Grandeurs: 32" et 34"
Modèle B-07, CC ou LC
\$269

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
• Grandeurs: 32" et 34"
Modèle A-13
\$279

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
• Grandeurs: 32" et 34"
Modèle B-18
\$239

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
• Grandeurs: 32" et 34"
Modèle B-300
\$389

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
• Grandeurs: 32" et 34"
Modèle B-53 CC ou LC
\$299

Plus de 25 modèles de portes en acier isolées en montre. Choix de 25 couleurs pour les portes d'acier. Toutes nos portes en acier sont vendues avec un cadre de 1 1/4", pour un cadre de 1 1/2" 10" en sus. **PAYEZ ET EMPORTEZ** Les portes STANLEY. GARANTIE 10 ANS. Nos spéciaux sont valides jusqu'au 31 octobre 1986.

COURONNES DE NOËL
20% RABAIS VENT D'OUVERTURE
Votre porte pourrait être différente de celle de votre voisin... si vous laissez agir la magie Citadelle. Voyez nos magnifiques couronnes. Valable jusqu'au 9 novembre 1986.
Noël
CENTRE CITADELLE

NOUVEAU!



Le tout nouveau service **Télé-Immeuble Vidéotron** offre un service d'annonces vidéo pour la vente de propriétés qui s'adresse aux particuliers et aux courtiers, sur le canal 17 du réseau **Vidéotron**

Profitez de notre promotion de lancement de ce nouveau service unique en Amérique.

Composez: **285-1504** pour Montréal
1-800-361-9590 pour l'extérieur de Montréal

Heures d'affaires: **9 h à minuit**
7 jours par semaine



Télé-Immeuble Vidéotron

IGA Boniprix IGA

AVIS IMPORTANT DE VOS ÉPICIERS IGA

Dans notre circulaire en vigueur du 21 au 25 octobre 1986, une erreur s'est glissée dans le positionnement de certains bons de réduction (imprimés dos à dos). Afin que vous ne soyez pas pénalisé par cette erreur nous publions les bons de réduction litigieux.

Nous nous excusons des inconvénients occasionnés par cette erreur.

P.S. Veuillez noter que nous acceptons les bons publiés dans la circulaire seulement s'ils sont complets.

Économisez 50¢



FROMAGE CHEDDAR P'TIT QUÉBEC KRAFT
Paq. 400 g

Prix annoncé: 2.89\$

2,39 Avec ce bon

Valable dans tous les supermarchés IGA du 21 au 25 octobre 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

NIELSEN 4488357 H

Économisez 20¢



JUS D'ORANGE
Surgeté McCAIN
Boîte 355 mL

Prix annoncé: 99¢

79¢ Avec ce bon



Valable dans tous les supermarchés IGA du 21 au 25 octobre 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

NIELSEN 0465294 H

Économisez 1,00\$



MAXI-SERVIETTES LIBERTÉ NOUVELLE KOTEX
Boîte de 30

2,99 Avec ce bon

Prix annoncé: 3.99

Valable dans tous les supermarchés IGA du 21 au 25 octobre 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

Économisez 1,00\$



PROTECTION LÉGÈRE LIGHTDAYS KOTEX
Boîte de 30

1,99 Avec ce bon

Prix annoncé: 2.99

Valable dans tous les supermarchés IGA du 21 au 25 octobre 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

Économisez 35¢



FROMAGE BRICK DE MOZZARELLA SCHNITZERS
Paq. 340 g

2,24 Avec ce bon

Prix annoncé: 2.59\$

Valable dans tous les supermarchés IGA du 21 au 25 octobre 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

NIELSEN 2476702 H



ÉCONOMISEZ 1,25

DÉTERGENT TIDE

Boîte 12 L

Prix annoncé: 8,54

Valable dans tous les supermarchés IGA du 20 au 25 octobre 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

7,29 Avec ce bon



WATTS TDE 056



PÂTES ALIMENTAIRES
5 variétés PRIMO
Cello 900 g **99¢**



SOUPE AUX TOMATES
SOUPE AUX LÉGUMES IGA
Boîtes 284 mL **3/1,00**



EAU MINÉRALE
Gazéifiée IGA
Bout. 750 mL **2/1,00**



LÉGUMES
Canada de fantaisie
Mais à grains entiers (341 mL)
9 variétés DEL MONTE
Boîtes 398 mL **2/1,39**



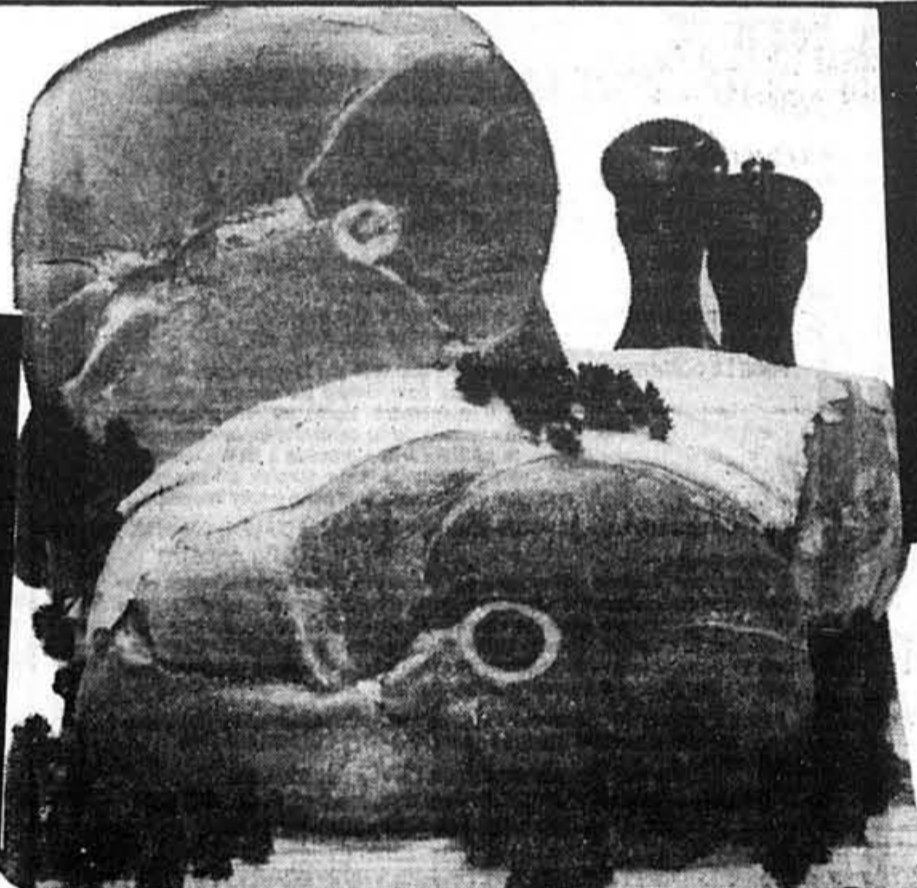
JUS DE TOMATE
Canada de fantaisie LIBBY'S
Boîte 1,36 L **69¢**

DE LA QUALITÉ SUR COMMANDE

Prix en vigueur du lundi 20 octobre au samedi 25 octobre 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévu sur la photo lorsque celui-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

RÔTI D'ÉPAULE DE VEAU FRAIS
Produit du Québec

2,60 \$/kg **1,18** \$/lb



JAMBON DANS LA FESSE

Prêt-à-manger
Portion de la croupe
Environ 3 kg
MARQUES POPULAIRES

3,70 \$/kg **1,68** \$/lb

CUISSEAU DE VEAU FRAIS
Un bout ou l'autre
Produit du Québec

6,13 \$/kg **2,78** \$/lb

CÔTELETTES DE LONGE DE VEAU FRAIS
Produit du Québec

7,67 \$/kg **3,48** \$/lb

Fruits et Légumes



Crystal de plomb 24%

Crystal D'Adriana

Article de la semaine
Jusqu'au 25 octobre
GOBELET

Prix ord.: 3,99
1,99 ch.

HÂTEZ-VOUS de compléter votre service de cristal!
"Crystal D'Adriana est une élégante collection de verres sur pied et d'articles faits de cristal de plomb 24%. Chaque semaine, un article vedette différent vous est offert à un prix d'aubaine spécial. Notre programme de présentation "vedette" est le meilleur moyen de vous procurer une collection de cristal!"

Complétez votre collection avec de magnifiques pièces d'appoint
Ces pièces d'appoint sont offertes pour vous permettre de compléter votre collection. Chacune d'elles sera vendue tout au long de la promotion... et à un prix d'aubaine!



PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride
Grosneur 48 **6/1,49**



BROCOLI
Produit des États-Unis
Grosneur 14 **1,19** Ch.



CRISTAUX DE SAVEUR DE FRUITS
IGA
Paq. de 3 x 90 g

79¢

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

ÉCONOMISEZ **JUSQU'À 8,45\$**
avec les bons de réduction de notre cahier publicitaire de cette semaine.

Mes meilleures recettes
Chaque semaine, procurez-vous **GRATUITEMENT** nos feuillets-recettes
Nos feuillets-recettes se veulent plus qu'une simple recette. Ils vous proposent de succulents mets équilibrés pour une saine alimentation. Collectionnez "Mes Meilleures Recettes", elles sont gratuites chez votre marchand IGA.



CÉRÉALES
Riz croustillant IGA
Boîte 350 g

1,19

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines.
(Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)



B o n i p r i x



*marque de certification d'IGA Canada Itée

On a l'tour de vous satisfaire

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

AVIS D'ENCAN

Selon les instructions du principal
MACHINERIE RICHELIEU INC.

PLUS DE 2 MILLIONS DE DOLLARS

D'ACTIFS

**BENNE BASCULANTE — CAMIONS — REMORQUES
MACHINERIE — ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGES
TERRAINS ET IMMEUBLE**

SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

(En lots détaillés)

**1101, RUE NOBEL, STE-JULIE, QUÉBEC
MARDI, LE 21 OCTOBRE 1986 À 10 H 30 A.M.**

Matériel roulant:

- 1984 Ford 400 Cummings, Frein Jacob, RT 14615, 12.000 avant et 46.000 essieu arrière.
- Ford 1984 LTL 9000, 14-615 Rt. Trans, Sleeper 36", 350 Cummins, bal. de garantie.
- 1983 Freightliner, 400 Cat. Frein Jacob, Sleeper 38", RT 14615 Trans, 12.000 avant et 40.000 essieu arrière.
- 1982 General, 400 Cummings, Frein Jacob, Sleeper 35", RT 12515 Trans, 12.000 avant et 40.000 essieu arrière.
- 1980 Ford Lt 9000, 300 Big Cam Cummins, RT 12510 Trans, 12.000 avant et 38.000 et essieu arrière.
- 1980 Ford Lt 9000, RT 9509 Trans, 12.000 avant et 23.000 essieu arrière.
- 1980 International, closed box 18", 9LTRS V-8, 7.500 avant et 17.500 essieu arrière.
- 1980 Chev. Mod. 70, V-8 Gas, 15' Refer box, 5 vitesses.
- 1979 Ford Lt. 9000, 13 vitesses, BV927T, 430 H.P., 12.000 avant et 44.000 essieu arrière.
- 1978 Freightliner, 12.000 avant et 40.000 essieu arrière.
- 1978 International, 290 Cummins, RT 9509 Trans, 12.000 avant et 40.000 arrière.
- 1978 Kenworth Cab Over, 350 Cummins, Tr 12515 Trans, 12.000 avant et 40.000 essieu arrière.
- 1977 International, Mod. 4370, Sleeper 36", 350 Cummins, Tr 9509 Trans, 12.000 avant et 40.000 essieu arrière.
- 1976 GMC, 366 Gas V-8, 5 Speed-Ruxie, 18' Closed Box, 7.500 avant et 17.500 essieu arrière.
- 1975 Front End Loader, 190 International Michigan.
- 1971 Front End Loader, 190 International Michigan.
- 1962 Front End Loader, 190 International Michigan.
- 1986 Cougar Automobile, toute équipée.
- (2) Munck Overhead Cranes.
- (4) 26 Dump Aluminium Tandem Trailers.
- (3) 28 3 Axle, Dump Aluminium Trailer.
- Fork Lift.
- 3 Front End Loaders.

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT

Plus de 250.000 de feuilles d'aluminium et grande quantité de pièces de fabrication pour remorques. Machine à souder avec retour. Machine à souder à gaz. Outillage assorties: compresseur, pallet lift, metal benches — Promecra brake, metal racks, etc.

MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU:

Bureaux exécutifs et secrétaires, credences, table à dessiner, dactylos, calculatrices, chaises exécutifs et secrétaires, filières laterales.

Cabinet à boisson avec réfrigérateur, table à conférence avec 10 chaises, poêle, lave vaisselle, machine à café, tables, équipement de bureau, etc.

TERRAINS ET IMMEUBLE

Terrain 210.000 pi car, avec bâtisse neuve. Total de 24.000 pi car. 2e terrain de 368.000 pi car. approx. Terrain et bâtisse seront vendus à 3 h p.m.

INSPECTION: LUNDI LE 20 OCTOBRE 1986, DE 9 H A.M. À 5 H P.M.

L'encan sera exécuté selon les termes et conditions affichés sur les lieux de la vente. PAIEMENT: Dépôt de 25% comptant ou chèque visé fait à M. Goldsmith et Cie Ltée, le solde comptant ou par chèque visé à la livraison.

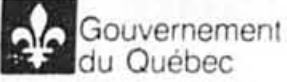
GOLDSMITH & Cie Ltée JAB J-ARMAND BLAIS INC.

130 est. rue de Lange, Montréal, Qué. H2P 1Z1

ENCANTEURS - ÉVALUATEURS - LIQUIDATEURS

AVIS D'ENCAN

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

RECHERCHE ÉVALUATIVE SUR LES TRANSFORMATIONS DE L'HÔPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec le Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal Métropolitain et l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, invite toute équipe ou firme de recherche compétente en la matière à lui soumettre sa candidature en vue de la réalisation d'une recherche évaluative concernant deux volets de la transformation des services à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine: une étude longitudinale de l'impact des transformations sur l'état de santé mentale et les conditions de vie de la clientèle (principalement de la clientèle désinstitutionnalisée) et une étude de l'efficacité de ces deux volets de la recherche. Il est possible de ne soumissionner que sur l'un des deux volets de la recherche. Le budget maximum prévu pour ce projet est de 500 000\$ répartis sur cinq ans. La date limite pour l'envoi des soumissions est le 21 novembre 1986.

On peut obtenir la documentation relative à cet appel d'offres en s'adressant à:

Service de l'évaluation des programmes de santé de services sociaux Edifice Joffre, 1075, chemin Ste-Foy, 3^e étage, Québec, QC G1S 2M1

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission, à l'ordre du ministre des Communications, représentant 10% de la valeur de la soumission ou d'un chèque visé, à l'ordre du Ministre des Finances, représentant 5% de la valeur de la soumission.



Québec

ENCAN DE MOBILIERS ET ACCESSOIRES MÉNAGERS

LUNDI LE 20 OCTOBRE 1986 À 9:30 A.M.

Piano quart de queue Ivers & Pond en acajou avec banc — Table style Époque Jacques Ier — Mobilier de chambre à coucher — Mobiliers de salle à manger — Table ronde en osier avec chaises — Patière — Bureau — Bureau-secrétaire — Meubles rembourrés — Laveuse et sècheuse — Téléviseur couleur — Lampes de table et lampes torchères — Ordinateur Apple II — Articles en plâqué, verrerie — Tableaux à l'huile, aquarelles et gravures encadrées — Petits et gros appareils ménagers, etc., etc.

EXPOSITION: Samedi le 18 octobre de 9h30 à 16h et lundi à compter de 9h. Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix de vente.

CONSIGNATIONS TOUJOURS ACCEPTÉES — PAS DE FRAIS MINIMAUX Le pourcentage régulier chargé aux consignataires est de 15% sur toute vente de moins de \$500 et de 10% sur \$500 et au-dessus.

Encan hebdomadaire: 8010 Devonshire, angle Ferrier — Téléphone: 342-0050

Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880

LUMIÈRES DE NOËL

20% RABAIS VENTE D'OUVERTURE

Chez Citadelle, toute une gamme d'éclairages originaux vous attendent pour que votre arbre soit de mille reflets.

Valable jusqu'au 9 novembre 1986

NOËL CENTRE CITADELLE

Un Noël magique avec CITADELLE



ENCAN PUBLIC (DORVAL) MONTRÉAL, QUÉBEC

LE SAMEDI, 25 OCTOBRE 1986 - 10h00 a.m.

ENCAN GAUTHIER INC. a été mandaté par différents contracteurs de la région de Montréal de liquider par encan public, leurs surplus d'équipements et équipement de Bell Canada.

LIEU: 1700, BOUL. HYMUS, DORVAL H9P 2N6

TÉLÉPHONE: (514) 685-3541

- LISTE PARTIELLE:**
- CAMIONS VIDANGES:** 1984 IHC S2500, mod. F2574, avec E-Z pack garbage packer, mod. HC 25033, n/s 4656, "1984", 32 v.; 1984 IHC S1900, avec conduite des 2 côtés, équipé Sherpak 109-2 garbage packer, "1984", 29 v.; GMC Brigadier 8000, Cat. 3208 avec Leach Packmaster, 25 v. **REMORQUES FERMÉES:** (1) 1979 Fruehauf, 45' x 102"; 3 essieux à air; (1) 1977 Trailmobile, 45' x 102"; 3 essieux à air; (2) 1977 Ram, 45' x 102"; 3 essieux à air. (16) 1975 Fruehauf, 45' x 102"; 3 essieux à air. **REMORQUE:** 1981 Manmac 51' dropdeck. **FARDIER:** Load King 60 tonnes, 3 essieux (fold down neck). **CAMIONS:** 1979 tractor Mack, 3 essieux (1 air lift), 44 m. arrière, treuil 50 tonnes; IHC Loadstar 1700; FORD 7000, 1979; FORD F500 camion de service; CHEVROLET C50, avec charrie; MERCURY F800, avec charrie; FORD 800; Mack Midliner; IHC mod. S1754; Autocar; GMC 6500; GMC 7000. **SEMI-REMORQUE DOMPEUR:** RAVEN aluminium, 22', 3 essieux; KING 24', 2 essieux.

ÉQUIPEMENT DE BELL CANADA
35 DODGE 100, 200 & 300 CAMIONNETTES AVEC RACK, ÉCHELLE ET ÉTAGÈRE EN METAL POUR OUTILS. (3) FORD E350 MINI LADDER - CAMION NACELLE. IHC 1600 AVEC TEL-KING II DERRICKS ET TREUIL, etc., etc., etc.

CHARGEUSE À TOIS EN LONGUEUR, sera vendu hors-lieu: POCLAIN RC200, n/s 20261, moteur diesel Dautz FL 413 (V6) avec grappin pour bois en longueur de marque Harricana, 34" patins. Cette unité sera vendue SUJETTE À ACCEPTATION de la banque et sera vendue hors-lieu. L'unité pourra être inspectée au 1200 est, 3e avenue, Val d'Or; NIVELEUSE: Cat. 14E, n/s 35F EXCAVATRICES: 1975, Cat. 235 longue flèche, 8 rouleaux; HOPTO 700A; WARNER SWASEY GRADALL, mod 2460; MASSEY FERGUSON 450, DROT 40 Cruz-Air sur roues. **TRACTEURS SUR CHENILLES: Cat. D7E, n/s 48A13693; IHC TD25; IHC TD8E 1978; CASE 1150, n/s 7301561; IHC TD20. **CHARGEURS SUR ROUES:** SCOP: TD90, mod. 1500, sujet à acceptation; MICHIGAN, mod. 125B; FIAT ALLIS TD20. **CHARGEURS SUR CHENILLES:** JOHN DEERE 350C, 1980 n/s 343677; Cat. 977H, n/s 5346400. **CHARIOT ÉLÉVATEUR:** 1985 Chariot élévateur MANITOU, mod. R522-4-TC, n/s 64463, 985 hrs, 4 x 4, 4 vitesses transmission, 35 degrés de mât à inclinaison, avec mât extensible 22', 48" fourches. **MACHINE À CIMENT:** GOMACO, mod. JTB300 Commander III. **COMPRESSEUR - FOREUSE:** Compresseur JOY 1300 CFM; Foreuse JOY, mod. Mustang. **SOUFFLEUSE À NEIGE:** CASE-MERCEDES UNIMOG, mod 406 équipé d'une souffluse, moteur diesel, 600 hrs; Bonne condition. **BALAI:** 1977 FMC 2-12, automatique avec balai d'épout. **DIVERS:** Bombardier, Case Mini Snelker; Génératrice Cat. 125 KVA; Blanchette souffluse, convoyeur, échelle, compresseurs, etc., etc., etc.**

ENCAN GAUTHIER INC.

CAN AM — CAN AM — CAN AM — CAN AM

ENCAN PUBLIC

ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION & ÉQUIPEMENT POUR LA NEIGE

DATE DE L'ENCAN: MERCREDI, LE 12 NOVEMBRE, 1986

10.00 HEURES (heure locale)

ENDROIT DE L'ENCAN: 565, RUE PRINCIPALE, C.P. 272, ST-PAUL D'ABBOTSFORD, P. Qc. JOE 1A0

POUR LE COMPTE DE: Nous avons été mandaté par la compagnie «G. & R. LAZURE INC.» pour vendre par encan public leur surplus d'équipement. Après 20 ans d'opération dans le domaine de la construction, la compagnie «G. & R. LAZURE INC.» procède à un réalignement de ces équipements. Leur surplus d'équipement sont tous des équipements prêts à aller travailler.

TEL. SUR LES LIEUX: (514) 379-9726 - 1-800-363-5689 OU (514) 497-5129.

Liste partielle:
Tracteurs sur chenilles - Chargeurs sur chenilles - Chargeurs sur roues - Excavatrices hydrauliques - Chariots élévateurs - Retrocaveuses - Camions tracteurs - Camions à bascules - Fardiers - Remorques et plateformes - Camionnettes et camions - Divers - Voitures - Camions d'armée 6 X 6 - Compresseurs - Génératrices - Attachement de neige - Équipement de garage - Outils divers - Équipement d'arçage lasers etc. etc. etc.

Pour y consigner de l'équipement ou pour recevoir nos brochures s.v.p. nous contacter au: (514) 379-9726 - 1-800-363-5689 OU (514) 497-5129.

CanAm Encanteurs div. de 119753 Canada Ltée
464, rue Principale, C.P. 272, St-Paul d'Abbotsford, P. Qc. JOE 1A0
(514) 379-9726 - 1-800-363-5689 - (514) 497-5129

CAN AM — CAN AM — CAN AM — CAN AM

FERME ET MAISON À VENDRE

A) Chemin Touchette
Kiamika
Labelle

Ferme d'environ 227.7 hectares dont 125.5 en culture avec maison, chalet, porcherie-maternité, porcherie d'engraissement, fosses à purin, étale froide, silo, grange, remise, curie, garage isolé et tout l'équipement fixe des bâtisses.

Cette ferme comprend les lots 9-B, 10-B, 11-B, 12-B, 13-B, 14-A, 14-C, 15-A, 15-C et P-16-A, rang V et 13-B, 14-B et 15-B, rang V, tous du canton Kiamika.

B) 57, Chemin Touchette
Kiamika
Labelle

Maison de 2 étages, garage annexe et emplacement de 0.5 hectare.

Cette propriété comprend le lot P-13-B, rang V, canton Kiamika.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16.00 heures le 4 novembre 1986 et avoir été complètes sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, Route de l'Église, Bureau 500, Ste-Foy, Qc. G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant ces propriétés, se procurer les formules pour soumissionner ou aller visiter les propriétés, doivent s'adresser à l'une des personnes suivantes:

a) M. Robert Verge, directeur régional
L'Assomption (514) 589-5009

b) Mme Anne Brousseau, conseiller en financement agricole
Hull (819) 770-1397

N.B.: L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 153 000\$ pour A) dont la vente se fera sans garantie de l'étanchéité des fosses à purin et 21 000\$ pour B) et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

Il est possible de soumissionner pour chacune des parties ou pour l'ensemble.

REFFÉRENCE: 556

ENCAN

DE L'AUBERGE DU LAG BROME

(10 motels et 7 chalets)
400, chemin Lakeside Est
Route 243 Foster, à environ 6 milles de Knowlton.
Sortie 90 de l'autoroute des Cantons de l'Est.

Le SAMEDI 25 octobre 1986 à 9 h 30. Se poursuivre le LENDemain à 13 h s'il y a lieu.

L'auberge, les motels et les chalets seront vendus le samedi 25 octobre 1986 à 15h30 pour être démolis ou démenagés.

Seront vendus: l'ameublement des 18 chambres, des 10 unités du motel et des 7 chalets, lits doubles et simples, équipement de salle à manger, congélateurs, équipement de bar, équipement de restaurant, stock de sous-sol, beaucoup de pièces de vaisselle, 30 chaises empilables et coffre-fort. Beaucoup d'articles non mentionnés seront aussi vendus.

Aucune visite avant l'encan. Conditions: Comptant ou chèque visé.

Pour renseignements sur cet encan ou tous autres genres d'encans, adressez-vous avec confiance à:

JEAN-GUY GELINEAU
encanteur
247, rue Granby, Bromont
Tél.: 534-2414



LA COMMISSION DES ÉCHANGES DE MONNAIES CATHOLIQUES DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

No Titre 6985-P Fournitures pour l'imprimerie

La soumission pour l'appel d'offres ci-dessus devra être présentée sur les formules fournies par la Commission et déposées au plus tard à 10 heures le 30 octobre 1986. Les soumissionnaires pourront se procurer le document requis au Bureau des achats, 8e étage, 3700, rue Rachel est, Montréal. La C.E.C.M. ne s'engage à accepter ni plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pierre Fleury, Directeur général



MARDI 21 OCTOBRE 1986

Dans l'affaire de la faillite de FRAUSAIR INC. 328 boul. Rochette, Beauport, Qué. Fabricant de tablettes en acier et bureaux en métal, nous avons été mandaté de liquider par ENCAN PUBLIC sur les lieux et sans réserve, les machineries, équipements, outillages et matières premières ainsi que les produits finis.

FRAUSAIR INC.
328 boul. Rochette, Beauport, Qué.
Tél.: 418-666-5402

VISITE DES LIEUX: LUNDI 20 OCTOBRE 1986 de 9 h à 17 h.

MACHINERIE MÉTAL:
1 Presse Hyd. 12" Pacific 300T — 1 Presse Méc. cStankov 160T, Mat. 11' — 1 Presse méca. Robinson 100T — 1 Surface Grinder avec table magné. — 1 Tour à fer Kerry 3' — 1 Scie à ruban métal vert. Powermatic — 1 Presse mec. William 36-A — 1 Punch Press 20T — 1 Dévidoir à rouleau avec redresseur de tôle et shear mécanique Newton E — 1 Meule double de plancher — 1 Chambre à découper T157 avec brûleur — 1 Riveteuse élect. — Système de lavage et peinture comprenant 2 spray-booth, four cuisson au prop. 10'x48' séchage air chaud Torrid 2.500 BTU Sys. de lavage par pulvérisation 3 stages (1 lavage, 2 rinçages) 580' séchage sans fin suspendue avec 2 entraînuses — 1 Machine à polir la vitre 16' long. — 1 Planeur Bertram 15' — 1 Presseur Blanchard.

MACHINERIE À BOIS:
2 Crapes d'assemblage air — 2 Toupies Jackson — 1 Presse Hyd. avec Power Unit — 1 Planeur 12' — 1 Ebouteuse double 8' lg. Danckaert — 1 Colieuse à bordure Raimann — 1 Aspirateur Kremer avec tuyau et moteur 5 HP. — 2 Saboteuses à courroie hortic. Lacasse — 4 Perceuses de plancher — 1 Saboteuse à courroie hortic. 6'x220" — 1 Table de coupe 6'x115" avec déd. — 1 Couteau à latus Eastman 625 — 2 Colieuses Ippoliti 4' rouf. 4' — 1 Machine d'emballage 80'x32' ouverture Band-Matic — 1 Rampe magné. de chargement — 1 Scie à ruban 36" gorge — 1 Scie à panneau Radio 4'x10' — 1 Perceuse hortic. 4 mètres — 1 Perceuse et colieuse à gougeon Rye — 1 Scie radiale 14' — 1 Deligneuse XL Mult. — 1 Banc de scie 14' — 1 Corroyeur 18' Bonwell. — 1 Scie Radiale Dewalt.

SOUDURE:
2 Sets. chalumeau coupeurs — 2 Soudeuses élect. 225 amp. et 300 amp. — 3 Soudeuses semi-autom Hobart et 250 amp. — 1 Soud. par point Welo-D-Matic 20 KVA — 4 Soud. W D M 30 KVA opère par air et refroid.

OUTILLAGE:
1 Téraudeuse man. rigidid — 1 Coupe-tuyau 3" — 3 Etau — 1 Scie onglet pour alum. — 1 Puller — 20 Pinces Vice grapp — 1 Marquet Steen — 2 Scrappeuses air — 1 Poisseuse avec avari flex. — 21 Crampoues à air — 1 Ponce à air — 2 Strappoues air — 1 Impact tool air 1/2" — 9 Perceuses à air — 8 Tournevis air — 5 Perceuses élect. 1-2-3 Toppies Rockwell — 1 Saboteuse à courroie élect. — 1 Scie sauteuse MH HD — 2 Multi-Drill — Cies à tuyaux 18 et 24" — Lot extensions élect. — 100 serrés à bois.

ÉQUIPEMENT:
300' conv. à rouleau — 1 Fossil à peinture Nordson Airless Electrom. Statique — 1 Lift Hyd. pour 45 gal. 1 Pompe Devliss pour drum — 2 Agitateurs à peint. — 15 Filtres pour ligne d'air — 2 Transpalette hyd. — 1 Palan manuel 27 — 1 Treuil élect. Munich 10T. avec rail 150' — 500 Diagues à grinder — 50 Lames de scie — 2 Compresseurs Webster 5 HP — 10 Diagues de métal — 1 Établi métal sur roues — 64 bcs métal 2'x4' — 153 Paniers production 40'x34' empil. — Grande quantité de tablettes en métal.

BUREAU:
2 Bureaux en L. 8 pièces vert. 4 tr. légal — 1 Kardon pour invent. — Séparateurs de bureau — Table de travail — Calculatrices — 1 Dactylo Xerox Mod. 620 électronique — 1 Copieur Xerox 3103.

MATÉRIEL ROULANT:
1 Chariot élévateur prop. Allis Chalmers Pneum. 5.000 lb. Mât 2 sections hauteur 11'.
MATIERE PREMIERE:
100.000 lb acier, stainless, CR galvanisé en feuille, rouleau, barres de 14 à 24 G. — Sacs de plastique — 1000 pour Cruz — Boîtes de carton — 200 feuilles Masonite K3 — Malmine — Boulons — Ecrous — Papier sable — Vitres Asst. — 15445 gal. Email à cuivre, laquer et adhésif à peinture.

CONDITIONS: 25% en argent ou chèque visé à l'adjudication et balance payable à la livraison en argent ou chèque visé.

LIQUIDATION G.E.B. Inc. en ce qui concerne tout ce qui est décrit dans les descriptions sont exactes mais ne donne aucune garantie comme tel.

Cet encan sera dirigé par:
Georges E. Boucher, 38, rue Girouard, Arthabaska (Québec), tel.: (819) 357-2004

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Hôpital Notre-Dame
Reaménagement du département d'ophtalmologie

PROPRIÉTAIRE:
Hôpital Notre-Dame
1500, rue Sherbrooke est
Montréal, Québec
H2L 2R4 Tel. 876-7042

ARCHITECTES:
Lemay Leclerc
400, rue St-Antoine ouest
Montréal, Québec
H4C 1B9 Tel. 932-5111

INGÉNIEURS EN STRUCTURE ET MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ:
Lalonde, Valois, Lamare, Valois & Associés Inc.
1100, boul. Dorchester ouest
Montréal, Québec
H3B 4P3 Tel. 876-4455

L'Hôpital Notre-Dame, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux du projet en titre.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975), I.Q. chapitre 33, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans (s), devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à partir du mardi 21 octobre 1986, 9 h, SUR APPEL TELEPHONIQUE, contre un dépôt de CINQUANTE DOLLARS (50\$), non remboursable, à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix mille dollars (10 000\$), fait à l'ordre du propriétaire, l'Hôpital Notre-Dame, ou d'un cautionnement de soumission au montant de vingt mille dollars (20 000\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat et d'un cautionnement des matériaux et de la main-d'œuvre pour le même montant.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues chez le propriétaire, 1500, Sherbrooke est, Pavillon Mailloux, local MR1204, Montréal, jusqu'à 14 h, heure en vigueur localement, le mardi 11 novembre 1986 pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. André Payette
Service des approvisionnements

SAINT-JULIE

APPEL D'OFFRES ASSURANCES DE DOMMAGES (I.A.R.D.)

La Ville de Sainte-Julie demande des soumissions pour ses assurances de dommages.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau du Greffier situé à l'Hôtel de Ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-a-Cheval, Sainte-Julie, Québec, à compter de 10:00 heures, mardi le 21 octobre 1986.

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, membres en règle de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec qui ont une place d'affaires au Québec et un droit de pratique depuis au moins une (1) année.

Un versement de 50.00\$ (chèque ou mandat postal), payable à l'ordre de la Ville de Sainte-Julie est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant pour chaque exemplaire n'est pas remboursable.

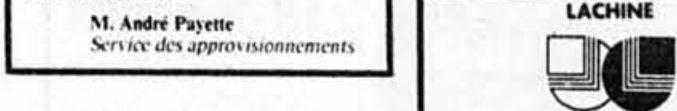
Un chèque visé au montant de 250.00\$ payable à l'ordre de la Ville de Sainte-Julie est requis de chaque courtier soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa soumission. Ce montant sera remboursé à chaque courtier soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Quant au courtier soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit d'audit remboursable lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à sa soumission.

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier jusqu'à 15:00 heures, jeudi le 20 novembre 1986 et elles seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 15:00 heures dans la salle des comités de l'Hôtel de Ville.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et à encourir aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNE À SAINT-JULIE, le 15 octobre 1986

Brigitte Boisvert, avocate
Greffier



AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS



Appel d'offre 86-019.0 Enlèvement de la neige

Appels d'offres concernant l'enlèvement de la neige aux gares de VIA Rail en Ontario dans les villes suivantes :

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|----------------------|
| BARRIE | BEAVERTON | BELLEVILLE |
| BRACEBRIDGE | BRANTFORD | BROCKVILLE |
| BURKETON | BURKS FALLS | BURLINGTON |
| CAPREOL | CAVAN | CHATHAM |
| CLAREMONT | COBOURG | CORNWALL |
| DUNDAS | FOLEYET | GANOOCQUE |
| GLENCOE | GOGAMA | GRAVENHURST |
| GUELPH | HAMILTON | HUNTSVILLE |
| INGERSOLL | KAPUSKASING | KINGSTON |
| KITCHENER | LOCUST HILL | LONDON |
| LONGLAC | MYRTLE | NAKINA |
| NAPANEE | NEWMARKET | NIAGARA FALLS |
| NORTH BAY | NORWOOD | OBAN |
| ORILLIA | OSHAWA | PETERBOROUGH |
| PONTYPOOL | PORT HOPE | PRESCOTT |
| SARNIA | SMOOTH ROCK | SOUTH RIVER |
| ST. CATHARINES | STRATFORD | STRATHROY |
| SUNDRIDGE | TRENTON JUNCTION | UTTERSON |
| WASHAGO | WATFORD | WESTREE |
| WEST TORONTO | WINDSOR | WOODSTOCK |
| WYOMING | | |

Des formules de soumission sont disponibles à l'adresse suivante et les soumissions doivent être reçues à la même adresse au plus tard le 10e jour de novembre 1986, à 15 h 00.

Le contrat ne sera pas nécessairement accordé à la plus basse soumission.

VIA Rail Canada Inc.
a/s M.A. Harris
Superviseur, Achats
280, rue New Toronto
Etobicoke (Ontario)
M8V 2E8
Tél.: (416) 252-9401

IMPORTANT ENCAN PUBLIC SANS RESERVE MARDI 28 OCTOBRE À 9 H 30 ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION ET DE CAMIONNAGE

MILTON ONTARIO

1 1/2 de mille au sud de la 401 - à l'ouest de la route 25
AGREGATS: Concasseur 80 Simons / Nordberg Secondary standard 4 1/2 - 3 Trémies 5 x 16 sur remorque land. • Vente assidue à l'approbation du propriétaire • 82 Suntract: bac Surge 30 tonnes, système d'alimentation inclinée • Vente assidue à l'approbation du propriétaire Assink 200 • Trémie port, avec mélangeur hydraulique neuf et Grizzly, 2 plateaux 4 x 12 • Construction spéciale, benne buggy port. • Emotéuse et trémie, Lindig, 75 verges, port. • RETROCAVEUSES HYDRAULIQUES SUR ROUES: 74 Bantam C451 • 74 Hein Werner C144 • A Hopko 900 • EXCAVATRICE MOBILE: Gradall G660 W8; baquets et deloncause (1) suppl. (chaque vendu séparément). CRUES: Chenilles P & H 155A sur chenilles • Grue Hughes Roubabout V 10 verges • EQUIPEMENT D'ASPHALTAGE: 56C Rapid, 175 tonnes-heure, asphalté avec (2) réservoirs 10000 gallons, alimentation à froid, réservoir chauffant et panneau de contrôle • EQUIPEMENT DE DRADATION: B Green 856 • Esseau mobile B Green 848-3053 pour heures • CHARGEUSES SUR ROUES: 76 Cat 977L • 75 Case 350 • 74 Case 850 • 70 Case 450 • Cat 955 • TRACTEURS SUR CHENILLES: 81 Cat D38 • 76 F. Allis HD21C, 74 I.H.C. TD7 • 72 I.H.C. TD70 • 67 Cat D4D • Cat D6B • NIVELEUSES MOTORISÉES: A-C A40 • Cat 12 • Cat 112 • A-C, mod. D • Cham 5800 • CHARGEUSES SUR ROUES: 79 Terex 72-21 B • 77 I.H.C. 510 • 78 Terex 72-41 • 75 Cat 992B • Mich 175 • HOUGH HRCC • J.D. 4 chargeuses sur patins • CHARGEUSE RETROCAVEUSE SUR ROUES: Case 580 • CK Ford 7500 • M.F. 70 • EQUIPEMENT DE FERME: Cockshutt 1600, tracteur de ferme • Arroseuse Tree Farmer C 58 pour désherbage • EQUIPEMENT DE COMPACTAGE: Bomag BW65 • FINISSEUSE À CIMENT: Clary 18 • x avec (2) moteurs à essence Wisconsin • CHARGES À FOURCHE: Hyster 16000 lb • Clark 8000 lb • Clark 7000 lb • 79 Clark 6000 lb • A-C 5000 lb • 75 White 6000 lb • A-C 5000 lb • 75 A-C 5000 lb • 76 Clark 5000 lb • (2) Clark 4000 lb • Clark 5000 lb • (2) Clark 4000 lb • (1) Clark 3000 lb • TRACTEURS: 79 I.H.C. 4300 • 78 Scot. • 78 Ford CL9000 • 77 G.M.C. 9500 • 75 G.M.C. 9500 • 74 K. worth com. • 73 I.H.C. 510 • 73 Ford 8000 • 72 Ford LN9000 • 72 Ford 900 • 72 Ford Cab. avancee • TRACTEUR ESSIEU SIMPLE: 74 I.H.C.

EQUIPEMENT SPÉCIALISÉ: Clark SC120 transporteur pour compactage 12000 lb • Lørdig plate-forme de chargement électrique 1500 lb • (2) moules à remorques pour bateaux et (1) remorque pour chevaux en fibre de verre • Baleyuse Wayne pour rue • (2) retendeuses Sauer pour bois • Skidoo 72 • Machine à tranchées Davis 40 • 4 R.T. • Machine à tranchées Ditch Witch R 85 R.T.

WILSON, ENCANTEURS INDUSTRIELS OFFRENT, POUR STEARNS CATALYTIC LITEE, QUI REGROUPE SON STOCK D'EQUIPEMENT, UNE GRANDE QUANTITE D'EQUIPEMENT ET D'OUTILLAGE DE QUALITE. Entre autres: Eaux Grosseles et Rigrid électriques, tardeuses, pieuses hydrauliques, équipement pour câblage, etc. Ainsi que de l'outillage électrique de marque B & D, Mathey, Makita. Trop nombreux articles de qualité pour être mentionnés ici. Pour renseignements spécifiques, communiquez avec les encanteurs au (416) 858-1130.

VEHICULES SPECIAUX: 77 Dodge D30, camion de service • 77 Scot. camion utilitaire 4 x 4 • 76 Ford LN 750 citerne à essence 25000 gallons essieu simple • 75 I.H.C. 1600, plateau plat, essieu simple • 74 G.M.C. 9500, chasseur-neige • 71 Ford F750 utilitaire • 57 Mack R400, benne avec London 7 verges • (3) bétonnières 7 verges • (3) 77 Ford 900, tableuse à benne basculante • 1973 G.M.C. 9500 plateau plat à essieu simple • Grue hydraulique HIAB 174 • 72 I.H.C. 200 • N Load • CAMIONS A VIDANGES: 77 I.H.C. 1950 avec Shu Pac 25 verges • 70 G.M.C. C65 avec Garwood Packer 20 verges • 70 Chev. C60, camion de débardage • CABINES ET CHASSIS: 79 Dodge 900 land • (2) 73 Dodge 800 stand • 74 Chev. C65 A • 70 I.H.C. 2010 land • REMORQUES A BENNE BASCULANTE: 69 T mobile land 24 • 87 B Ford land, camion remorque à benne basculante, tête 22, dolly et remorque de queue 22 • REMORQUES-FARDIERS: (5) 80 à 86 Hercules 24, land • (3) 77 Bands land 24 • (3) 70 à 73 haul land 45 • REMORQUES: 75 construction exclusive, 20 tonnes land • 73 Hyster 40 tonnes land • Construction exclusive land, 9 tonnes • Tandem double tag-a-long Terry 26 land • REMORQUES-ETENDEUSES D'ASPHALTE (5) 75 à 79 Haultail, (4) à essieu triple et (1) land • REMORQUES-CYCLICLES: 72 T mobile 40 à essieu triple • Block avec grue centrale Steelmaster 5000 lb • Ram citerne alum. à essieu triple • F haul citerne 5000 gallons • Haul citerne S.S. 3300 gallons, tandem • PICK UPS • VOITURES • MOROS • ENSEMBLES DE GENERATRICES • COMPRESSEURS PNEUMATIQUES • POMPES • ETC. NOMBREUX AUTRES ARTICLES TROP NOMBREUX POUR ÊTRE MENTIONNÉS ICI.

CONSIGNATION SPÉCIALE — BELL CANADA: 79 Ford F600, camion utilitaire 78 I.H.C. 1600 camions pour câbles • 77 I.H.C. cabine et châssis, essieu simple • 76 Dodge D600, camion chassés, essieu simple • 77 Hiab 1560, grue hydraulique • 75 Demag 10 tonnes, pont roulant 10 tonnes • 10 x 24 • Bell V.A.3, remorque pour poteaux • (3) G.C.E. 100 KVA, transformateurs, secs 100 KVA • (2) Polygon 112.5 KVA, transformateurs sections • (2) G.M. ens. génératrices 100 KW • (3) ens. gen. 60 KW • (12) chaudières 4.5 & KW

C.P. 67, Milton, Ontario
(416) 858-1130
AINSI QUE LEDUC
(403) 886-8252

WILSON
ENCANTEURS INDUSTRIELS
TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR NOTRE BROCHURE DÉTAILLÉE

Port de Montréal / Port of Montreal

AVIS AUX ENTREPRENEURS APPEL D'OFFRES NO 66648

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: «DÉMANTELEMENT DE L'ABRI DE CONTENEURS LOCALISE SUR LE QUAI 70, TERMINAL MANCHESTER, PORT DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, QUÉBEC», (les travaux consistent dans leur généralité à démanteler la superstructure de l'abri de conteneurs), seront reçues aux bureaux de la Société du port de Montréal, Edifice du port de Montréal, alle no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec H3C 3R5, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'est, jeudi le 30 octobre 1986, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public. Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.

On peut se procurer, à partir du lundi 20 octobre 1986, le cahier des charges, les plans, formule de soumission et enveloppe pré-adressée en s'adressant au Service des finances, 2e étage, Edifice du port de Montréal, alle no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec contre un dépôt de cinquante dollars (50\$) à l'ordre de la Société du port de Montréal, lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en dehors d'un mois de la date fixée pour l'ouverture des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.

Si désiré, avant de se procurer les documents de soumission, on pourra examiner ceux-ci en s'adressant au Service de l'ingénierie, Edifice du port de Montréal, alle no 1, 3e étage, Cité du Havre, Montréal, Québec.

Une visite du chantier aura lieu jeudi, le 23 octobre 1986 à 14 heures, à l'entrée du Terminal Steveco, sections 68-70.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Dominic J. Taddeo
Directeur général et dirigeant principal
Port de Montréal
Montréal, octobre 1986



Hôpital Laval
APPEL D'OFFRES

PROJET: DÉMOLITION DE LA CHEMINÉE ACTUELLE • FOURNITURE D'UNE NOUVELLE CHEMINÉE (Pavillon E8)
PROPRIÉTAIRE: HÔPITAL LAVAL (1975)
2725, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4G5
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET STRUCTURE: ADS ASSOCIÉS LTÉE
Groupe-conseil
890, boulevard Charest est
Bureau 400
Québec (Québec)
G1K 8S5
La Corporation de l'Hôpital Laval (1975), propriétaire du pavillon E8, demande des soumissions pour la réalisation du projet en titre.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus, à compter du 20 octobre 1986, sur préavis téléphonique seulement, au bureau de l'ingénieur, situé au 890, boulevard Charest est, bureau 400, Québec, G1K-0858, à l'attention de M. Steve Picaucou, contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50,00\$) fait à l'ordre de l'Hôpital Laval.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission égal à 10% du montant total de la soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé d'une valeur au moins égale à 5% du montant total de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est au moins égale à 5% du montant de la soumission.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Direction générale de l'Hôpital Laval, bureau situé au rez-de-chaussée du pavillon central, porte 0115, jusqu'à 15 heures en vigueur localement, le jeudi 30 octobre 1986, pour être ouvertes publiquement le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix de leurs sous-traitants, des garanties qu'ils entendent exiger d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licence requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.
Henri Larouche, M.S.C., Adm. a.
Directeur général
HÔPITAL LAVAL
Sainte-Foy, le 8 octobre 1986

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE 132400 CANADA INC. corporation légalement constituée, dirigeant son exploitation sous le nom de «Doonbury Bars», et ayant son siège social et principale place d'affaires au 1180, rue Bishop, en la cité et district de Montréal, Province de Québec H3G 2E3.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que 132400 Canada Inc. a fait une cession le 15e jour d'octobre 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1986 à 9h30, au bureau du séquestre officiel, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileiro 00, Tour ouest, chambre 07, salle 1 ou 2, Montréal, Québec.
DATE DE MONTRÉAL, ce 16e jour d'octobre 1986.

HERBERT H. DAVIS
ZITTRER SIBLIN & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC
4115 ouest, rue Sherbrooke, suite 220
Montréal (Québec) H3Z 1K9, Tél. (514) 935-2960

BAS DE NOËL
20% RABAIS VENTE D'OUVERTURE
Citédelle vous ramène une merveilleuse tradition: nos lutins ont rapporté toute une variété de bas de Noël que vous pourrez remplir de belles choses.
Valable jusqu'au 9 novembre 1986.
NOËL
CENTRE
CITADELLE

COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NOS SIÈGES: 1-400-2918-866
1-400-2917-868
1-400-2919-864
1-400-2920-862
1-400-2916-860

NOS SURINTENDANTS: 063712-P
063711-P
063713-P
063714-P
063710-P

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE MARVEL DISTRIBUTORS LTD., 136488 CANADA INC. (faisant affaire sous le nom de «Mark Covet Pharmacy»), 139517 CANADA INC., 108926 CANADA INC., 139515 CANADA INC. (COLLECTIVE INVESTMENT DESIGNS S & G PHARMACY GROUP), corporations légalement constituées, ayant leur siège social et principal établissement au 8124, Jean-Brillon, dans la ville de LaSalle, le district de Montréal, province de Québec.
DEBITRICES

AVIS D'UNE PROPOSITION AUX CRÉANCIERS

PRENEZ AVIS que les débitrices susdites de la ville de LaSalle, le district de Montréal, province de Québec, ont déposé auprès du soussigné une proposition aux termes de la loi sur la faillite.

UNE assemblée générale des créanciers de la compagnie sera tenue à 10h30, le 31e jour d'octobre 1986 au bureau du Séquestre Officiel, 200, boul. Dorchester ouest, Complexe Guy-Favreau, Basilaire 00, Chambre 007, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec.

FAIT À MONTRÉAL, ce 16e jour d'octobre 1986

JOHN J. SWIDLER, C.A.
Syndic

Richter & Associés Inc.
SYNDIC DE FAILLITE
1, WESTMOUNT SQUARE, 19e ÉTAGE
MONTRÉAL, QUÉBEC H1Z 2Z9 (514) 934-1400

APPEL D'OFFRES

Projet: Un de nos clients, une municipalité de la région métropolitaine, requiert des offres pour la fourniture et l'implantation d'équipements informatiques et de logiciels répondant à ses besoins.

Conditions d'admissibilité à soumissionner

- Avoir une place d'affaires au Québec;

- Respecter les exigences mentionnées au document d'appel d'offres;

- Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un chèque visé, soit d'un cautionnement fait à l'ordre de Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie.

On peut se procurer ce cahier entre 9h00 et 17h00 à partir du 20 octobre 1986 à l'adresse suivante:

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8

Frais: 100.00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie

Les soumissions scellées doivent parvenir à la même adresse aux soins de:

Madame Francine Ruel-Héroux
Dossier 073106-03
avant 11h00 le 30 octobre 1986.

Le requérant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Conseillers en administration

Travaux publics / Public Works Canada / Canada

Vente de propriété

Sous réserve de vente antérieure ou de retrait en tout ou en partie de la présente offre, le Ministre de Travaux publics Canada recevra des offres adressées au Chef, Politique et Administration des marches, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, 140 Promenade du Portage, Hull, Québec (adresse postale), Ottawa, Ontario, K1A 0M3, pour l'achat des droits, titres et intérêts de la Couronne dans les propriétés décrites ci-dessous, si reçues au plus tard à 15:00 heures de la date limite spécifiée. De plus amples informations ainsi que des formules d'offre d'achat sont disponibles sur demande auprès de M. Denis Plamondon des services de l'immobilier même adresse que ci-dessus (téléphone 819-997-3253).

OTTAWA (ONTARIO)
Chemin Conroy au sud de la voie ferrée près du chemin Walkley
Deux parcelles de terrain vague 52.0 et 22.7 hectares +/-
Valeur estimative totale: 7 400 000\$
N° de dossier: 9075-01/102-4
Date limite: le jeudi 13 novembre 1986

OTTAWA (ONTARIO)
Résidence et site, 1484, rue Brûlé
Superficie du terrain: 1969 m.c. +/-, pour développement
Valeur estimative: 300 000\$
N° de dossier: 9075-01/409
Date limite: le jeudi 30 octobre 1986

ALMONTE (ONTARIO)
Partie du lot 12, Concession 10, Canton de Ramsay
Parcelle du terrain vague: 22.99 hectares +/-
Valeur estimative: 41 500\$
N° de dossier: 9075-A10/1
Date limite: le jeudi 30 octobre 1986

GALOPS CANAL, CANTON D'EDWARDSBURG (ONTARIO)
Trois parcelles de terrain vague,
pour chalet 1446 m.c., 1505 m.c., et 1683 m.c.
Valeur estimative: 15 200\$
Parcelles vendues individuellement
N° de dossier: 9075-E5/2
Date limite: le jeudi 30 octobre 1986

Le ministre des Travaux publics se réserve le droit absolu de rejeter toutes les offres ou l'une de ces offres.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

LE CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT
NO D'APPEL D'OFFRES: 86-93
PROJET: Contrat de services «AGENCE DE SÉCURITÉ»

Le Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont demande des soumissions pour le projet «Contrat de Service Agence de Sécurité».

Le devis d'appel d'offres et le devis descriptif et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du service de l'approvisionnement de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont sis au Pavillon administratif, 2e étage, 3305 boulevard de l'Assomption, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$) versé à l'ordre de la Corporation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pour cent (10%) du montant soumissionné valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (copie A et copie B) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Bureau du Service de l'approvisionnement de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont jusqu'à 10:00 heures le 13 du mois de novembre 1986, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Monsieur Jacques Fontaine
Chef du Service de l'approvisionnement

LE CASTOR bricoleur

CORRECTION
Le prix des panneaux de gypse aurait dû se lire 6,66\$.
Le prix de la clôture à neige aurait dû se lire 17,77\$.

L'isolant en fibre de verre, la mention R-10 mini rouleau n'aurait pas dû paraître.

La description du tournevis aurait dû se lire: tournevis sans fil SKIL à 27,99\$ et la mention 20% de rabais n'aurait pas dû paraître.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

CORRECTIONS
Cahier Place aux auhaines d'octobre chez Eaton, encarté dans La Presse, le samedi 18 octobre 1986.
Page B5 A—
Veste d'un bleu plus pâle que celui représenté.
B31 E—
Piles Duracell MN2400/4AAA. Devraient être: MN2400/2AAA
3,19 le paquet de 2.
B35 D—E—
Les photos ont été interverties.
B46 B—
Castliphone sans dispositif de duplication à haute vitesse.
B53 R—S
Verres Grand Meridien: non offerts.
Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

Un Noël magique avec CITADELLE
BAS DE NOËL
20% RABAIS VENTE D'OUVERTURE
Citédelle vous ramène une merveilleuse tradition: nos lutins ont rapporté toute une variété de bas de Noël que vous pourrez remplir de belles choses.
Valable jusqu'au 9 novembre 1986.
NOËL
CENTRE
CITADELLE

APPEL D'OFFRES CENTRE D'ACCUEIL DENIS-BENJAMIN VIGER

PROJET: Réaménagement de certains locaux au Centre d'accueil Denis-Benjamin Viger, le Bizard, Québec.

PROPRIÉTAIRE: Corporation du Centre d'accueil Denis-Benjamin Viger
352, boulevard Chermier
le Bizard, Québec H9C 1E4 620-6310

ARCHITECTES: Les architectes Longpre Marchand Peirs
1263, rue Berr, bureau 902
Montréal, Québec H2L 4C6 842-1401

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE-ELECTRICITE:
Lalonde, Girouard, Letendre & Associés
1401, rue Saussure, suite 214
Montréal, Québec H3N 1C5 337-1030

LA CORPORATION DU CENTRE D'ACCUEIL DENIS-BENJAMIN VIGER, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de réaménagement de certains locaux au Centre d'accueil, 3292 boulevard Chermier, le Bizard, Québec.

Les documents de soumission sont contraignants.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la région métropolitaine, les sous-traitants établis dans la région métropolitaine, ayant des installations permanentes dans la région métropolitaine et le personnel requis pour exécuter les travaux, tous détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les documents de soumission sont disponibles à compter du 20 octobre 1986 au bureau du propriétaire, contre un chèque visé de cinquante dollars (50,00) au nom du Propriétaire et qui sera non-remboursable. Si vous plait prendre rendez-vous avant de se présenter.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) de la soumission, à l'ordre du propriétaire la Corporation du Centre d'accueil Denis-Benjamin Viger, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire seront reçues jusqu'au 7 novembre 1986 à 15:00 heures.
Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

André Côté
Directeur général
le Bizard, le 14 octobre 1986

VILLE DE SAINTE-JULIE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
RÉGIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau de la Direction générale, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie, Qc J0L 2C0, à compter de 10:00 heures, lundi, 20 octobre 1986.

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurances et les compagnies d'assurances autorisées à transiger des assurances de personnes et ayant une place d'affaires au Québec.

Un versement de 50,00\$ (chèque, mandat de banque, mandat-poste ou argent comptant), payable à l'ordre de la Ville de Sainte-Julie, est requis pour obtenir le cahier des charges. Ce montant pour chaque exemplaire n'est pas remboursable.

L'heure, la date et l'endroit pour la remise des soumissions sont fixés à 15:00 heures, vendredi, 14 novembre 1986, au bureau du Greffier, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie, Qc J0L 2C0, et celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 15:00 heures, dans la salle des réunions.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Brigitte Boisvert, avocate
Greffier
Sainte-Julie, ce 18ième jour d'octobre 1986.

SUPER CARNAVAL

GRANDE OUVERTURE À PIERREFONDS

LUNDI, 20 OCTOBRE, 9H
11875, BOUL. PIERREFONDS
CÉLÉBREZ CE 10^e
SUPER SUPERMARCHÉ
À TOUS LES
SUPER CARNAVAL



JUS DE TOMATE

Libby's
Bte de 48 oz
TANT QU'IL Y EN AURA

.69



MARGARINE MOLLE

La Québécoise
Cont. de 1 lb
TANT QU'IL Y EN AURA

2/1.00



BISCUITS CHRISTIE

Oreo, Fudge,
Brisures de choc.
Emb. de 600 g
TANT QU'IL Y EN AURA

2.39



FROMAGE EN TRANCHES

Crescent, 24 tr.
500 g
TANT QU'IL Y EN AURA

2.39



PEPSI-COLA OU SEVEN-UP

Rég. ou diète
Bout. consignées
6 x 750 ml
SANS COUPON!
+ dépôt

2.88



POULET SURGELÉ

Catégorie utilité
Moins de 2 kg
2.14/kg

.97 /lb



CRÈME GLACÉE

Alaska
Cont. plastique
2 litres
TANT QU'IL Y EN AURA

1.49



MÉLANGE À SOUPE

Poulet et nouilles
Lipton
Superbes Nouilles
Bte de 1 sachet
TANT QU'IL Y EN AURA

4/1.00

Les prix de Super Carnaval tels qu'ils apparaissent ici, ne sont pas des prix spéciaux. Vous pouvez en bénéficier tous les jours. Ils seront maintenus tant que nos sources d'approvisionnement nous le permettront. Prix en vigueur à tous vos Super Carnavals de la région de Montréal et de Drummondville. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement. Le texte prévaut en tout temps.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi: 9h00 à 19h00
Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 17h00

ST-LÉONARD
6675, Jean-Talot Est

LONGUEUIL
3630, Chemin Chambly

GREENFIELD PARK
1011, boul. Taschereau

PIERREFONDS
11875, boul. Pierrefonds

LAVAL
4400, boul. de la Concorde

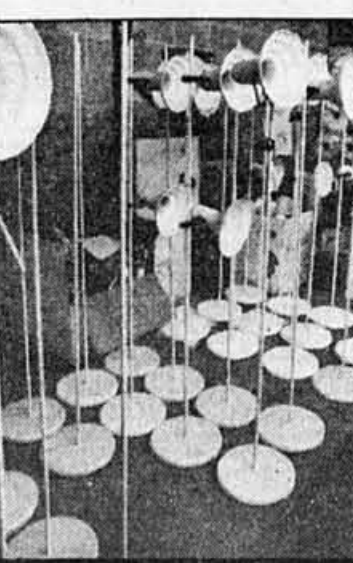
LASALLE
7401, boul. Newman

DRUMMONDVILLE
565, boul. St-Joseph

JAMAIS PERSONNE N'A MENÉ UN SUPERMARCHÉ COMME NOUS



JEUDI DANS DÉCORATION



Des images qui font clic par Madeleine Dubuc

la presse

GUIRLANDES DE NOËL
20% RABAIS VENTE D'OUVERTURE
Laissez votre imagination, vous enquérir! En plus de compléter la décoration de votre arbre, elle pourrait aussi égayer vos murs, plafonds et cadres de portes.
valable jusqu'au 9 novembre 1986

Un Noël magique avec CITADELLE

NOËL
CENTRE CITADELLE

Parlez avec **efficacité**
SACHEZ CONVAINCRE

en public et en privé, créer le contact, mettre en valeur votre personnalité. Dale Carnegie® propose dans 52 pays un entraînement pratique et progressif.

Dale Carnegie®, fondateur

COURS DALE CARNEGIE®
pour hommes et femmes

APPELER POUR RÉSERVATION **285-1287**
300, RUE LÉO-PARISEAU, SUITE 714
angle des Pins et du Parc
Présenté par E.J. Glowka & Ass. Inc.

LES COURS DÉBUTENT **MERCREDI 22 OCTOBRE À 18 h 30**

Rocca Imports

NE MANQUEZ PAS NOTRE **SOLDE** DE MI-SAISON

PROFITEZ D'UN RABAIS ADDITIONNEL DE **25%** SUR NOS PRIX DÉJÀ RÉDUITS

VÊTEMENTS POUR DAMES IMPORTÉS D'EUROPE

1117, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 105

NOUVEAU À BROSSARD!
UNE VUE IMPRENABLE SUR MONTRÉAL ET LE FLEUVE

Le MONTERÉGIEEN vous offre un luxueux appartement en copropriété de plus de 1,300 pi. ca. avec façade panoramique donnant sur Montréal et le fleuve St-Laurent.

- 12 étages en béton
- 4 appartements par étage
- 2 et 3 chambres à coucher
- piscine intérieure, sauna, bain tourbillon
- garage chauffé
- tennis extérieurs
- climatisation centrale
- autobus à la porte

Le groupe COURTAC Courtier exclusif
BUREAU DES VENTES: 8280, boul. Marie-Victorin, Brossard
Jeu. au ven.: 12h à 21h
sam. - dim.: 12h à 19h

10% comptant seulement

466-3894

Financement hypothécaire à 90%: Propriétaires-occupants seulement. Taux d'intérêt concurrentiel.

MONTERÉGIEEN

CENTRE MANUFACTURIER CIE INC.
vêtements de marques renommées

Pardessus importés d'Europe
Directement du manufacturier à des prix incroyables!

Venez voir notre nouvelle collection automne-hiver

(Prix dans les meilleures boutiques jusqu'à 450\$)
PRIX DU MANUFACTURIER DE 225\$ à 275\$

6170, boul. Métropolitain Est
(à l'est du boul. Lacordaire)

Jeune hockeyeur condamné à devenir arbitre

Un jeune hockeyeur d'âge mineur évoluant à l'aréna de Bécancour a été « condamné » à devenir arbitre dans ce sport pour une durée de 30 heures, par le juge Pierre Houde, du Tribunal de la jeunesse, à Trois-Rivières. Cette décision fait suite à des incidents survenus en mars 1986 à l'aréna de l'endroit.

Le hockeyeur, dont il faut taire le nom de même que celui de son équipe, puisqu'il s'agit d'un mineur, s'est reconnu coupable de voies de fait sur la personne d'un autre joueur midget, lors d'une rencontre de compétition.

La victime a décidé de porter plainte contre le hockeyeur de 15 ans, ce qui a amené l'affaire devant le Tribunal de la jeunesse.

En plus d'avoir à garder la paix pendant un an, le jeune homme devra suivre des cours en vue de devenir un arbitre dans sa discipline. Il devra ensuite offrir bénévolement l'équivalent de 30 heures de travaux communautaires, sous forme d'arbitrage au service du hockey mineur de sa ville.

Saut « libre »

Un Australien de 25 ans, M. Nicholas Veteriis, a sauté en parachute, jeudi, du flambeau de la statue de la Liberté à New York. Un saut de 90 mètres au terme duquel il a été interpellé et emmené au bureau du procureur, a indiqué le service des parcs nationaux. Il n'y a pas eu d'inculpation.



ette année, vous pouvez faire de votre Noël un événement exceptionnel pour vous et vos proches. En effet, pour mettre la magie de Noël à votre portée, les lutins de Citadelle ont parcouru la planète. Ils ont rapporté de leurs voyages des trésors d'éléments décoratifs exclusifs qui feront scintiller votre maison pendant la période des fêtes. Toutes ces merveilles sont maintenant en vente dans les centres Citadelle de la province. **VEZ VOIR LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE NOËL AU CANADA... VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX !**



La Forêt Citadelle : des centaines d'arbres permanents...pour faire durer Noël !

Venez vous promener dans la forêt Citadelle. Vous y trouverez des centaines de modèles d'arbres permanents de toutes dimensions pour tous les goûts et pour tous les budgets. Des sapins verts si naturels que même les rennes s'y laissent prendre. Ou encore des arbres de fantaisie aux couleurs chatoyantes. Des arbres réutilisables qui dureront autant d'années... que vos meilleurs souvenirs. Avec un arbre permanent de la forêt Citadelle, vous pouvez conserver l'atmosphère des fêtes tant que le cœur vous en dit et sans aucune inquiétude puisque tous les arbres Citadelle sont totalement à l'épreuve du feu. De plus, chacun d'entre eux porte une garantie de dix ans. Que la magie continue !



Des boules de toutes les couleurs...

Lorsque vous aurez trouvé l'arbre qui vous convient, vous disposerez d'un choix de boules de Noël comme vous n'en avez jamais vu. Et comme vous n'en verrez nulle part ailleurs !



Des lumières qui font scintiller les regards...

Vous trouverez également toute une gamme d'éclairages originaux pour que votre arbre scintille. Quand les lutins décident de créer une féerie de lumières, ils savent de quoi ils parlent !



Des guirlandes traditionnelles...ou originales...

En plus de compléter la décoration de votre arbre, nos guirlandes exclusives pourront également servir à égayer vos murs, plafonds et cadres de portes... Laissez votre imagination... vous enquérir !

Des crèches qui font revivre la Nativité...

Pour vous remémorer la véritable magie de la Nativité, vous pourrez placer au pied de votre arbre l'une de nos magnifiques crèches aux figurines finement sculptées. Noël, c'est aussi la fête du cœur !



Pour couronner les fêtes...

La couronne qui décorera votre porte pourrait bien être différentes de celle du voisin... si vous laissez agir la magie Citadelle !



Le retour du bas traditionnel...et de ses surprises...

Nos lutins ont rapporté toute une variété de bas de Noël que vous pourrez remplir de toutes ces petites choses que les grands comme les petits n'oublieront jamais. Citadelle vous ramène une merveilleuse tradition !



Et des centaines de petites choses...

Vous trouverez également chez Citadelle une ménagerie complète d'animaux de peluche et des centaines d'autres articles pour égayer la maison : bougies, chandelles et étincelles, pour un Noël magique !

NOËL

CENTRE CITADELLE

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 Samedi de 9 h 00 à 17 h 00
Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 Dimanche Fermé

Longueuil
620, Place Trans-Canada
527-8617

Laval
1770, boul. des Laurentides
384-4581

Brossard
6655, boul. Taschereau
676-6655

Repentigny
545, rue Notre-Dame
585-0100

Trois-Rivières
2525, rue Royale
376-7711

Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777

St-Hyacinthe
2065, rue Cherrier
773-5667

Sorel/Tracy
204, route Marie-Victorin
742-7962

Châteauguay
279, boul. Anjou
691-5030

Shawinigan
1423, 41^e rue
539-6431

Joliette
303, boul. Antoine Barette
759-8110

St-George-de-Beauce
(Notre-Dame des Pins) 4160, route Kenoedy
774-9514

Granby
848, rue Principale
378-4944

Sherbrooke
(Rock Forest) 4701, boul. Bourque
564-8611

Victoriaville
(Arthabaska) 54, rue Girouard
357-8344

Ste-Thérèse
259, boul. Labelle
435-1983

Black Lake
735, boul. Frontenac
423-2795

**MERCREDI
DANS
CONSUMMATION**



Tchin'tchin,
verre ou crystal
par Jeanne Desrochers

la presse

Paletot d'hiver
sur mesure

Tout laine ou laine et cachemire.

Val. ord. de
450\$ à 525\$
SPÉCIAL

350\$



G.Tonino
TAILLEUR
6282, rue ST-HUBERT
(pres metro Beaubien)
272-3172

VIOLENT ÉCHANGE DE COUPS ENTRE L'IRAN ET L'IRAK La lutte s'intensifie dans le Golfe

La guerre que se livrent depuis six ans l'Irak et l'Iran s'est brusquement intensifiée au cours des dernières 48 heures avec le tir d'un missile iranien sur Bagdad, qui a fait six morts et 64 blessés, et un raid aérien irakien qui a fait cinq morts et 36 blessés à l'aéroport de Chiraz en Iran.

tirées par la chasse irakienne ont explosé, creusant des cratères profonds de 1,5 mètre dans la piste goudronnée.

Les roquettes ont provoqué un incendie qui a détruit le fuselage de l'avion. Parmi les morts on dénombre un policier, un pompier ainsi qu'une personne, malade, qui était restée à bord pendant la courte escale prévue.

Quant à l'attaque contre Bagdad, le missile iranien — le troisième en trois mois — a explosé jeudi soir vers 21 h 00 locales (18 h 00 GMT) dans une zone résidentielle de la capitale irakienne, tuant six civils dont un enfant, ont indiqué les autorités irakiennes.

La très forte explosion qui a été entendue dans toute la ville a également fait 64 blessés dont

25 femmes et huit enfants. Onze habitations et une école du quartier visé par le missile — que Téhéran affirme avoir été lancé contre un centre de télécommunications — ont été détruites. Vingt-quatre autres édifices, dont une mosquée, ont été sérieusement endommagés, selon le bilan officiel.

Dans une nouvelle mise en garde lancée hier matin aux «dirigeants iraniens» à la suite de ce bombardement, un porte-parole militaire à Bagdad a notamment indiqué que l'Irak, «qui jusqu'à présent s'était abstenu de s'attaquer aux zones exclusivement civiles iraniennes», était en mesure de «transformer en un amas de débris n'importe quelle région de l'Irak».

Le tir du missile iranien sur Bagdad avait été précédé par de

nouveaux raids de l'aviation irakienne contre des centres économiques iraniens. Ces raids sont dans la ligne des directives des dirigeants de Bagdad, après le rejet par Téhéran de l'offre d'une «paix honorable», lancée en août dernier par le président irakien Saddam Hussein.

Dans la matinée de jeudi, les chasseurs-bombardiers irakiens ont lancé une série de raids sur des champs pétrolifères iraniens off-shore, dans le sud du Golfe, à plus de 800 kilomètres des côtes irakiennes.

Ils ont notamment bombardé, selon Bagdad, pour la première fois depuis le début du conflit, la plate-forme de Rostam. Celle-ci, selon des sources maritimes dans la région, servait également de base aux hélicoptères lance-roquettes iraniens qui, de-

puis le début de l'année, s'attaquent aux cargos et aux pétroliers se rendant vers les ports arabes du Golfe.

Aux larges côtes du Sultanat d'Oman, cinq corps ont été retrouvés et dix membres d'équipage sont portés disparus après l'attaque d'un pétrolier panaméen qui a pris feu dans la nuit de jeudi à vendredi. Le bâtiment a été attaqué par un navire de guerre iranien.

Enfin, les villes irakiennes de Bassorah et de Khabaqin ont été la cible, jeudi et hier, d'importants bombardements de l'artillerie iranienne à longue portée. Selon un communiqué de l'état-major iranien, les installations économiques et militaires des deux villes ont subi des dommages «considérables».

— Reuter, AFP

C'est le mouvement Amal qui détient le pilote israélien

JERUSALEM — Après vingt-quatre heures d'incertitude au sujet du pilote de l'avion israélien abattu jeudi par un missile palestinien, Tel-Aviv a admis hier que celui-ci est vivant et prisonnier du mouvement chiite Amal.

«Israël considère que l'organisation Amal est responsable du sort du pilote israélien capturé et exige sa restitution immédiate», a solennellement déclaré Ouri Loubrany, coordinateur des activités israéliennes au Sud-Liban.

Martelant chaque phrase sur les ondes de la radio nationale et sur un ton menaçant, Loubrany a affirmé sans équivoque la volonté d'Israël de tout faire «pour la libération de ses soldats, en quelque lieu que ce soit et à n'importe quel prix».

Le mouvement chiite Amal a confirmé, de son côté, la capture du pilote israélien, précisant que celui-ci est «légerement blessé à l'avant-bras mais se trouve en bonne condition physique».

Il y a cependant désaccord au sein du mouvement sur l'identité du groupe qui le détient. Les risques de représailles contre ceux qui revendiqueraient clairement la capture du pilote israélien peuvent justifier ces affirmations contradictoires, estiment les observateurs à Beyrouth.

Le premier ministre Rachid Karamé a, pour sa part, annoncé



Des combattants palestiniens gardent la carcasse du chasseur-bombardier israélien Phantom F-4E abattu dans les collines près du camp de réfugiés de Mieh Mieh, au sud du port libanais de Sidon. photo AP

que le Liban déposera une plainte devant le Conseil de sécurité des Nations unies contre les «agressions perfides» d'Israël visant à perpétuer son occupation au Liban.

Les autorités israéliennes ont par ailleurs raconté hier comment l'autre pilote de l'avion abattu jeudi a pu être ramené sain et sauf au pays. Après avoir pu atterrir avec son parachute dans une oliveraie, sans être touché par le feu de la DCA, le pilote a signalé sa position grâce à un appareil électronique sophistiqué.

Un hélicoptère d'assaut de type Cobra, alerté par la chasse israélienne, est venu à son secours une heure et demie plus tard. Mais l'hélicoptère n'a pu

atterrir à cause de la nature du terrain.

Le pilote a réussi néanmoins à s'accrocher à un patin d'atterrissage. Après un survol de quelques centaines de mètres au ras du sol, le pilote a dû être saigné sur le patin, car il n'y avait pas de place pour lui dans ce type d'hélicoptère de combat. Le pilote a ainsi été transporté jusqu'à un bateau patrouillant au large.

D'autre part, les camps palestiniens de la région de Saïda étaient toujours en état d'alerte maximum, hier, après le raid israélien de la veille, tandis que les mouvements révolutionnaires palestiniens multipliaient les menaces de répliquer «œil pour œil, dent pour dent» aux raids de l'aviation israélienne.

Présente en Israël comme une riposte à l'attentat commis mercredi contre des soldats israéliens près du Mur des lamentations à Jérusalem, qui a fait un mort et soixante-neuf blessés, le bombardement israélien visait la plus importante base de l'Armée de libération de la Palestine (ALP, relevant de l'OLP de Yasser Arafat) au Sud-Liban et une position du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de George Habache).

Par ailleurs, les forces de sécurité israéliennes ont arrêté cinq résidents du village de Silvan, suspects d'avoir participé à l'attentat à la grenade de mercredi. Une vingtaine d'autres Palestiniens sont également détenus par la police. — AFP, Reuter

Moscou laisse aussi partir les Fleurova

MOSCOU — Les autorités soviétiques ont, en fin de compte, accepté d'accorder la permission à la famille d'Inessa Fleurova de quitter Moscou pour se rendre en Israël, où Mme Fleurova fera don de moelle osseuse à son frère atteint de leucémie.

Il s'agit de la deuxième autorisation du genre, en moins de quarante-huit heures, accordée par les autorités soviétiques, le premier visa d'émigration ayant été accordé plus tôt cette semaine au généticien David Goldfarb qui est déjà arrivé à New York. La dernière décision de Moscou met fin à l'une des affaires les plus douloureuses liées à l'émigration juive d'URSS.

La sociologue juive de 37 ans avait obtenu l'autorisation d'émigrer en août dernier, mais elle avait refusé de quitter le pays parce qu'elle ne pouvait être accompagnée de son mari et de ses deux filles.

Jusqu'à hier les autorités soviétiques se disaient dans l'impossibilité d'émettre une autorisation de départ pour Victor Fleurova, parce que le père de celui-ci refusait de signer les documents d'émigration, ainsi que l'exige la procédure en URSS.

Il ne s'agit pas d'un problème politique, mais familial, faisaient valoir les autorités. «Il y avait certainement une autre raison puisque mon père n'a toujours pas signé les documents et qu'on me permet maintenant d'émigrer», a déclaré hier Victor Fleurova, un physicien de 38 ans.

Le couple Fleurova et leurs deux enfants devaient partir pour Israël dans environ deux semaines, quand toutes les autres formalités de départ auront été remplies.

Par ailleurs, depuis son arrivée aux États-Unis, David Goldfarb repose dans un état satisfaisant dans un hôpital de New York, où, selon ses médecins, il devra probablement séjourner une semaine «pour qu'on soigne sa jambe à la suite de l'opération qu'il a subie à Moscou».

L'homme d'affaires américain Armand Hammer, qui a aidé le généticien soviétique à quitter l'Union soviétique, a déclaré à la télévision américaine que cette mesure de Moscou «était purement une manifestation de bonne volonté de la part de Mikhaïl Gorbatchev». — AP, AFP

BUDGET USA: le Congrès américain a définitivement adopté hier soir un projet de loi de finances de \$576 milliards pour l'année 1987. Ce budget assure ainsi le financement de toutes les principales agences du gouvernement. Le Congrès en a envoyé le texte au président Reagan pour ratification. Les fonctionnaires mis en chômage technique hier seront ainsi rappelés.

BELGIQUE: la crise politique belge, dont le règlement était tenu pour acquis hier matin après désignation d'un bourgmestre (maire) de la commune des Fourons, francophone mais située en Flandre, risquait hier soir de rebondir. M. Roger Wynants, désigné à ce poste, n'avait toujours pas accepté d'assumer cette fonction.

ALFONSIN: le président argentin Raul Alfonsín a reçu hier le Prix des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé de 21 pays, et a affirmé que la justice économique était inséparable de la justice politique. Les organisations argentines de défense des droits de l'homme ont émis des réactions allant de l'approbation nuancée à l'indignation.

DÉPÊCHES

MOZAMBIQUE: le Foreign Office a souligné hier, au nom de la CEE, «la sérieuse préoccupation» des douze Etats membres en raison des informations selon lesquelles l'Afrique du Sud envisagerait une action militaire contre le Mozambique. Il reproche aussi à Pretoria de s'opposer désormais à l'emploi de travailleurs mozambicains en Afrique du Sud.

NICARAGUA: l'Américain Eugene Hasenfus, accusé par les autorités nicaraguayennes d'avoir acheminé par avion du matériel destiné à la guérilla antisandiniste, sera défendu par l'ancien ministre de la Justice américain Griffin Bell. Aux termes de la législation nicaraguayenne, M. Hasenfus est obligé de prendre aussi un avocat local. Il n'a pas encore fait ce dernier choix.

CHILI: le gouvernement militaire du Chili a levé l'état de siège dans six provinces du nord et du sud. L'état de siège, qui annule les garanties constitutionnelles et accroît les pouvoirs de la police, a été instauré dans tout le pays le 7 septembre de cette année. Il faisait suite à un attentat manqué dirigé contre le président Augusto Pinochet.

HAITI: le procès civil de «Baby Doc», l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier, et de plusieurs membres de son entourage, poursuivis par l'Etat d'Haïti pour détournement de fonds publics, doit s'ouvrir le 5 mars 1987 devant le tribunal de Grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes). Haïti demande à Baby Doc le remboursement de \$120 millions.

SALVADOR: le secrétaire d'Etat George Shultz a promis une aide de \$50 millions au Salvador afin d'aider le pays à reconstruire la capitale San Salvador partiellement détruite par le tremblement de terre de la semaine dernière. Le Canada est également venu en aide au Salvador après le séisme en donnant \$650 000. Shultz a déclaré qu'il demanderait à la Banque mondiale de faire aussi sa part.

ISRAËL: le président de l'Etat hébreu, M. Haim Herzog, a chargé hier à Jérusalem M. Yitzhak Shamir, chef du Likoud, de diriger le second cabinet israélien d'union nationale, mettant ainsi un point d'orgue à la mini-crise qui gelait depuis mardi dernier l'alternance au pouvoir. La composition de son nouveau gouvernement devrait être approuvée lundi par la Knesseth.

Les Américains se posent des questions sur les positions défendues par eux à Reykjavik

Près d'une semaine après le sommet de Reykjavik, des doutes ont commencé à poindre sur la nature exacte et les conséquences de la position américaine et l'un des principaux experts militaires du Congrès estime que Washington devrait retirer au plus vite sa proposition d'élimination des missiles nucléaires.

Le sénateur Sam Nunn, membre démocrate de la Commission des forces armées et réputé pour ses connaissances dans le domaine du désarmement, a estimé indispensable un réexamen des propositions américaines faites à Reykjavik.

Il a souligné qu'une certaine confusion semble régner sur leur nature exacte, notamment

sur le fait de savoir si le président Reagan n'a pas proposé l'élimination de toutes les armes nucléaires stratégiques au lieu de celle des seuls missiles balistiques.

Dans un discours qu'il a prononcé hier devant le Sénat, M. Nunn a en outre estimé que la proposition d'élimination des missiles balistiques en 10 ans risque de placer les États-Unis dans une position désavantageuse vis-à-vis de l'URSS et devrait être retirée avant que Moscou ne puisse l'accepter.

À bord de l'Air Force One, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, commentant les propos du sénateur Nunn, a déclaré que M. Reagan

avait affirmé par erreur au Congrès qu'il avait accepté à Reykjavik l'élimination complète de tous les missiles balistiques mais qu'en réalité cette proposition n'était pas sur la table des négociations.

Selon M. Nunn, le président Reagan a dit mardi lors d'un entretien avec des responsables du Congrès qu'il avait proposé l'élimination en 10 ans de «tous les missiles nucléaires balistiques et de tout le reste, y compris les bombes». Deux autres sénateurs ont confirmé que M. Reagan n'a pas parlé de l'élimination des seuls missiles balistiques.

M. Speakes a estimé qu'il s'agissait là d'un malentendu. Selon les déclarations des res-

ponsables américains jusqu'à présent, les propositions discutées par MM. Reagan et Gorbatchev visaient à éliminer les missiles balistiques d'ici 1996 et à réduire de moitié les armes nucléaires offensives, dont les bombardiers et les missiles de croisière, pendant une première période de cinq ans.

«Cela suggère pour le moins une confusion considérable au sein du gouvernement sur ce détail crucial», a dit M. Nunn. Ces doutes coïncident avec les réserves exprimées par les chefs militaires de l'OTAN.

Ces derniers sont en effet réservés face à l'option zéro en Europe sur laquelle les deux grands sont tombés d'accord à

Reykjavik parce qu'ils pensent que la crédibilité de la dissuasion nucléaire alliée est en cause. Les responsables militaires craignent qu'une réduction rapide (voire l'élimination totale) des 572 missiles de croisière et fusées Pershing américains qui doivent être déployés en Europe, laisse l'OTAN désarmé devant le danger présenté par des missiles de plus courte portée, tels les quelque 900 missiles SS-21, SS-22 et SS-23 que possède l'Union soviétique.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain George Shultz a déclaré hier qu'il avait reçu un message du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Il n'a donné aucun détail.

— UPI, AP, AFP, Reuter

REPERE

Manille: «Cory» joue son va-tout

Les espoirs qu'incarne Corason Aquino ne se sont guère concrétisés depuis la chute, en février dernier, du dictateur Ferdinand Marcos. Pour tenter de réaliser son rêve d'une «nouvelle démocratie», la présidente des Philippines a pris cette semaine une série de mesures qui se heurtent déjà aux milieux conservateurs du pays et font sursauter Washington.

Après avoir inauguré, jeudi, la campagne pour un nouveau Constitution et lancé le même jour un début de réforme agraire, «Cory» — comme on l'appelle familièrement — annonçait hier une autre initiative: la décision, prise avec deux dirigeants locaux de l'insurrection communiste, d'engager des négociations pour un cessez-le-feu avec la Nouvelle armée du peuple (NAP) dans l'île de Panay (centre de l'archipel).

La présidente est résolue à lutter ferme pour l'adoption d'une nouvelle constitution. Une victoire sur ce terrain lui permettrait d'affermir son pouvoir, menacé par les éléments de l'ancien régime aux côtés desquels elle cohabite.

Le plus dangereux de ces éléments est le ministre de la Défense, Juan Ponce Enrile, avec qui la présidente regrette maintenant d'avoir conclu une «alliance impie». Cet ex-pilier de Marcos se vante d'avoir permis à Mme Aquino d'accéder au pouvoir. Et il lui reproche sa «faiblesse» à l'égard du Parti communiste, dont la NAP assure contrôler plus de 700 villes et 10 000 villages des Philippines.

Par ailleurs, par la distribution de quelque 25 000 acres à des paysans sans terre, dans la région sicutière de l'île de Negros (sud du pays) où l'on compte près de 100 000 sans-emploi, «Cory» vise deux objectifs. D'une part, matérialiser sa volonté de justice sociale dans une société toujours dominée par les grands propriétaires et les monopoles. D'autre part, composer avec les forces révolutionnaires, qui n'entendent cependant pas déposer les armes avant d'obtenir l'assurance de changements fondamentaux dans un pays où 80 p. cent des 55 millions d'habitants vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

Selon le projet de nouvelle constitution, le mandat présidentiel — que Marcos avait exercé pendant 20 ans — sera désormais limité à six ans. Le Sénat et la Chambre des députés jouiraient d'un droit de veto en cas de proclamation de la loi martiale (maintes fois utilisée par Marcos) par le chef de l'Etat.

Autre disposition fort controversée: l'accord autorisant le maintien de deux grandes bases militaires américaines sur le territoire philippin, à Clark et Subic, devra être renégocié en 1990. Et le nouveau Sénat aurait le droit de décider s'il y a lieu de soumettre tout nouvel accord à un référendum. Par-dessus le marché, la nouvelle loi fondamentale, une fois adoptée, ferait des Philippines une zone dénucléarisée.

L'administration Reagan, qui vient d'octroyer \$200 millions aux Philippines, en plein marasme économique, a fait savoir, dès jeudi, qu'elle s'oppose à de telles dispositions.

Le projet de nouvelle Constitution a été adopté par 44 voix contre 2 par les membres de la commission ad hoc chargée de l'élaborer. S'il est ratifié lors d'un référendum prévu pour le 23 janvier, il permettra le déclenchement d'élections législatives et locales en mai.

La bataille sera cruciale pour «Cory». Elle devra non seulement affronter les influentes couches militaires rétrogrades. L'un des deux piliers de l'actuelle coalition gouvernementale, le parti UNIDO du vice-président Salvador Laurel, estime que la nouvelle constitution comporte des «points critiques». Les partisans de cette formation pourraient provoquer l'effondrement de la coalition si l'UNIDO décidait de faire campagne contre le projet, a annoncé hier son secrétaire général.

Dans une telle éventualité, il s'ensuivrait une crise dont l'issue serait imprévisible.

PIERRE SAINT-GERMAIN

La CSN se braque contre la présidente de la CSST

■ QUEBEC — La CSN pourrait être amenée à demander la démission de la nouvelle présidente de la Commission de la santé et de la sécurité au travail - CSST - Mme Monique Jérôme-Forget.

BERNARD RACINE

de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a révélé hier Mme Nicole B. Madore, présidente du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec CCSNRQ, lors d'une conférence de presse donnée à l'occasion de la Semaine de la santé et de la sécurité au travail.

Contrairement à l'année dernière, le CCSNRQ participera cette année, avec la CSN, à cette semaine, tout en déplorant qu'elle concorde avec la semaine de prévention des accidents de la CSST.

Mme Madore a expliqué que le Conseil central de Québec estime que la solidarité et l'unité doivent l'emporter « en raison de l'urgence et de l'ampleur de la lutte » jugée nécessaire par les syndicats pour arrêter « l'offensive patronale qui cherche à faire payer aux travailleurs et travailleuses, une part encore plus grande des coûts des accidents et maladies du travail ».

Les syndicats soutiennent qu'il est indiscutable que les patrons sont responsables des accidents et des maladies du travail qui surviennent chez eux. Ce sont eux qui choisissent les outils, l'équipement et les méthodes de travail. C'est donc à eux d'en subir les conséquences, affirme le conseiller syndical Julien Painchaud.

Le CCSN de la région de Québec croit que « c'est une indé-

ce de la part des patrons » de demander, étant donné l'importance du déficit de cet organisme, de payer une partie des frais de la CSST.

« Plusieurs syndicats nous ont déjà annoncé que, si les patrons veulent piger sur le chèque de paie, des mandats de débrayage seront obtenus dans les assemblées », a averti Mme Madore.

Les syndicats reprochent à Mme Jérôme-Forget d'avoir commencé à accrédi-ter publiquement la thèse des patrons avant même d'avoir tenu un débat sur la question du partage des coûts qui découlent des accidents et maladies du travail. Par deux fois, elle a fait connaître publiquement son point de vue sur la question : une fois au Point, au réseau de télévision de Radio-Canada, et le lendemain, au réseau de radio de la même entreprise.

Où est sa crédibilité dans le débat puisque avant même d'avoir examiné l'ensemble de la situation elle endosse la thèse du parti des patrons?, se demande M. Painchaud.

La moitié des membres du Conseil d'administration sont des patrons et l'autre moitié sont des syndiqués. Il n'y a pas eu de débat au Conseil d'administration sur les questions que Mme Jérôme-Forget soulève et que le gouvernement soutient.

« C'est très inquiétant pour nous. Elle est la seule voix qui tranche en cas d'égalité des voix et elle a déjà tranché avant le débat », a déclaré M. Painchaud.

« Si elle a déjà fait son lit, quand on passera aux voix, quels que soient les arguments, elle a déjà voté. Les patrons savent qu'ils vont avoir une voix de plus », souligne-t-il.

Mme Madore, de son côté, a ajouté que Mme Jérôme-Forget ne doit pas se percevoir à la tête d'une « grande entreprise qui doit percer sur le marché international ».

« Elle préside une mutuelle d'assurance des employeurs qui a pour avantage d'assurer les patrons avant toutes poursuites dans le cadre des maladies et accidents du travail, même s'il y a responsabilité criminelle », a déclaré Mme Madore.



Monique Jérôme-Forget

Déchets toxiques

■ Le président Ronald Reagan a approuvé hier un projet de loi visant à renouveler et à renforcer le programme de nettoyage des décharges toxiques, pour un montant de neuf milliards de dollars. Auparavant, le président avait menacé d'opposer son veto au projet de loi, partant du principe que c'était aux pollueurs de payer la note. Pour les défenseurs du projet, cependant, ce principe aurait retardé considérablement l'effort nécessaire dans ce domaine. L'administrateur de l'Agence pour la protection de l'environnement, M. Lee Thomas, s'est déclaré satisfait de la signature présidentielle qui rend la loi effective.

Deux morts

■ Deux personnes au moins sont mortes et plusieurs autres ont été blessées lorsqu'un avion de ligne soviétique transportant 76 passagers vers Moscou a fait un atterrissage forcé en forêt après un incendie dans la soute à bagage, a rapporté hier l'hebdomadaire soviétique « Nedelya ». Le journal ne précise pas la date de l'accident, qui s'est produit lors d'un vol Vorkuta (Arctique)-Moscou. Le biréacteur Tupolev-134 venait juste d'être quitté par Siktkiv, une ville située à 1 300 kilomètres au nord-est de Moscou quand un passager a remarqué de la fumée.

CLAUDE MORIN COMMENTE LE LIVRE DE LÉVESQUE

«Un survol du Québec contemporain»

■ QUEBEC — Le livre de M. René Lévesque constitue en quelque sorte un survol du Québec contemporain, chose qui manquait jusqu'ici, a déclaré hier succintement M. Claude Morin, un ancien ministre du cabinet Lévesque.

Appelé à commenter le livre de M. Lévesque sur les ondes de la radio de Radio-Canada, l'ancien ministre des Affaires Intergouvernementales a déclaré:

« Je trouve qu'il a un talent remarquable pour ramasser en deux ou trois lignes une situation, un phénomène ou une personne. Je suis un peu jaloux de lui à cet égard.

« L'utilité de ce livre-là, c'est peut-être une des raisons pour lesquelles il se vend tellement, c'est qu'en quelques heures et même en quelques minutes, si vous voulez vous concentrer sur une période, vous avez un

survol de l'histoire du Québec contemporain, un survol qui manquait. Ce témoignage-là va servir pendant des années encore. »

M. Morin dit qu'il a été particulièrement frappé par le récit qu'a fait M. Lévesque de ses jeunes années, son enfance, son service en Europe et en Corée. M. Morin connaît M. Lévesque depuis des années. Il l'a longtemps côtoyé et a travaillé avec lui. Mais il ignorait ce côté-là de la vie de l'ancien premier ministre.

« Il m'avait déjà parlé de la guerre, mais jamais en détails comme ça », a dit M. Morin.

M. Morin se dit sûr que des adversaires vont lui reprocher d'avoir oublié ou caché des faits, mais il n'a pas l'impression que M. Lévesque a fait un livre pour s'excuser d'avoir fait ceci ou cela.

— Presse Canadienne

EN BREF

Québec-Téléphone: rejet des offres

■ Les 275 cadres intermédiaires de Québec-Téléphone ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 88,6 p. cent. Le vote se déroulait mardi à Sainte-Marie-de-Beauce et jeudi à Rimouski. Les points en litige concernent les salaires, les vacances et la retraite. Au niveau salarial, les employés professionnels demandent des augmentations de 5 p. cent pour chacune des deux années du contrat. La compagnie offre de son côté des hausses de 2 pour cent et un contrat de trois ans. Ces employés sont représentés par le Syndicat des agents de maîtrise de Québec-Téléphone.

L'ozone se déchire

■ La couche d'ozone qui entoure à haute altitude la Terre et la protège des radiations néfastes du soleil est en train de se déchirer au-dessus de l'hémisphère nord, a averti hier Sherwood Rowland, un chercheur américain qui fait autorité en la matière. Le chercheur, qui enseigne à l'université de Californie à Irvine, explique que la couche d'ozone, déjà trouée au-dessus de l'Antarctique, est attaquée par des dérivés fluorocarbones (tels le fréon, le gaz propulseur contenu dans les bombes aérosols). Des travaux suisses démontrent cette hypothèse, a-t-il dit. L'ozone est située entre 24 et 38 kilomètres d'altitude et filtre les rayons ultraviolets émis par le Soleil. Sans la couche d'ozone, toute végétation ou être humain serait brûlé par ces rayons.

Hockey Canadien reste ouvert

■ L'usine de bâtons de hockey Canadien, de Drummondville, ne fermera pas ses portes comme prévu le 12 décembre. Le directeur de l'usine a annoncé aux employés hier qu'il avait reçu un télé en ce sens du nouveau propriétaire, la compagnie Kahru-Titan. Il n'a cependant fourni aucune précision quant à la durée du sursis mais, selon certaines sources, il pourrait atteindre un an.

Dehors, les «Bresiliennes»!

■ Les autorités italiennes ont expulsé 16 «Bresiliennes», transsexuels vivant de la prostitution à Rome et dont certains avaient déjà été expulsés de France et de Grande-Bretagne après avoir hanté les jardins publics de Londres et de Paris. Cinq d'entre eux avaient déjà quitté hier soir le territoire italien, les autres devant être rapatriés aujourd'hui. Le ministère de l'Intérieur, qui a pris l'arrêté d'expulsion après une série d'arrestations mouvementées, a offert le billet d'avion aller simple jusqu'au Brésil. Le 25 septembre dernier, à la suite d'une série de plaintes pour tapage nocturne et actes obscènes sur la voie publique, la police avait effectué une rafle dans les quartiers de Flaminio et des Parioli, emmenant les transsexuels dans un commissariat pour vérification d'identité.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

DÉCÈS

BÉLANGER (Paul-Émile)
A Montréal, le 17 octobre 1986, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Paul-Émile Bélanger. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, de nombreux parents et amis. Selon ses dernières volontés il a fait don de son corps pour recherche sur le cancer. La dépouille ne sera pas exposée. Un service commémoratif aura lieu samedi le 18 à 13h en l'église St-Elzéar à Vimont, Laval. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer, 801 est, Sherbrooke, Montréal H2L 1K7 seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AUDET (Michelle Claire)
BEAUDOIN (Maurice)
BÉLANGER (Albertine)
BÉLANGER (Paul-Émile)
CHARTRAND (Jacques)
COUTU (Gaëtan)
DAOU (Henri George)
DUFOUR (Sr Gilberte)
GAUVIN (Normand)
MATTEY (Dr Robert)
MOREAU (Maurice)
O'DELL (Bud J.)
PAQUETTE (Fleurette)
POIRIER (Marguerite)
ROY (Clément)
ST-JEAN (Zéphirine)
TASSÉ (Mabel)

SOUVENIRS MORTUAIRES

IMPRIMERIE **H. ROY**
Spécialiste du deuil
1589
St-Hubert
Montréal
527-9268
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

AUDET (Michelle Claire)
A Longueuil, le 16 octobre 1986 à l'âge de 58 ans est décédée Mlle Michelle Claire Audet. Elle laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, un beau-frère, une belle-sœur, ainsi que ses neveux et nièces. La défunte ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le cortège se rendra directement à l'église St-Pie X, rue Lavallee à Longueuil, où le service sera célébré à 10h et de la au cimetière St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction Ed. Darche & Fils

NAISSANCES

BENTLEY-CHERRIER
Ne a l'Hopital Ste-Mary de Montréal, Adrien Tristan Michael Cherrier a 3h48 m, le 12 octobre 1986. Fils de Christine T. Bentley et de Raymond M. Cherrier jr. Ses beaux-grands-parents sont Dorothy et Gordon Bentley, du Nouveau-Brunswick, ainsi que Aline et Raymond Cherrier, de Montréal. Sincères remerciements au Dr E. Rubenstein et au Dr J.C. Fournier.

REMERCIEMENTS

FOREST (Mme Anna) FOREST (M. Romeo)
Suite aux décès de Mme Anna Forest et de M. Romeo Forest survenus le 18 août 1986 à l'Épiphanie. La famille Forest remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, dons, visite ou assistance aux funérailles. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

PRATT-STE-MARIE (Mme Marie)
Par suite du décès de dame Marie Pratt-Ste-Marie, survenue le 11 août 1986, ses enfants, leur conjoint et petits-enfants, sa sœur, ses belles-sœurs et beaux-frères désirent remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie, soit par des offrandes de messes, fleurs ou affiliactions de prières, soit par leur visite ou présence aux funérailles ou encore tout autre geste manifestant leurs condoléances.

REMERCIEMENTS

M. Jacques Broun
Mme Dolores D. Braun remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de son époux survenu à St-Herme le 8 septembre 1986 à l'âge de 66 ans. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels, tant pour les offrandes de messes, tributs floraux, cartes, dons, visite ou assistance aux funérailles le 12 septembre dernier.

Crédit d'impôt à 700 000 familles

■ OTTAWA (PC) — La législation autorisant le versement anticipé des crédits d'impôt à l'enfant à l'intention de 700 000 familles à faible revenu a été adoptée hier aux Communies en troisième et dernière lecture. Ce projet de loi, qui est constitué d'amendements à la Loi de l'impôt, stipule que les familles dont le revenu annuel net est de \$15 000 ou moins toucheront \$300 le mois prochain pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans.

La portion restante de ce crédit -soit \$154 par enfant dans la majorité des cas- pourra être réclamée lors de la préparation de leur rapport d'impôt au début de l'an prochain.

Ce nouveau régime de versements anticipés a été proposé pour la première fois par le ministre des Finances Michael Wilson au cours du discours du budget qu'il a prononcé le 26 février. La législation doit encore recevoir l'approbation du Sénat et la sanction royale avant de prendre effet.

Formulaires au rancart

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a mis au rancart un nouveau formulaire que le ministère du Revenu avait fait parvenir à des milliers de handicapés canadiens pour connaître en détails leurs habitudes hygiéniques. La réaction défavorable des organismes regroupant des handicapés ne s'est pas fait attendre après que le ministère du Revenu eut fait parvenir par la poste quelque 10 000 exemplaires de ce nouveau formulaire à des individus réclamant une exemption en raison d'une infirmité quelconque. Le ministre de la Santé, M. Jack Epp, a décidé à la fin du mois de septembre de détruire un stock de 60 000 formulaires qui avaient été imprimés mais pas encore mis à la poste. Dans des télégrammes empreints de colère envoyés au gouvernement, la Coalition des organisations provinciales en faveur des handicapés a qualifié les formulaires « d'indiscrets, de paternalistes et d'offensants ».

BÉLANGER (Albertine)
A St-Bruno, le 17 octobre 1986 à l'âge de 92 ans est décédée Mme veuve Georges Plessis Bélanger, née Albertine Goulet. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Georges (Marcienne Girard), Marguerite et Roland (Paul Bernier). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire E. Tétrault & Fils Ltée Membre R.F.A.G. 1559, rue Montarville, St-Bruno, à 10h15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 10h30 et de la au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites samedi et dimanche de 14h à 17h et 19h à 22h, lundi ouverture du salon à 9h am.

CHARTRAND (Jacques)
A Dorion, le 15 octobre 1986, à l'âge de 58 ans, est décédé subitement M. Jacques Chartrand, époux de Georgette Jullit. Outre son épouse, il laisse ses fils: Pierre, Gilles (Danielle Lorrain), Guy, son petit-fils Julien. Il laisse également sa sœur Jacqueline (Lionel Charlebois), ses frères: Germain (Noëlla Boyer), André (Marie Paiement). Selon sa volonté il ne sera pas exposé. Un service commémoratif sera célébré samedi le 18 à 14h en l'église Ste-Trinité de Dorion. Des dons aux fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal, 5000 rue Bélanger est, HIT 1C8 seraient appréciés. Direction Raymond Trudeau Ltée

COUTU (Gaëtan)
A Montréal, le 17 octobre 1986, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gaëtan Coutu, époux de Fleurette de Lauranty. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean (Danielle Bussières), Claude (Micheline Desrosiers), ses petits-enfants: Louis-Philippe, Frédéric et Jean-Michel, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2251, Jean-Talon est pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10h, et de la au Repos St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Exposé samedi à 7h, salons fermés entre 5h et 7h.

DAOU (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986 à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUO (Henri George)
A Montréal, le 16 octobre 1986, à l'âge de 29 ans est décédé M. Henri George Daou, fils de George Daou et de Salma Khalil. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant, le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue De Salaberry pour se rendre à la cathédrale St-Marion où le service sera célébré à 9h30 et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.



Exprimez vos condoléances par un don aux Œuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2

PAQUETTE (Fleurette)
A Montréal, le 17 octobre 1986, à l'âge de 60 ans, est décédée Fleurette Lacasse, épouse de Normand Paquette, mère de Johanne (épouse de Luc Guenette) et Gaëtan. Elle laisse également deux petits-enfants Marc-André et Marie-Ève, ses deux frères Fernand et Jean-Paul, sa sœur Fernande, ses beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., membre de R.F.A.G., 5350, boul. St-Michel, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 11h et de la au cimetière de St-Calixte, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Exposé samedi à 7h.

MATTEY (Dr Robert)
A Kentville, N.E., le 14 octobre 1986, est décédé à la suite d'un accident d'auto à l'âge de 32 ans. Époux bien-aimé de Linda Couvrette, père aîné de Nicole, Warren et Francine. Fils de Paul et Anne, frère de Édouard et Vivianne, grand-père de Frank et Lilly Klein. Il laisse dans le deuil grands-mères, tantes, oncles, cousins, beaux-frères et belles-sœurs. Il était grandement aimé et sa famille, amis, patients et collègues. Le service funéraire aura lieu à Kentville, N.E. vendredi à 4h p.m. Un service aura lieu à Montréal à une date ultérieure. Au lieu de fleurs des dons à l'hôpital de votre choix seraient très appréciés.

MOREAU (Maurice)
A Montréal, le 12 octobre 1986, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Maurice Moreau, frère de Charles (Yvette Fautoux) et Henriette (André Bordencau). Il laisse également dans le deuil son amie Simone Rochon et plusieurs neveux et nièces. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 octobre; liturgie de la parole en la chapelle du salon Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers et l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille remercie les personnes qui leur ont offerts des témoignages de sympathie.

O'DELL (Bud J.)
A sa résidence, le 15 octobre 1986, à l'âge de 71 ans, est décédé Bud O'Dell, époux de Ilene M. Cruise, père de Karen O'Dell et Patricia O'Dell Villeneuve, grand-père de Carolyn et Marylene Villeneuve, beau-père de Jacques Villeneuve, frère de Claire Regular, Hazel Martin, Muriel Jeffries et Willie O'Dell. Exposé à la résidence funéraire Armstrong 1640 Côte Vertu (à l'ouest de Décarie) Ville St-Laurent

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère Mlle Cecile Camirand, son frère et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Boucherville Inc. 549, rue Samuël-de-Champloin (à l'est de Montarville sortie 18 de la route 132 Boucherville). Départ à 10h15 pour se rendre au Centre communautaire St-Louis où le service sera célébré à 10h30 et de la au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi et dimanche, de 14h à 17h et 19h à 22h; lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tétrault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère Mlle Cecile Camirand, son frère et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Boucherville Inc. 549, rue Samuël-de-Champloin (à l'est de Montarville sortie 18 de la route 132 Boucherville). Départ à 10h15 pour se rendre au Centre communautaire St-Louis où le service sera célébré à 10h30 et de la au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi et dimanche, de 14h à 17h et 19h à 22h; lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tétrault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère Mlle Cecile Camirand, son frère et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Boucherville Inc. 549, rue Samuël-de-Champloin (à l'est de Montarville sortie 18 de la route 132 Boucherville). Départ à 10h15 pour se rendre au Centre communautaire St-Louis où le service sera célébré à 10h30 et de la au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi et dimanche, de 14h à 17h et 19h à 22h; lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tétrault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère Mlle Cecile Camirand, son frère et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Boucherville Inc. 549, rue Samuël-de-Champloin (à l'est de Montarville sortie 18 de la route 132 Boucherville). Départ à 10h15 pour se rendre au Centre communautaire St-Louis où le service sera célébré à 10h30 et de la au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi et dimanche, de 14h à 17h et 19h à 22h; lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tétrault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère Mlle Cecile Camirand, son frère et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Boucherville Inc. 549, rue Samuël-de-Champloin (à l'est de Montarville sortie 18 de la route 132 Boucherville). Départ à 10h15 pour se rendre au Centre communautaire St-Louis où le service sera célébré à 10h30 et de la au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi et dimanche, de 14h à 17h et 19h à 22h; lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tétrault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère Mlle Cecile Camirand, son frère et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Boucherville Inc. 549, rue Samuël-de-Champloin (à l'est de Montarville sortie 18 de la route 132 Boucherville). Départ à 10h15 pour se rendre au Centre communautaire St-Louis où le service sera célébré à 10h30 et de la au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi et dimanche, de 14h à 17h et 19h à 22h; lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tétrault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère Mlle Cecile Camirand, son frère et quatre sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Boucherville Inc. 549, rue Samuël-de-Champloin (à l'est de Montarville sortie 18 de la route 132 Boucherville). Départ à 10h15 pour se rendre au Centre communautaire St-Louis où le service sera célébré à 10h30 et de la au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi et dimanche, de 14h à 17h et 19h à 22h; lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tétrault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROY (Clément)
A Boucherville, le 16 octobre 1986, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Clément Roy. Il laisse dans le deuil sa mère M

DES ÉCONOMIES
À VOTRE SERVICE!

VAISSELLE ROYAL ALBERT

Ne manquez pas cette occasion d'économiser sur nos motifs les plus vendus. Choisissez «Lavender Rose», «Old Country Roses», «Val d'Or», «Memory Lane» ou «Tranquility», tous en porcelaine fine fabriquée en Angleterre. Venez voir notre assortiment complet, incluant une sélection d'articles-cadeaux. Certains articles en vente ne paraissent pas sur la liste. Commandes spéciales sur les articles listés seulement.

614. PORCELAINE

RABAIS

50%

VAISSELLE ROYAL ALBERT



Meubles, appareils ménagers, tapis à prix réduits.
Entrepôt: St-Laurent, 110, montée de Liesse
Lun. au mer. 10 h à 17 h. Jeu., ven. 13 h à 20 h. Sam. 8 h 30 à 16 h.

VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Venez visiter notre centre d'aubaines mode «Le Grenier» Centre-ville, 8^e étage

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h Samedi - 9h à 17h